

**BULLETIN DE LA**  
**SOCIÉTÉ**  
**HISTORIQUE ET**  
**ARCHÉOLOGIQUE DU**  
**PÉRIGORD**



TOME CXV – ANNÉE 1988

4<sup>ème</sup> LIVRAISON

## TARIFS

Cotisation (sans envoi du Bulletin) .....	50 F
Droit de diplôme .....	40 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires .....	110 F
Abonnement pour les particuliers non membres .....	160 F
Abonnement pour les collectivités .....	160 F
Prix du bulletin au numéro .....	40 F

\*  
\*\*

Les membres titulaires désireux de continuer à recevoir le Bulletin doivent effectuer dès réception de la présente livraison le règlement de leur cotisation + abonnement (160 F). Prière d'utiliser le formulaire joint (tarifs ordinaires, dons, conditions accordées aux étudiants).

Les étudiants sans profession rémunérée bénéficient de la gratuité de la cotisation et de l'abonnement en adressant photocopie de leur carte d'étudiant.

## COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 5 OCTOBRE 1988

*Présidence du Dr Delluc, président.*

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité. Toutefois le Dr Delluc tient à préciser que les découvertes signalées lors de la dernière séance et intéressant la région de Saint-Avit-Sénieur ont été réalisées grâce à l'aide de M. Fitte.

Présents : 81 — Excusés : 4.

### NECROLOGIE

Le général Durosoy,  
M. Marcel Mènesplier,  
M. Emmanuel Le May.

### ENTREE D'OUVRAGES

- Région et aménagement du territoire, mélanges offerts au doyen Lajugie par ses collègues, élèves et amis, éditions Bière, Bordeaux 1985 (don du doyen Lajugie).
- Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance, Echourgnac, 1988 (don de M. Audreie).
- Mme John-Bost, née Eugénie Meynardie-Ponterie, par Gaston Bost, Fondation John Bost La Force, 1983 (don de M. Bousquet).
- Fondation John-Bost, La Force, numéro spécial du bulletin n° 251, mars 1988 (don de la Fondation).
- La vie de château, par Daniel Beau, comité d'entreprise de la SOGERMA, sl 1988 (don de la Fondation).
- Cyrano était-il de Bergerac ? par Jean-Louis Galet, tiré à part du *Périgourdin de Bordeaux*, n° 531-1988 (don de l'auteur).
- Les artigues du midi de la France, par Charles Higounet, tiré à part des actes de Flaran 8, toponymie et défrichements médiévaux et modernes en Europe occidentale et centrale, Flaran, 1986 (don de Mme Higounet).
- Avènement d'Henri IV, quatrième centenaire de la bataille de Coutras, actes du colloque tenu à Coutras les 16, 17 et 18 octobre 1987, Association Henri IV, Pau 1989.

### ENTREE DE DOCUMENTS

- Photographie du Pr. R. Dujarric de la Rivière, prise dans la chapelle familiale à Agonac (don de M. Salviat).
- Photographie d'un militaire prise par E. Bouille, photographe de la S.H.A.P., slnd (don de M. Perrein).

## REVUE DE PRESSE

— La revue *Monuments Historiques*, n° 158 d'août 1988 est consacrée aux bastides. A noter une présentation de la bastide de Domme par Dominique Audrerie.

— Dans *Périgord Magazine*, n° 265 d'octobre 1988, Charles Fuminier « scrute » le club d'astronomie de Thiviers.

— Dans la note de conjoncture de la préfecture de la Dordogne de juillet-août 1988, Dominique Audrerie dresse un bilan de la protection des sites en Dordogne.

— *Périgord moun pais* n° 737 de septembre 1988 dresse le bilan des activités des Périgourdiens de Paris et propose un entretien avec le professeur Fénelon.

— *La Bornat* n° 3 de juillet 1988 est consacré à la dernière félibrée qui s'est déroulée au mois de juillet à Ribérac.

— Dans le *Journal de la Dordogne* du 9 septembre 1988, Pierre Lannes rappelle l'incendie du château de Hautefort en 1968, restauré avec ténacité par Mme Durosoy, à qui il faut rendre hommage pour l'œuvre accomplie.

## COMMUNICATIONS

Le président rappelle notre journée d'études du 18 septembre dernier sur le thème du protestantisme en Bergeracois, et remercie tout particulièrement MM. Mouillac et Costedoat, qui ont bien voulu organiser cette sortie. Successivement ont été visités le temple de Bergerac et le cimetière protestant de cette ville, le temple désaffecté des Olivoux à Pomport, la fondation John-Bost et le temple du Fleix. Les pasteurs responsables nous ont accueillis avec courtoisie et ont su également présenter leurs édifices ; il convient de les en remercier.

Il signale le prochain colloque qui doit se tenir à Chancelade à l'occasion du centenaire de la découverte de l'Homme de Chancelade.

Il a relevé dans la presse que la conservation régionale des monuments historiques, qui était à Périgueux depuis sa fondation, vient d'être transférée à Bordeaux.

Mme Sadouillet-Perrin, en compagnie de Mme Robin et de M. Galat, a relevé des inscriptions modernes au-dessus des portes du réfectoire des religieuses, dans ce qui fut le monastère de la Visitation. Il conviendrait d'en faire rapidement le relevé avant que les travaux ne se poursuivent.

Le secrétaire général, en relevant quatre-vingt une personnes présentes à cette réunion, souligne le nombre croissant de participants, ce nombre étant une sorte de record pour une réunion ordinaire.

Il fait ensuite le compte rendu des dernières Rencontres Internationales de Commarque, qui se sont tenues les 23, 24 et 25 septembre derniers au C.P.I.E. de Sireuil. Elles avaient pour thème « Le château, la forêt, la chasse ». Un public important et attentif a suivi les conférences faites par d'éminents spécialistes. Les prochaines rencontres étudieront la « vie de château ».

M. Payen présente à l'aide de diapositives les travaux de restauration qui ont été récemment conduits dans l'ancienne église Notre-Dame de Ribérac. En particulier Henri Guénn, peintre-verrier, a réalisé des vitraux en dalles de verre, technique encore mal connue, mais qui donne d'excellents résultats dans cette église, l'artiste ayant bien compris le caractère composite de l'église, désormais affectée à des activités à caractère culturel.

Mme Sadouillet-Perrin revient sur sa communication faite en 1987 sur les puits forés cours Tourny, à Périgueux. Elle n'avait pu en effet définir leur emplacement exact. Il ressort d'un document conservé aux Archives départementales et signé par un certain Chalimon, maître entrepreneur (1788?), que ces puits se situaient à peu près au niveau du carrefour de la rue Victor-Hugo et de l'avenue Georges-Pompidou, soit sous les pieds des « Messagers » du sculpteur Ramon. Il apparaît également que les puits ne servaient pas seulement à arroser les jardins, mais aussi à l'approvisionnement en eau potable du quartier Limogeanne.

Mme Cestac redonne la devise faite sur le mot pétrocorien. En décomposant ce mot en trois groupes syntaxiques, on obtient :

petra sis (sois de pierre)

cor amicis (un cœur pour les amis)

hostibus ensis (une épée pour les ennemis)

hoc si tria fueris (si tu réunis ces trois qualités)

petracorensis eris (tu seras petrocorien... ou périgourdin)

Le Dr Delluc croit se souvenir d'avoir lu ce texte sur un mur de la Visitation.

M. Bitard, en lisant l'ouvrage de Michel Lebris, *La fièvre de l'or* (coll. Découvertes, Gallimard, Paris, 1988), a appris que Lola Montès a participé à ces grands mouvements ; elle y rencontra notamment un membre d'une vieille famille périgourdine, M. de Pindray. Celui-ci fut chasseur et fit une fondation agricole au Mexique.

Il projette un dessin de Sem extrait du n° 1 du journal *Le Rien-qui-Vaille*. Ce périodique, publié en 1879 à Toulouse, permet de préciser que Sem a commencé à faire paraître des dessins plus tôt que l'on ne le pensait ; à cette époque il avait donc seize ans et était encore au collège. Ce document provient des collections Jules-Périsson, déposées à la Bibliothèque municipale de Périgueux.

M. Salviat projette une photographie du médaillon figurant le professeur Dujarric de la Rivière et conservé dans la chapelle familiale à Agonac.

M. Audrerie projette la photographie d'un militaire qu'il n'a pu identifier. Au dos de cette photographie figure l'intéressante mention suivante : E. Boule, photographe de la Société archéologique du Périgord, 9 bis, rue Bourdeille, Périgueux. Cette photographie est offerte à notre Société par M. Perrein.

Il commente ensuite une série de diapositives sur le vieux cimetière de Cercles, en cours de classement au titre des sites. C'est l'occasion d'insister sur l'importance des cimetières, surtout lorsqu'ils se trouvent ainsi au contact de l'église. Il convient également de porter une attention aux tombes anciennes et de prendre garde à ne pas édifier des monuments funéraires, dont l'importance serait sans rapport avec l'environnement immédiat, comme cela est trop souvent le cas.

M. Bitard signale un cimetière digne d'intérêt à Saint-Crépin-et-Carlucet.

Le Dr Delluc projette un ensemble de vues sur l'archéodrome, construit sur l'aire de repos de l'autoroute de Beaune, où a été reconstitué avec soin un habitat gaulois et romain.

Il montre également l'actuelle caserne des C.R.S. de Périgueux. Elle fut « école cléricale » et, durant l'occupation, la caserne du G.M.R. (groupe mobile de réserve). C'est de cette époque que datent les fentes en forme de meurtrières dans le mur de clôture. Les membres du G.M.R. s'entraînaient au stade d'Atur, qui a d'ailleurs conservé son décor très caractéristique de l'époque : tribune, podium, etc. A noter plus particulièrement des peintures dues à L. Saraben et présentant des sportifs ; il conviendrait d'intervenir rapidement en faveur de ces peintures pour en assurer la conservation.

## ADMISSIONS

— Mme Joëlle Chevè, place de l'église, 24350 Tocane-St-Apre, présentée par MM. Audrerie et Mandon.

— M. Louis Artru, 24510 Paunat, présenté par MM. Dollé et Mouillac.

— M. Pascal Beauville, La Moletier, 24000 Notre-Dame-de-Sanihac, présenté par M. et Mme Bélingard.

— M. Olivier Besse, 1 bis, bd Eugène Le Roy, 24380 Vergt, présenté par Mlle Delluc et M. Rossy

— M. Jean-François Blanc, rue des Ecoles, 24380 Vergt, présenté par Mlle Delluc et M. Rossy.

— M. Marc Bonnier, Le Haut Bonnetier, 24130 La Force, présenté par MM. Audrerie et Soulié.

— M. Jean-Loup d'Hondt, 57, rue Cuvier, 75231 Paris cedex 05, présenté par

le père Pommarède et le Dr Delluc.

— M. Yves Demoures, Les Maisons, 24460 Saint-Jory-Lasbloux, présenté par MM. Demoures et Audrerie.

— M. Daniel Delpech, 24440 Beaumont-du-Périgord, présenté par MM. Brémard et Foussal de Belerd.

— Mme Régine Lapouge, Leypierre, Puy-de-Fourche, 24310 Brantôme, présentée par MM. Lebrette et Clausure.

— M. André Meunier, 24460 Agonac, présenté par MM. Estrade et Mezurat.

— Baron Louis de Segonzac, 24600 Segonzac, présenté par MM. Audrerie et de Fayolle.

— Mme Henry Villate, 24140 Saint-Martin-des-Combes, présentée par MM. Bélingard et de Lapeyrouse.

*Le président,*  
Dr Gilles Delluc

*Le secrétaire général,*  
Dominique Audrerie

#### SEANCE DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 1988

*Présidence du Dr Delluc, président*

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 71 — Excusés : 2.

#### NECROLOGIE

*Dr Pierre Roquejeoffre.*

#### FELICITATIONS

Mlle Catherine Marsac à l'occasion de son mariage avec le Dr Pierre Yves Barader.

#### ENTREE D'OUVRAGES

— L'église et le château (Xème-XVIIIème siècle) sous la direction d'André Chastel, éditions Sud-Ouest Bordeaux 1988.

— Dictionnaire de la préhistoire, par André Leroi-Gouhran, éditions PUF Paris 1988.

#### ACQUISITION D'OUVRAGES POUR LA BIBLIOTHEQUE

— Histoire du château, de la ville et des seigneurs et barons de Montpezat et de l'abbaye de Pérignac, par André de Bellecombe, ed. Lafitte Marseille 1980.

— Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Guyenne depuis le XIIème siècle jusqu'en 1793, ed. Lafitte Marseille 1979.

- Cahier Charles de Foucault, Paris 1954.
- Vu d'Anliac, par M. Masgnaud, photos Jacques Lagrange, Périgueux 1960.
- La geste de Robert de Joly, par Gêze, Périgueux 1974.
- Racontes Sarlades, par Jean Monestier, Périgueux 1980.
- Dordogne ma mie, par Jean Valette, Saint-Léonard 1980.
- Les grands chemins sous la lune, par Pierre Fanlac, Périgueux 1943.
- Registres gascons (1474-1514), Bayonne 1896.
- Joubert, pensées choisies par Jean Secret, Montignac 1954.
- Dictionnaire des biographies, par Grimal, Paris 1958.
- Domme, cité médiévale en Périgord, par Georges Burgat-Degouy, Domme 1977.
- Domme, cité médiévale en Périgord Noir, Domme 1984.
- En Périgord Noir, la Roque-Saint-Christophe, première falaise troglodytique d'Occident, par P. Vidal, J. Brunet, J. Roussot-Larroque, le Bugue 1987.
- Aperçu sur l'histoire de Belvès, par le Dr Jean-Noël Biraben, Belvès 1984.
- Histoire des bastides, par André Roulland, Dossiers de l'Histoire Paris 1987.
- Beynac en Périgord, par Daniel Rigoulet, Périgueux 1977.
- Molières, sept siècles déjà, par Claire Veaux, slnd.
- Le phénomène culturel à Périgueux, par F. Védelage et S. Plaa, centre de sociologie politique de Talence et Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux 1983 et 1984.
- Au pays de Montaigne, le ministre Pierre Magne, par Pierre Benoist, Périgueux 1986.
- Excideuil, par J. de Beaugourdon et J.-P. Laurent, Excideuil 1954.
- Le Périgord romantique, par Jean Secret, Périgueux 1969.
- Regards sur la forêt en Périgord, par B. Boutot et L. Rauscent, Fédération des œuvres laïques, Périgueux 1984.
- Réhabilitation rurale, par Michel Senaud, Périgueux 1987.
- Le château de Hautefort, par Bernard de Soumagnat, Hautefort 1970.
- Noix et noyeraies du Périgord, par Ch. Seignol, photos Jacques Lagrange, Périgueux 1970.

#### ENTREE DE DOCUMENTS

- Inventaire des documents relatifs à la Révolution figurant dans notre bibliothèque, dressé par le Dr. Duverger.
- Plaquette de présentation de l'école internationale supérieure de dirigeants d'entreprise de l'hôtellerie et de la restauration (don de Mme Herguido)
- Allocution prononcée le 3 juin 1988 par l'abbé Bonfond aux obsèques de la générale de Fourtou (don de M. Esclafer de la Rode).

#### REVUE DE PRESSE

- *Tertiel* n° 41 d'octobre 1988 annonce la réalisation prochaine d'un film évoquant la vie d'Antoine de Tounens.
- Le n° 2 de *La Langue du Pelou*, journal « piquant » sur le Périgord vient de paraître.
- Avec le n° 31 d'octobre 1988 de *La voix de la Résistance en Dordogne*, débute l'abonnement que notre compagnie vient de prendre à cette revue.
- La revue *Sites et Monuments* n° 123 du 4ème trimestre 1988 rappelle qu'un coup de pelleuse intempestif a été donné dans le site de Pateau, aux Eyzies, et indique qu'un groupe de jeunes Hollandais a œuvré pendant deux semaines l'été dernier pour la restauration de l'église de Coutures.

#### COMMUNICATIONS

Le président indique que des travaux viennent d'être réalisés dans le passage

qui conduit à notre salle de réunion et ont permis de faire disparaître des tuyaux et des conduits disgracieux.

De nouvelles chaises ont été installées dans cette même salle, portant à quatre-vingt dix huit le nombre de places assises. Un écran plein jour a également été acquis.

Il insiste sur la qualité du travail d'inventaire que vient de réaliser le Dr Duverger, sur les imprimés révolutionnaires conservés dans notre bibliothèque.

Il signale enfin l'inauguration de la librairie du Périgord, à Bayac.

M. Esclafier de la Rode a fait parvenir un roman policier de Gérard de Villiers, *Le Mercenaire* (Presses de la Cité, Paris 1988), dont l'action se passe en partie à Périgueux et à Brantôme.

Le secrétaire général a participé le 17 octobre dernier à la réunion du bureau de la Fédération historique du Sud-Ouest, à Bordeaux. Le prochain congrès de la Fédération se tiendra en avril 1989 à Bordeaux.

Il remet de la part de M. Bousquet un paquet contenant toutes les publicités mises au cours de l'année écoulée dans sa boîte à lettres, soit au total 6,2 kg de papier, sans compter les journaux d'annonces gratuits, ni la publicité politique.

M. Bousquet pose le problème de la conservation des archives des associations. M. Becquart fait remarquer qu'il n'y a aucune obligation en ce domaine et que chaque cas est à examiner avec soin.

M. et Mme Delluc projettent la photographie d'un morceau de brèche de la grotte des Eyzies, conservé au musée d'Agen. Cette pièce avait été envoyée par MM. Lartet et Christy, qui d'ailleurs en avaient également adressés dans d'autres musées. Elle présente la particularité de posséder des ossements, certainement des éléments d'un crâne, ayant appartenu à un individu jeune. On remarque surtout des traces de décarnisation. La conservatrice du musée n'a cependant pas retrouvé dans ses archives de documents relatifs à l'entrée de ce bloc dans le musée.

Mme Delluc dresse le compte rendu du colloque qui s'est déroulé du 10 au 15 octobre dernier à Chancelade sur le peuplement magdalénien. Ce colloque correspondait avec le centenaire de la découverte de l'Homme de Chancelade. Grâce à cette initiative de la direction régionale des Antiquités préhistoriques, d'intéressantes synthèses ont été présentées sur le thème retenu. Une exposition au musée du Périgord était également ouverte en parallèle.

A l'occasion des travaux de couverture sur l'abbaye de Cadouin, M. l'abbé Devever, curé de cette paroisse, a observé l'existence d'un coffre construit dans la maçonnerie. Mme Delluc et M. Mouillac s'étant rendus sur place ont constaté que ce coffre se situait dans le mur oriental du transept nord. Il avait disparu à une date indéterminée à la suite de travaux de surélévation du mur, la pente de la toiture ayant été modifiée. Les côtés du coffre étaient doublés de tuiles et une ouverture sur le dessus, couverte d'un couvercle de pierre, permettait d'y accéder. Il mesure 45 cm de haut, 73 cm de long et 66 cm de large. Il est probablement contemporain du mur, qui est roman. Pour M. Payen, la présence de tuiles plates semblent indiquer que les toitures étaient à l'époque à forte pente. M. Mouillac signale que dans le mur nord du cloître il a pu également observer, toujours à la suite de travaux sur les couvertures, des restes de colonnes romanes incluses dans le mur. Elles proviennent sans doute du premier cloître.

Mme Thomas présente une série de photographies de la piéta en pierre de Plazac, dont elle est propriétaire. Elle est actuellement conservée dans l'église de Plazac, mais elle souhaiterait en faire don au musée du Périgord. M. Secondat précise que c'est à sa demande que cette statue a été naguère transportée là, car elle était située dans une chapelle privée en fort mauvais état. Il y avait aussi deux autres statues mais elles semblent avoir disparues. Mme Thomas est aussi propriétaire de la chapelle mentionnée; elle ne peut cependant pas entreprendre seule sa restauration. M. Soubeyran serait d'accord pour accueillir cette statue au musée du Périgord, mais il estime que la place de cette piéta serait plutôt dans l'église de Plazac, où elle figurait d'ailleurs à l'origine.

M. Lacombe présente une pièce de monnaie révolutionnaire, qui a la particula-

rité d'avoir été refrappée. En effet cette pièce de 2 décimes avait été démonétisée et refrappée à 1 décime. Elle date de l'an V et provient de l'atelier P ou R, cette lettre étant partiellement effacée. Elle est en bronze.

M. Audrerie commente le livre de M. Repérant, *Le Périgord des châteaux et des manoirs*, qui vient de paraître aux éditions du Chêne (Paris 1988). Ce très bel album intéresse surtout les monuments protégés au titre des monuments historiques et ne porte de ce fait que sur une centaine de demeures, sur le très grand nombre repéré notamment par notre ancien président Jean Secret.

Mme Herguido rappelle que l'école internationale supérieure de dirigeants d'entreprises de l'hôtellerie et de la restauration est inaugurée ce jour à Savignac-les-Eglises. Cette école s'est installée dans les locaux de l'ancien hôtel du Parc, qui a connu une certaine renommée avant son acquisition en 1986 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Périgueux. L'immeuble principal, construit au début du XIXème siècle, est passé entre de nombreuses mains, avant de devenir un hôtel-restaurant réputé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

M. Frédéric Surmely a passé avec succès à la faculté de géographie de Bordeaux sa maîtrise sur le thème du tourisme et de la préhistoire dans la vallée de la Vézère.

M. Penaud a relevé sur une bouteille de Côtes de Provence, une étiquette reprenant la devise du maréchal Bugeaud « ense et aratro ». Le propriétaire du vignoble, M. Ravel, interrogé, a précisé qu'il avait repris cette devise en souvenir du temps où il habitait en Afrique du Nord.

Le 23 octobre dernier, on a procédé à « l'allumage des feux » à Périgueux d'une nouvelle loge du Grand Orient de France, baptisée « Fraternité 00 ».

M. Penaud a également lu que M. Claude Bébéar, élu manager de l'année par le *Nouvel Economiste*, était né à Issac en 1945.

Il précise enfin que ce n'est pas un, mais deux films qui sont en préparation sur Orélie-Antoine Ier : *Moi Orélie-Antoine de Tounens, roi de Patagonie*, et *Le jeu du roi*, tous deux adaptés du livre de Jean Raspail.

#### ADMISSIONS.

— Comte de Bruc-Chabans Jean, 77, boulevard de Montmorency, 75016 Paris, présenté par le père Pommarède et le marquis de Fayolle.

— Colonel Charrieras Robert, Résidence Les Fontaines, 162, rue Pasteur, 33000 Bordeaux, présenté par MM. Charrieras et Bélingard.

— Mme Delpeyrier Solange, Clèdes, 24420 Sorges, présentée par Mme Pothier et M. Bélingard.

— M. Mahuzier Bernard, Résidence de la Pelouse, n° 19, 24100 Bergerac, présenté par MM. Audrerie et Delluc.

— Mme Jouve Gabrielle, Annesse-et-Beaulieu, 24430 Razac-sur-l'Isle, présentée par MM. Delluc et Duverger.

— M. Nevet André, 2, rue Jean-Pierre, 24000 Périgueux, présenté par M. Nevet.

— Mme Soubre Micheline, 27, rue des Retraités, 24000 Périgueux, présentée par Milles Ballot et Tuffier.

Abbé Le Porz Jacques, Fontaudin, 78, avenue de Gradignan, 33600 Pessac, présenté par MM. Berthier et Audrerie.

Le président  
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général  
Dominique Audrerie

## SEANCE DU MERCREDI 7 DECEMBRE 1988

Présidence du Dr. Delluc, président

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 87 — Excusés : 3.

## NECROLOGIE

M. Robert de Maillard-Lardimalie

## FELICITATIONS

M. Pierre Barrier, Cigale d'or de majoral du Félibrige.

## ENTREE D'OUVRAGES

- Notes historiques sur la région de Sigoulès, ouvrage collectif, Sigoulès 1988 (don des auteurs).
- Paul Abadie, architecte, catalogue de l'exposition qui se tient au musée des Monuments Français du 4 novembre 1988 au 16 janvier 1989.
- Icons in the shadow, par John E. Pfeiffer, tiré à part de la revue *Science Illustrated* de juin 1988.
- Vieilles demeures de Périgueux, par Jean Secret, édition Pierre Fanlac, Périgueux 1988 (don de l'éditeur).
- Vieilles demeures en Périgord, sous la direction de Dominique Audrerie, édition PLB Le Bugue 1988 (don de MM. Audrerie et Bertrand).

## ENTREE DE DOCUMENTS

- Important dossier relatif à la numismatique du royaume d'Araucanie-Patagonie (don du prince Philippe d'Araucanie).
- Catalogue de la première biennale de peinture et de sculpture, organisée par Art 24, au palais des fêtes de Périgueux, du 15 au 30 octobre 1988 (don de Mlle Dupuy).
- Extrait de Merveilles et Beautés de la nature en France, par G.B. Depping (Paris 1825); cet extrait est relatif à la grotte de Miremont (don de M. Cruège).
- Exemplaire du *Monde Illustré* du 25 juillet 1931, dans lequel est présenté le musée napoléonien de Vaunac (don de M. Cruège).
- Calendrier 1971 de la Fédération nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (don de M. Maunat).
- Propositions pour une relance de la trufficulture en Périgord, la Truffe du Périgord 1984 (don de M. Maunat).

## REVUE DE PRESSE

Dans *Historia* n° 58 de décembre 1988, Bruno de Cessole interroge Henri Amoureux sur « *La Libération, joies et douleurs* ». Ce dernier fait notamment mention du cas de Périgueux.

— Dans *Les Amis des monastères* n° 76 d'octobre 1988, M. Berthier dresse le portrait de Pierre Henri Géraud de Langalerie, qui fut évêque de Belley au XIX<sup>ème</sup> siècle.

— *Périgord Magazine* n° 267 de décembre 1988 signale la restauration du château de Château-L'Evêque et les problèmes de déviation à proximité.

— Yvan Christ, dans *Le Figaro* du 16 novembre 1988, et Maurice Cottaz, dans *Valeurs Actuelles* du 21 novembre 1988, commentent l'exposition qui se tient actuellement au musée des Monuments français sur Paul Abadie.

— Dans le bulletin de la *Société des Amis de Montaigne* n° 9 de juillet 1987, on peut noter : poésie et interprétation dans les Essais par Bénédicte Boudou, Montaigne et la parole d'autrui par Papa Gueye, le Démenti et la Sincérité par Patricia Eichel, la Girouette et le Harang, par Jacques de Feytaud. Le n° 11-12 de janvier 1988 réunit une série d'études sur Montaigne et la critique espagnole.

— *Les feuillets Sem* n° 13 de novembre 1988 poursuivent la présentation et l'analyse de l'œuvre de Sem.

— Dans le bulletin de la *Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir* n° 34 du 3ème trimestre 1988, Louis-François Gibert poursuit son étude sur Domme et Cénac sous l'Ancien Régime, Bernard du Rousset traite des centenaires et de l'insalubrité de Sarlat et Claude Lacombe expose la vie à Salignac au Début du XIXème siècle.

— Dans le bulletin du *Spéléo-club de Périgueux* n° 90 d'avril 1984, C. Carcauzon présente la grotte de La Tour Blanche, C. Harielle la grotte des Renarderies à Saint-Amand-de-Coly et celle de Mondissou à Montignac. Dans le n° 91, C. Harielle traite de la grotte de Biat n° 1 à Coly et C. Carcauzon de la grotte de Fonsac à Vieux-Mareuil. Dans le n° 92, C. Lorenz et P. Saumande décrivent les fosses de la grotte de la Millette à Nailhac et C. Harielle de la grotte du petit-Pech à Saint-Amand-de-Coly. Dans le n° 93, B. et G. Delluc traitent de l'archéologie souterraine en 1984, C. Harielle de la grotte de la Roque Saint-Christophe.

— Dans *La Dordogne Libre* du 1er décembre 1988, Anne-Marie Siméon évoque les derniers gabariers sur l'Isle. Dans la livraison du 6 décembre, on apprend que notre collègue Pierre Barrier vient de recevoir la cigale d'or du félibrige.

— Dans *l'Agriculteur de la Dordogne* du 4 novembre 1988, Josette Dargelosse invite à visiter le musée de la protohistoire à Beynac.

#### COMMUNICATIONS

En ouvrant la séance, le président remet à Mme Sadouillet-Perrin et à M. Secondat le volume spécial de « Mélanges », qui leur est consacré. Il s'agit d'un fort volume, auquel ont participé une trentaine de membres de notre compagnie. Il sera exceptionnellement adressé dans le cadre de l'abonnement ordinaire.

Il rappelle également l'intéressante soirée du 9 novembre dernier, au cours de laquelle Jean Plassard a décrit la grotte de Rouffignac devant un public nombreux et attentif.

Le secrétaire général a reçu une lettre de la Ville de Périgueux à la suite du vœu formulé par notre compagnie, en vue de la sauvegarde de la mosaïque située dans l'entrée de l'ancienne bibliothèque de Périgueux. Monsieur le Maire a pris la décision de conserver *in situ* cette mosaïque. Les membres présents se réjouissent de cette décision et en remercient les instances municipales.

Il a relevé dans le dernier catalogue de la librairie Henri Saffroy la mise en vente d'une charte datée du 30 octobre 1307 et intéressant un don fait par Hélié de Bernard de Hautefort.

Il signale une importante étude que viennent de réaliser l'INRA et l'Université de Paris VIII sur la commune de Marcillac-Saint-Quentin : le travail des femmes de 1900 à 1939.

M. Audrière présente la nouvelle collection qu'il vient de créer aux éditions PLB du Bugue, « Vieilles demeures en Périgord », dont la première livraison vient de paraître. Cette collection a pour objet de mieux faire connaître le patrimoine monumental de notre région, dans sa diversité, en dehors des clichés habituels.

M. Fanlac commenté l'ouvrage inédit de Jean Secret qu'il vient de publier, « Vieilles demeures de Périgueux », et rappelle les circonstances dans lesquelles Jean Secret lui avait remis le manuscrit.

A ce sujet, M. Esclafier de La Rode a fait savoir que, selon lui, les constructeurs de la maison Estignard sont Raymond de Fayard et Marguerite de Tricard de Rognac, son épouse. Juge mage à Périgueux, Raymond de Fayard fut reçu Conseiller au Parlement de Bordeaux en 1531 et mourut dans cette ville en 1534.

Le père Pommarède a remis aux Archives départementales, de la part de Mme Arsène-Henry, une série de documents provenant du château de Villars. Ces documents des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles intéressent plusieurs familles périgourdines.

Il a retrouvé aux Archives départementales des prix faits pour la restauration des églises de Celles et de Creyssac, qui permettent de se rendre compte de l'état de ces églises avant restauration.

A la suite de son dernier voyage à Rome, Mme Marouseau et lui-même proposent d'organiser dans les années à venir un déplacement au Vatican, afin d'étudier dans les Archives du Vatican les pièces concernant le Périgord. Ce travail ne semble pas avoir été encore réalisé.

Mme Herguido a relevé dans les Carnets d'Arbert Camus un passage où il est question d'Orélie Antoine Ier (Ed. Gallimard 1964 p. 243). Ces considérations sont assez éloignées de la vérité historique.

M. Cruège a retrouvé un article paru dans *Le Monde Illustré* du 25 juillet 1931, faisant mention d'un musée consacré à Napoléon sur la commune de Vaunac. Ce musée a complètement disparu.

M. Lagrange remet une affiche éditée par le syndicat d'Initiative de Périgueux, montrant bien la maison des Consuls se reflétant dans l'Isle.

M. Soubeyran montre le don que viennent de faire au musée du Périgord M. et Mme Marquet. Il s'agit d'un outil trouvé près de l'église monolithe d'Aubeterre, une laye ou une smille, qui a probablement servi pour la construction de l'église. Cet outil, en fer, remonterait au VIII<sup>e</sup> siècle.

Mme Caillat et Mlle Hardy rendent compte de la dernière campagne de fouilles qu'elles ont conduites sur le site de la Visitation. Ces fouilles ont permis de localiser une ancienne carrière, d'où ont été extraites une partie des pierres utilisées pour la construction des édifices durant la période du Haut Empire. Elles ont pu également mettre au jour les restes de l'ancienne église des cordeliers, le cloître, un cimetière, renfermant des tombes constituées en blocs de pierre assemblés. Les fouilles vont maintenant se poursuivre au n° 20 de la place Francheville, sur l'emplacement d'un immeuble qui vient d'être détruit.

Mme Caillat signale également la découverte de trois sarcophages mérovingiens, dans la cave de l'immeuble sis au n° 3 rue Saint-Silain, à Périgueux.

M. Payen souhaite qu'une partie des éléments retrouvés durant les fouilles du secteur de la Visitation soit présenté dans les futurs locaux des Archives départementales.

Le Dr Delluc projette une série de diapositives sur le souterrain du château du Paluel. Ce souterrain présente la particularité d'avoir été conçu en deux parties, l'une partant du château et l'autre d'un point extérieur assez éloigné du château. Ces deux parties se rejoignent mais étaient à l'origine séparées par un voile de pierre, qu'il suffisait de percer en cas de besoin. Tant que ce voile était en place le souterrain donnait l'impression d'inachevé.

M. Mouillac décrit les différents emplacements où fut déposée, à Cadouin, la pierre tombale d'Elie de Gontaut-Biron : au XVI<sup>e</sup> siècle, elle était probablement déposée sur un socle, puis elle a été retournée; au XIX<sup>e</sup> siècle elle est déposée dans le cloître, déplacée au moins deux fois, puis transférée dans le chœur. C'est là qu'elle a été retrouvée à l'occasion de travaux récents. Elle a été alors envoyée au château de Biron, où elle est présentée dans la chapelle. Mais Elie de Gontaut-Biron n'a pas de liens directs avec l'histoire du château, aussi serait-il opportun de ramener cette pierre à Cadouin.

#### ADMISSIONS

— M. Piron Daniel, château de Frateau, 24190 Neuvic-sur-l'Isle, présenté par MM. Fournioux et Audrière.

— Mlle Suffert Marie-France, Clermont d'Excideuil, 24160 Excideuil, présentée par MM. Cruège et Audrière.

- M. Zilberman Jean, Le Presbytère, Beauregard de Terrasson, 24129 Terrasson, présenté par MM. Fournioux et Bélingard.
- M. et Mme Truquet Jean, Douzillac, 24190 Neuvic-sur-l'Isle, présentés par Mmes Parat et Ronot.
- M. et Mme Mauroux Claude, La Combe Ségéral, 24570 Le Lardin, présentés par M. et Mme Rousset.
- M. Lafaye Jean-François, 131, cours de la Libération, 38100 Grenoble, présenté par MM. Bélingard et Audrière.
- M. Lachaud François, 182, route de Lyon, 24750 Périgueux, présenté par MM. Michel et Gleizon.
- M. Gutierrez Alexis, 19, rue Emile Lafon, 24000 Périgueux, présenté par Mme Corneille et M. Bélingard.

*Le président*  
Dr Gilles Delluc

*Le secrétaire général*  
Dominique Audrière

---



# Le Périgord et l'art paléolithique au British Museum

A propos du *Catalogue*  
d'Ann Sieveking

par Alain ROUSSOT

*En novembre 1987, se tenait en Ariège un colloque international d'art mobilier paléolithique. A cette importante manifestation, Ann Sieveking apportait une contribution de valeur, les premiers exemplaires de son « Catalogue de l'art paléolithique au British Museum », beau volume in-quarto de 136 pages de texte et 131 planches d'illustrations hors-texte (Sieveking, 1987). A quelques rares exceptions près, les documents inventoriés (425) sont illustrés de photographies excellentes ou de relevés précis, ou les deux, à la grandeur réelles des objets. Des informations sur les sites et les origines de collections, puis des notices sur chaque document donnent l'essentiel des commentaires que l'on peut raisonnablement en faire : les principales références bibliographiques complètent chaque notice<sup>1</sup>.*

Ce *Catalogue*, résultat de longues recherches et d'une mise en ordre des collections du British Museum, est un modèle de ce que chaque musée devrait publier pour que se constitue peu à peu un corpus des œuvres figuratives ou décorées du Paléolithique supérieur. Salomon Reinach l'avait esquissé en 1913, et Henri Breuil l'avait aussi envisagé (l'équivalent au moins d'un « Quatre cents siècles d'art mobilier »). Le C.I.D. Breuil au Musée des Antiquités nationales l'a mis en œuvre, mais sous une forme plus complexe, d'une élaboration plus lente, et ne sera vraiment efficace que si l'informatique et les microfiches photographiques arrivent à prendre en charge toutes les données.

1. Nous remercions A. Sieveking d'avoir engagé un dialogue épistolaire qui a permis de préciser quelques points de son ouvrage. Elle nous a en outre autorisé à reproduire ici les illustrations utiles et nous a même adressé le relevé inédit de la plaquette de Laussel et un dessin plus complet du nouveau glouton de la grotte des Eyzies.

Elégante attention, la préface et l'introduction ont été intégralement traduites en français. L'auteur y précise le choix des documents publiés ici : les œuvres figuratives, mais aussi les « décors » quand ils ne sont pas de simples incisions utilitaires, comme sur les harpons. Le classement des 14 sites représentés se fait par régions, et pour chaque site les documents sont ordonnés par matériaux et par catégories morphologiques. La numérotation est arbitrairement discontinue pour que chaque site commence à un chiffre « rond » : 100, 150, 200, etc., aussi, le dernier numéro du *Catalogue* (n° 855) ne correspond-il pas au nombre d'objets recensés.

Un appendice (p. 105) signale quelques objets attribués au British Museum mais qui ne s'y trouvent pas, et mentionne aussi deux faux manifestes attribués au Kesslerloch ; un rappel de leur image n'eût pas été inutile. De même, deux ou trois cartes auraient été appréciables pour mieux localiser les gisements de la région des Eyzies et de Gorge d'Enfer, ceux du bassin de l'Aveyron, à cheval sur le Tarn, le Tarn-et-Garonne, autour de Bruniquel, et les quatre sites de Cresswell Crags dans le Derbyshire (au moins pour les lecteurs étrangers à ces régions).

Sur les 425 documents inventoriés, 189 sont issus de six sites périgourdins : 30 (dont 2 à discuter) viennent de la grotte des Eyzies, alias grotte Richard, 5 de Gorge d'Enfer, 18 de Laugerie-Basse, 1 probablement de Laussel, 134 de La Madeleine et 1 de La Tuilière. C'est à ces documents que nous consacrerons nos commentaires.

### 1. Grotte des Eyzies ou grotte Richard

De ce site provient la célèbre brèche qui, à Paris en 1862, avait attiré l'attention d'Edouard Lartet sur l'association de silex taillés et d'ossements de renne intimement mêlés, l'incitant à se rendre dans notre région en août de l'année suivante, accompagné de son ami anglais Henry Christy (Balout, 1965 ; Saint-Martin, 1965).

Les œuvres d'art qui proviennent de cette grotte — en réalité un abri profond — sont éparpillées en plusieurs lieux, la plus importante série étant au Musée des Antiquités Nationales. Le British Museum, lui, ne possède que deux, trois ou quatre des documents publiés (nous discuterons de cette approximation), que complètent 8 documents inédits, et 18 autres extraits entre 1982 et 1984 des morceaux de brèche de la collection Christy.

Parmi les œuvres connues, deux font partie de la collection Christy (n°s 124 et 125) : ce sont des plaquettes de schiste portant des gravures de chevaux (Capitan, Breuil et Peyrony, 1906, fig. 144 et fig. 142, 1). Deux autres viennent de la collection vendue vers 1887 par Peccadeau de L'Isle avec une importante série de Bruniquel. Le n° 100 est une baguette à double biseau, incomplète, avec sur chaque côté des bouquetins profondément incisés, pièce publiée en 1936-1937 par H. Breuil qui l'attribua par erreur à Bruniquel ; une correspondance de Peccadeau certifie l'origine des Eyzies, mais on peut se demander s'il s'agit précisément de la *grotte des Eyzies*, ou de quelqu'autre site de la *région* des Eyzies, Laugerie-Haute ou Laugerie Basse par exemple.

Le n° 102 est une lame d'os perforée à une extrémité, incomplète à l'autre, portant la gravure très probable d'un glouton. Souvent mentionnée et figurée, cette pièce a parfois été attribuée à la collection Lartet, et sa provenance présumée fluctue selon les auteurs : « Dordogne », Laugerie-Basse, La Madeleine, grotte des Eyzies, voire Lortet ou provenance inconnue. En pierre pour certains, en bois de renne pour d'autres, elle est en réalité en os. Ce document appartenait à Peccadeau de L'Isle et fut présenté à l'Exposition universelle de 1867 (G. de Mortillet, 1867, p. 201) ; il fut acquis vingt ans plus tard par Franks, conservateur du département archéologique au British Museum. Cette pièce n'était pas étiquetée et, comme en discute Ann Sieveking, l'attribution à la grotte des Eyzies proposée ici n'est pas tout à fait certaine ; cette gravure pourrait tout aussi bien venir d'un autre site de la région. A. Sieveking inclinerait plutôt pour la grotte des Eyzies — ce qui nous paraît légitime — pour des raisons stylistiques : attitude dynamique de l'animal, et surtout traitement détaillé, finement incisé, du pelage, dont la grotte des Eyzies a livré d'autres exemples ; c'est ce que nous dénommons les « miniatures » du Magdalénien supérieur ou final, que l'on retrouve moins à Laugerie-Basse ou à La Madeleine.

Malgré l'imprécision de son origine, cette œuvre mériterait une publication particulière et un relevé moderne, précis, détaillé, en raison de l'originalité du sujet figuré et de son style (seule une petite photographie à la grandeur réelle, 6 cm, figure dans le *Catalogue*). La bonne dizaine de dessins publiés depuis un siècle ne rend pas assez compte de cette gravure, et le relevé publié en 1910 par H. Breuil n'est pas le meilleur, quoiqu'il ait dit. Celui que nous proposons ici (fig. 1), fait d'après une photographie publiée (Zervos, 1959) et des tirages originaux communiqués par A. et G. Sieveking, sans vérification sur l'œuvre originale, n'est donc certainement pas définitif, pour autant qu'un relevé puisse l'être, même dans les meilleures conditions.

Parmi les inédits et les pièces récemment extraites de la brèche<sup>2</sup>, se trouvent des gravures non figuratives, des éléments de gravures animalières où l'on reconnaît parfois des portions de pelages traités en fines incisions serrées, mais aussi un renne probable incomplet (n° 103), deux chevaux se suivant (n° 104) et un animal déterminé comme glouton, gravé sur un fragment d'omoplate de cheval (n° 114 et notre fig. 2). L'intérêt de cette dernière figure n'échappera à personne car les figurations de ce mustélidé sont rares : pas plus d'une dizaine dont deux ou trois discutables. Si le n° 102 provient bien de la grotte des Eyzies, celles-ci en aurait donc livré deux exemplaires auxquels s'ajoutent, pour la région, celui de La Madeleine (Bouvier, 1985), un autre présumé de Laugerie-Haute (Lalanne, 1909) et peut-être un autre de Laugerie-Basse, généralement décrit comme « loutre mangeant un poisson » (Girod et Masséat, 1900, pl. XIII, 1a) que Ann

2. La référence concernant la publication des objets extraits récemment de la brèche, indiquée page 112 du *Catalogue* (Sieveking, Ann, 1987) correspond en fait à un mémoire illustré de 36 figures actuellement en cours d'édition dans la série B.A.R. par G. Sieveking, sous le titre « The Archeology of the Les Eyzies Breccia ». La date de parution sera donc plutôt 1989.

Sieveking (*in litteris*) considérerait plutôt comme un glouton, ce qui n'est pas l'avis d'I. Barandiaran (1974).

A la liste du bestiaire de la grotte des Eyzies publiée par D. de Sonneville-Bordes et P. Laurent (1968), il faut donc ajouter 1 renne et 3 chevaux, peut-être aussi 2 gloutons. Enfin, A. Sieveking signale que deux gravures localisées par Breuil au British Museum ne s'y trouvent pas : une bonne tête de renne sur plaquette de schiste ardoisier (Lartet et Christy, 1875, A, pl. 29, n° 5 ; Capitan, Breuil et Peyrony, 1906, fig. 145), et deux animaux se suivant sur une lame d'os (1875, B, pl. 7-8, n° 4 et 1906, fig. 136, n° 8). Il faudrait les rechercher ailleurs, sachant qu'ils ne se trouvent pas au Musée des Antiquités Nationales, selon un renseignement communiqué par D. Buisson<sup>3</sup>.

## 2. Gorge d'Enfer

Seulement cinq documents ornés de Gorge d'Enfer sont conservés au British Museum. Le seul figuratif (n° 150), un fragment de bois de renne avec la gravure de deux chevaux, était inédit (fig. 3). Pour Ann Sieveking, son style évoque le Magdalénien récent. Un long os appointé (n° 151) et un autre perforé à une extrémité (n° 152) portent des séries d'incisions transversales. Le n° 153, taillé en biseau et perforé à l'autre extrémité, présente aussi de courtes encoches latérales. Ces pièces ne sont guère caractéristiques d'une époque particulière du Paléolithique supérieur, existant de l'Aurignacien au Magdalénien (et au delà). Le n° 154, déjà publié en 1875, a été analysé par A. Marshack (1970, pp. 39-41, fig. 21-25). C'est un os façonné, aplati, dont une extrémité est arrondie, l'autre fracturée, avec, sur chaque face et sur les bords des séries de stries parallèles. Marshack attribue cette pièce à l'Aurignacien de l'abri Lartet, ce qui est possible mais non prouvé.

En réalité, ces quelques objets de Gorge d'Enfer de la collection Christy, comme ceux conservés au Musée des Antiquités Nationales, posent l'irritant problème de leurs sites d'origine précis. Il y a lieu d'en discuter ici quelque peu.

Le vallon de Gorge d'Enfer (fig. 4, A) débouche sur la rive droite de la Vézère, un peu en aval de la falaise de Laugerie-Basse — Le Grand Roc (en amont de D) et juste avant le Roc de Tayac (E). Il remonte du nord-est au sud-ouest sur 150 mètres environ, puis se dédouble et sa branche principale (B) remonte vers le nord-ouest pour rejoindre le plateau de La Mouthe (sans rapport avec celui de la célèbre grotte, qui culmine à la côte 183. La seconde branche, plus courte, à une direction nord-sud. Les sites paléolithiques se répartissent sur les 200 premiers mètres du vallon : sur le

3. En revanche, fut récemment retrouvée au M.A.N. la petite tête de cheval gravée sur os de la grotte des Eyzies publiée en 1901 par H. Breuil dans la *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, p. 226. De même, l'ours gravé sur plaquette calcaire publié par Breuil en 1930-1937 (fig. 4) a été retrouvé au Logan Museum, Beloit College (Wisconsin, U.S.A.) (White, 1986, fig. 185). Nous en préparons une nouvelle publication avec notre collègue R. White.

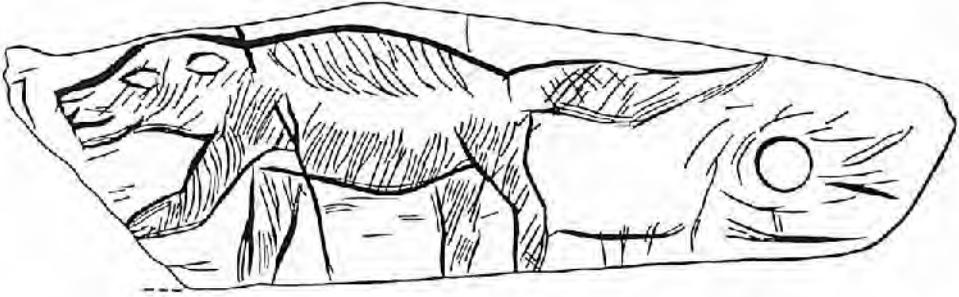


Fig. 1. Grotte des Eyzies ? Glouton gravé sur os. *Catalogue*, n° 102. Relevé A. Roussot d'après photographies.

flanc gauche est l'abri Pasquet (1), juste à l'angle du vallon et de la rive de la Vézère en amont ; en contrebas du précédent, l'abri du Poisson (2) et l'abri Lartet (3) sont au niveau du pré et d'un ruisseau ; le Grand abri (4) est au-dessus du griffon de la source de ce ruisseau ; plus en amont est la grotte d'Oreille d'Enfer, dite autrefois des Chênes Verts (5). Sur la rive opposée se trouve la grotte d'Abzac (6), à l'orée de la branche B du vallon, puis en aval l'abri de Bil-Bas (7), face au Grand abri.

Ces divers sites sont à des altitudes variées par rapport au niveau de la Vézère et aux strates du massif calcaire encaissant. Les abris Lartet et du Poisson sont creusés dans l'affleurement le plus bas, vers la côte 80. Viennent ensuite l'abri Pasquet, le Grand Abri et Oreille d'Enfer, à la côte 90 ; la grotte d'Abzac se situe quelque 10 mètres plus haut, et l'abri de Bil-Bas un peu en-dessous.

La première publication de Lartet et Christy sur leur séjour dans la région est très sommaire en ce qui concerne Gorge d'Enfer (1864, p. 230). « Ce sont les premières grottes que nous avons visitées à notre arrivée en Périgord, en août 1863 », écrivent-ils. « La première que l'on rencontre, en pénétrant dans la vallée et à gauche du ruisseau, a son ouverture très-grande : son sol rocheux, presque entièrement dénudé, laisse supposer qu'elle a pu être vidée, comme le furent en 1793, bien des cavernes en France, à l'intention d'utiliser les dépôts animaliers et salpêtrés qu'elles renfermaient, pour la fabrication de la poudre ». Cette « grotte » est à l'évidence le Grand abri, et non l'abri Lartet, dont le sol n'était pas dénudé, et qu'ils qualifient de *recess* recoin ou niche).

« La seconde grotte de la gorge d'Enfer, plus enfoncée d'une cinquantaine de mètres dans le vallon, est d'une étendue beaucoup moindre. Il en a évidemment été extrait de grandes masses de débris organiques ; car on y voit les concrétions de brèche osseuse, habituellement persistantes en pareil cas, se relever jusqu'à soixante et quatre-vingt centimètres le long de ses parois... En dehors de la grotte, on aperçoit des restes de déblais

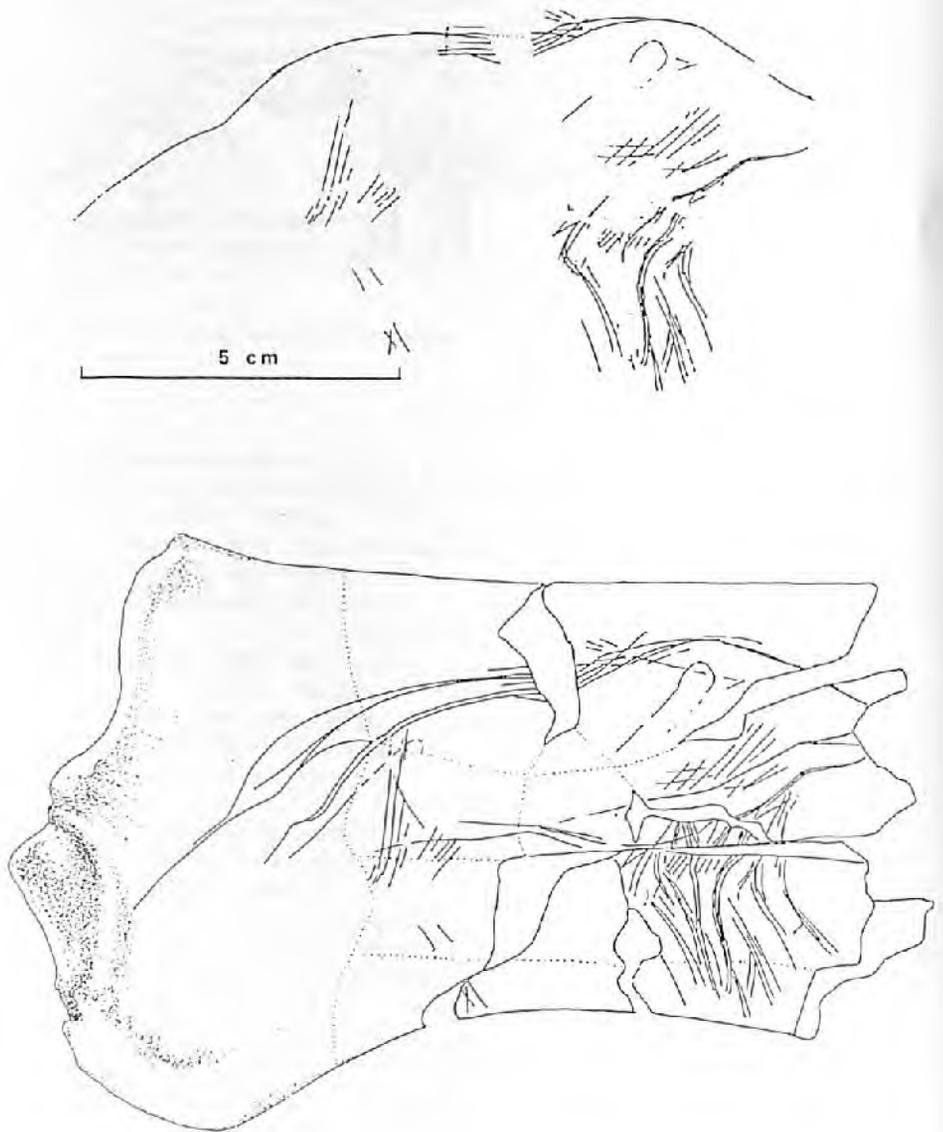


Fig. 2 Grotte des Eyzies (brèche). Glouton gravé sur omoplate de cheval. Relevés A Sieveking, *Catalogue*, n° 114 et dessin inédit de l'os gravé.

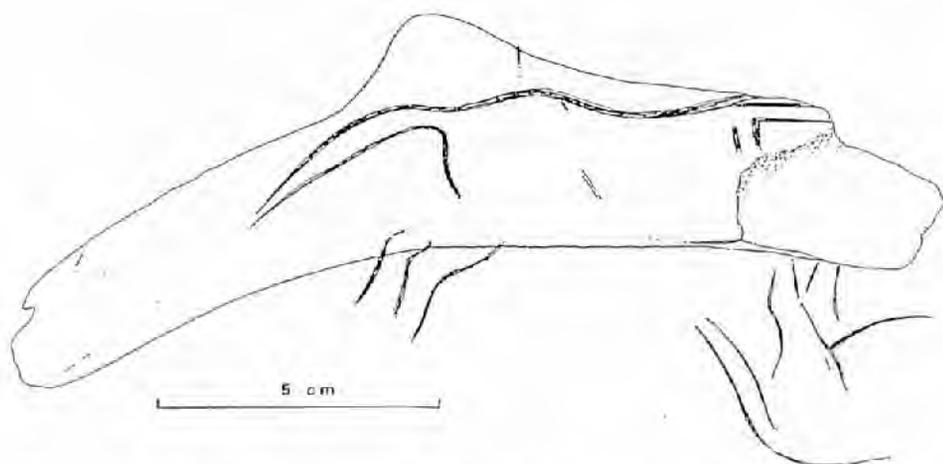


Fig. 3. Gorge d'Enfer Chevaux gravés sur bois de renne. Relevé A. Sieveking. *Catalogue*, n° 150.

ramenés de l'intérieur, et l'on en remarque particulièrement sous un bloc de roche qui paraît s'être écroulé postérieurement à l'extraction des déblais de la caverne ». Si nous reprenons cette description, il est difficile d'y reconnaître le petit abri et la petite grotte d'Oreille d'Enfer, mais nous pensons plutôt à la grotte d'Abzac, située à peu près à la même distance du Grand abri. Nous reviendrons sur ce problème plus loin.

Cependant, interprétant ces informations sommaires, et suivant aussi d'autres auteurs, Ann Sieveking estime que les fouilles pratiquées par Lartet et Christy portèrent essentiellement sur la grotte d'Oreille d'Enfer, et peut-être un peu sur le Grand abri. Parallèlement, elle conteste qu'ils soient intervenus sous l'abri qui porte maintenant le nom de Lartet parce que « presque entièrement dénudé ». Mais c'est le Grand abri que les auteurs qualifiaient ainsi en 1864. En outre, comme elle estime qu'à Gorge d'Enfer il n'a pas été trouvé *in situ* de documents postérieurs au Périgordien supérieur (ce qui est faux), elle suppose que le Grand abri pouvait contenir des dépôts magdaléniens expliquant le bâton décoré n° 150 et le double phallus de la collection Masséna. Ann Sieveking ne discute pas l'origine de ce dernier document : selon Girod et Masséna et d'autres auteurs, il vient de la grotte d'Abzac (cf. *infra*). De même passe-t-elle sous silence la présence de Solutrén à Gorge d'Enfer (Smith, 1966, p. 158).

A ce que nous savons de Gorge d'Enfer d'après la description de 1864, il faut ajouter le dessin publié par Lartet et Christy en 1865-1875, fig. 2, p. 4 (notre fig. 5), qui donne le profil du vallon : en *a*, on voit une vaste cavité (« Cave, With Bones, etc. ») qui correspond au Grand abri, et en *b*, en contrebas, un abri plus petit (« Recess, with Bones, etc. »), juste au niveau du « new Rivulet ». Cet abri *b* ne peut être que l'abri Lartet actuel qui était donc connu à l'époque de nos deux explorateurs. Fort curieusement, en

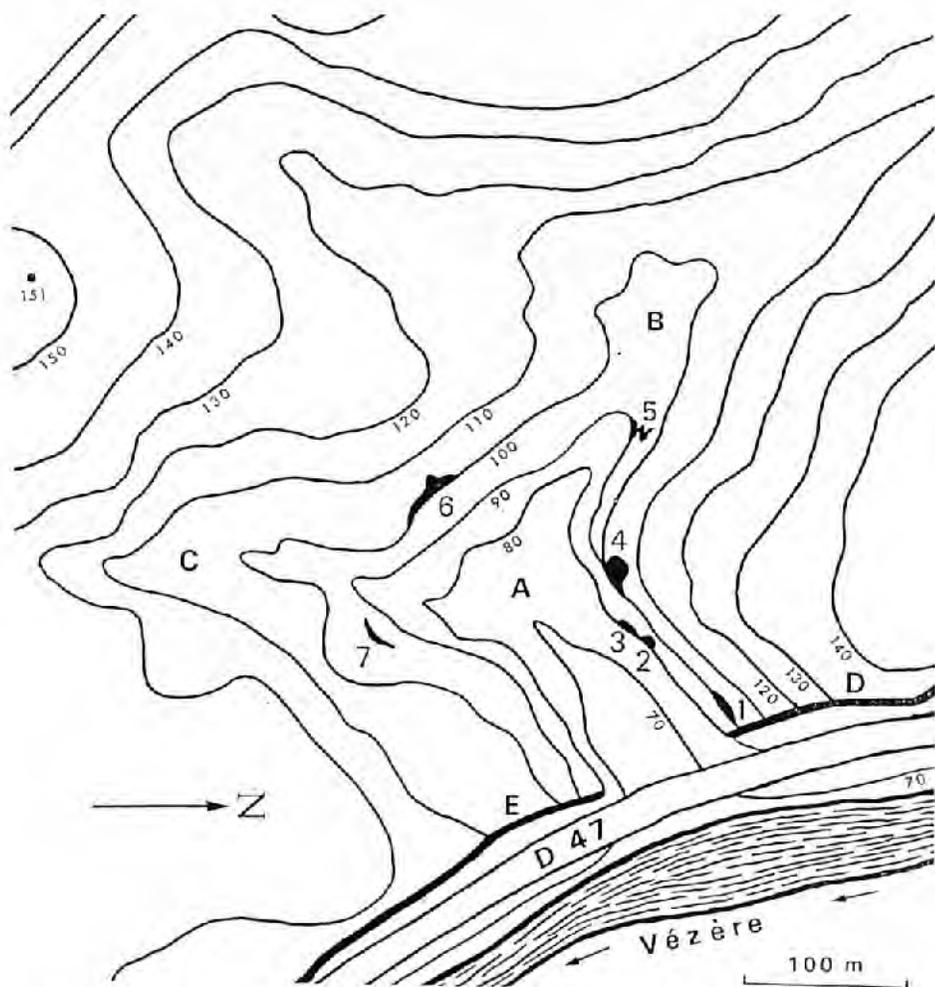


Fig. 4. Plan du vallon de Gorge d'Enfer et localisation des sites (voir dans le texte).

1906, P. Girod reproduit une partie du même profil (fig. 7, p. 71 et notre fig. 6) en le modifiant un peu pour y substituer, en *b* du dessin précédent, la station de Gorge d'Enfer B qu'il avait découverte et fouillée en 1892, actuellement appelée abri du Poisson ; G, la « grande grotte », restant le Grand abri.

Dans une certaine mesure, l'historique de ces sites peut permettre de préciser les points d'intervention de Lartet et Christy :

1. L'abri Pasquet a été découvert au début du XXe siècle par R. Peyrille et était alors intact (Peyrony, 1906, pp. 804-806).

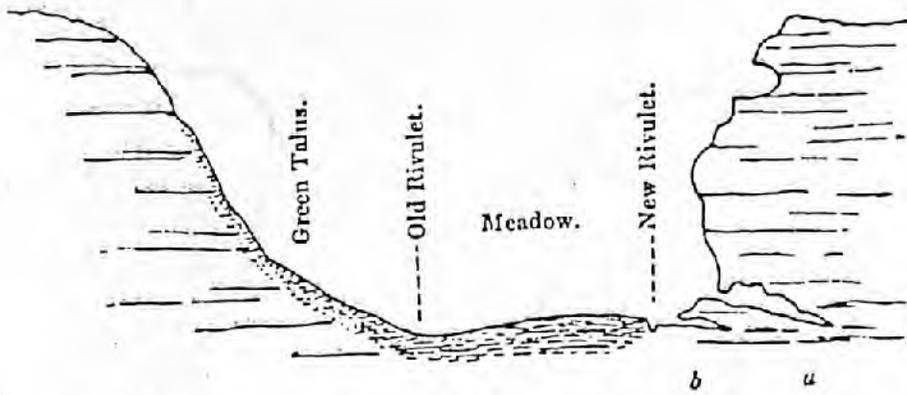


Fig. 5. Profil du vallon de Gorge d'Enfer. Lartet et Christy, 1865-1875, fig. 2, p. 4.

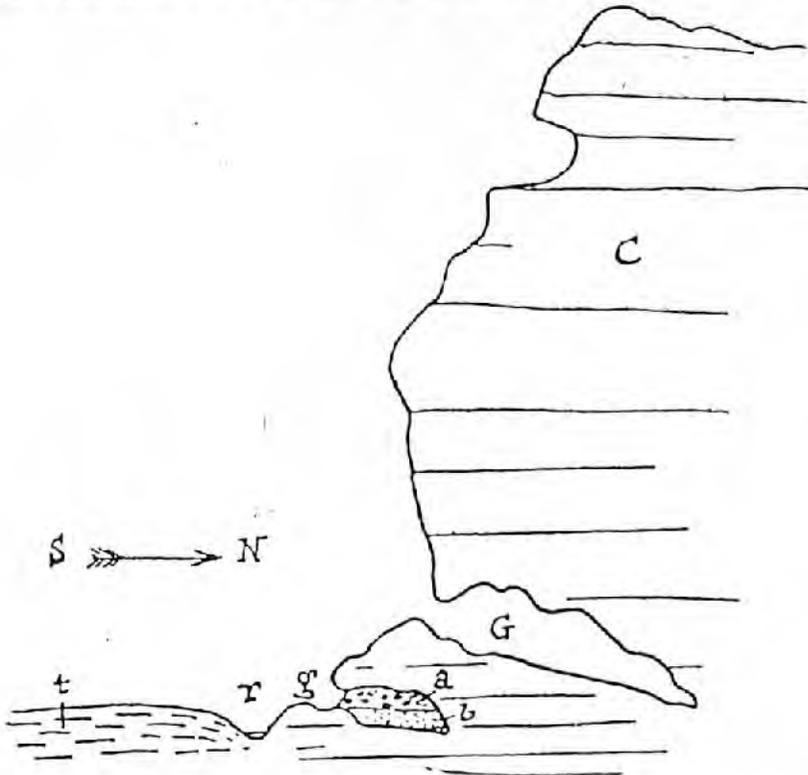


Fig. 6. Profil du flanc gauche du vallon de Gorge d'Enfer. Girod, 1906, fig. 7, p. 71 : c, falaise calcaire ; G, grande grotte ; g, petite grotte « fouillée par nous » ; r, ruisseau descendant à la Vézère ; t, prairie ; a, éboulis ; b, couche avec foyers « aurignaciens ».

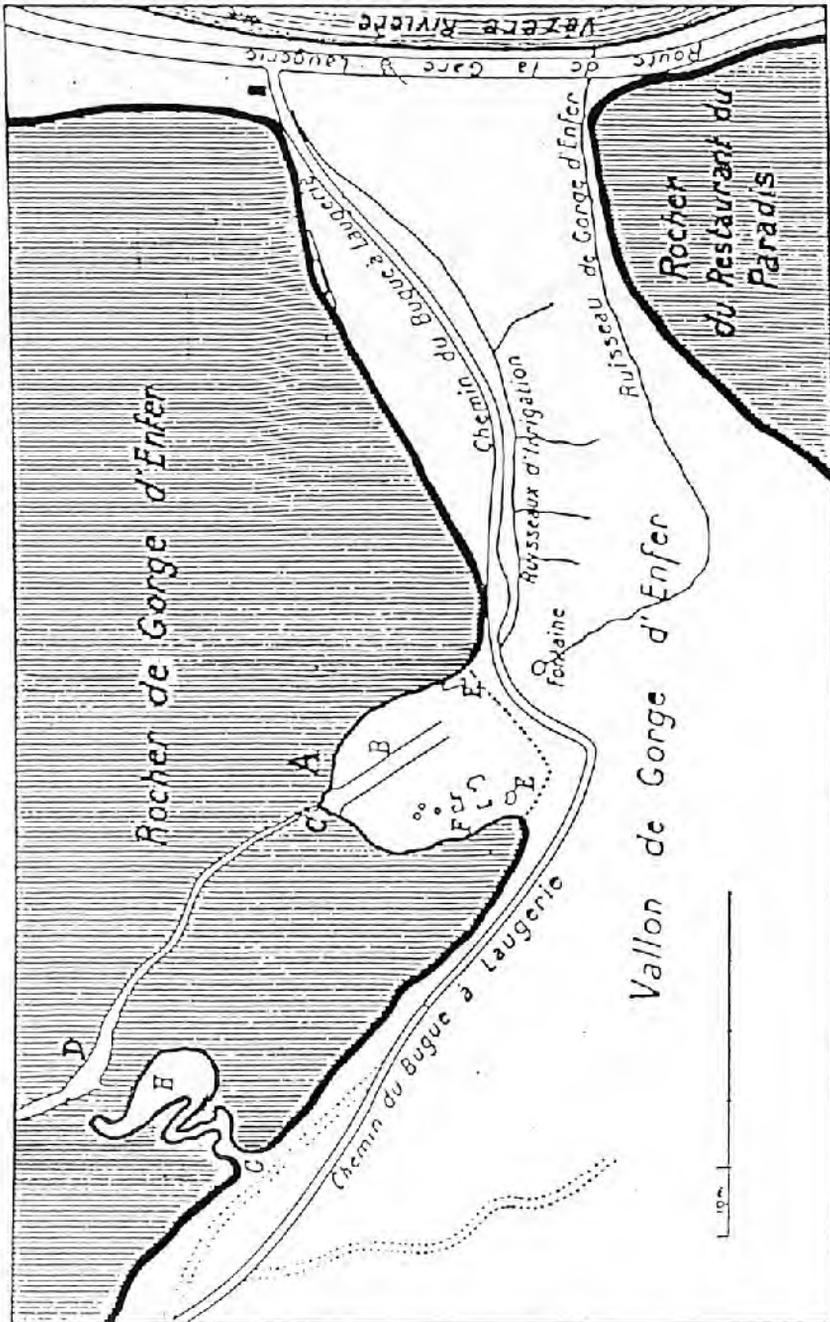


Fig. 7 Plan de Gorge d'Enfer et Oreille d'Enfer. Giroux et Schleicher, 1907, fig. 1

2. L'abri du Poisson, dit Gorge d'Enfer B par Girod, a été découvert et fouillé en 1892 par celui-ci ; il était alors intact, rempli jusqu'à la voûte par des éboulis superposés aux couches archéologiques, comme on le voit sur la coupe publiée par Girod (fig. 6). Massénat et Girod y font une courte allusion dès 1893 (sur cet abri, voir Peyrony 1932, Roussot 1984).

3. L'abri Lartet est figuré sur le profil publié par Lartet et Christy, quoiqu'ils ne signalent pas y avoir fouillé ; de nombreux auteurs suggèrent cependant le contraire (Breuil, Peyrony, Roussot, etc.).

4. Le Grand abri a été décrit par Lartet et Christy comme vidé de son remplissage archéologique, mais ils signalent pourtant des ossements et autres restes. En 1907, L. Giroux et Ch. Schleicher signalent d'importants travaux pratiqués peu auparavant par A. Massias dans cette cavité (1907, p. 165). En plein milieu de l'abri (fig. 7), Massias avait en effet ouvert « une énorme tranchée, de 29 mètres de longueur sur 2 mètres environ de largeur », tranchée qui permit d'atteindre au fond de l'abri une fissure qui fut suivie, en l'agrandissant, jusqu'à « 400 mètres environ », point où jaillit une source (la longueur indiquée nous semble quelque peu exagérée). Sous l'abri, les auteurs signalent « plusieurs foyers préhistoriques, très importants » et une abondante récolte de silex et d'ossements magdaléniens. Il n'est donc pas impossible qu'auparavant Lartet et Christy aient eux-aussi récolté des vestiges magdaléniens en ce lieu.

5. La grotte d'Oreille d'Enfer, alias des Chênes-Verts, aurait été fouillée par Lartet et Christy selon certains auteurs (Giroux et Schleicher 1907, Peyrony 1949, Sonnevile-Bordes 1960, Guichard et Delluc 1984, Sieveking 1987). Cette assertion repose essentiellement sur la citation de Lartet et Christy en 1864 concernant « la seconde grotte de la gorge d'Enfer, plus enfoncée d'une cinquantaine de mètres dans le vallon ». Nous reviendrons encore sur ce point, mais signalons que la description du site correspond mal à Oreille d'Enfer, cavité de petites dimensions dont l'occupation paléolithique semble limitée au porche sous abri, la grotte elle-même n'ayant été vidée que postérieurement. On ne voit donc pas comment on aurait pu en extraire « de grandes masses de débris organiques » avant Lartet et Christy. E. Rivière y a un peu fouillé vers 1899, sans y signaler de recherches antérieures (Rivière, 1906, p. 778). Lui succéda A. Massias au début du siècle (Giroux et Schleicher, 1907), et plus récemment L. Pradel en 1941 (Pradel, 1959). Massias a vidé le remplissage qui *comblait* la grotte, et l'on apprend que « cette galerie et surtout la terrasse qui la précède ont donné une grande quantité de silex et d'os travaillés... la première récolte atteint le poids d'environ 300 kilos »<sup>4</sup>.

4. Nous ne résistons pas au plaisir pervers de citer la suite et fin de cet article : « Avant de terminer cette courte communication, nous tenons à appeler tout particulièrement l'attention de nos collègues sur le travail formidable, exécuté avec tant de science et de méthode par M. Albert Massias : ce travail a nécessité 300 journées d'ouvriers et un très important matériel pour le transport des terres et déblais. Il serait à souhaiter que la Science préhistorique rencontre souvent des aides aussi intelligents et désintéressés que M. Massias ; et nous pensons que vous voudrez bien vous joindre à nous pour lui adresser les félicitations qu'il mérite. Nous ajouterons qu'une entente est intervenue entre lui et nous au sujet des fouilles à continuer : nous pourrons, de cette façon, réserver, à la Société préhistorique de France, la primauté de nos découvertes ». Sans commentaire !

Une citation de P. Girod (1906, p. 30) concerne le site de Gorge d'Enfer A, dont il ne précise pas la localisation, mais qu'il décrit ainsi : « Intéressante station qui fut découverte par le propriétaire du lieu et gaspillée, sans précaution, pour offrir aux visiteurs les pointes à cran qui se vendent bien à Laugerie-Haute. Je n'ai pu malheureusement que fouiller un petit coin négligé... » La présence de nombreuses pièces solutréennes (1906, pl. LXI à LXIV) évoque, plus que toute autre, la grotte d'Oreille d'Enfer, la seule qui ait livré du Solutreen dans ce vallon ; c'est aussi l'avis de Ph. Smith (1966, p. 158).

6. L'abri de Bil-Bas n'a guère laissé de traces dans la littérature. Il est cité sans autres précisions en 1949 par D. Peyrony, et D. de Sonnevile-Bordes en 1960 (p. 421) indique que « d'après M. Bourgon, l'abri du Bil-Bas est magdalénien ». Rien ne permet de penser que Lartet et Christy l'aient exploré ; en tout cas, il n'est pas en amont du Grand abri, mais pratiquement en face, sur la rive opposée.

7. La grotte d'Abzac. D. Peyrony (1947), D. de Sonnevile-Bordes (1960) et R. Joffroy (1973 et 1976-1977) y évoquent les fouilles de Girod et Masséat — parfois datées par erreur de 1887 ou 1888 — et la découverte du fameux double phallus sculpté et orné.

La première mention du site (en fait, un vaste abri du fond duquel part une grotte obstruée) date de 1893, au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. Masséat et Girod y présentent le résultat de vastes travaux effectués depuis 1890 grâce à une subvention de l'A.F.A.S. sur « un ensemble de près de 2 kilomètres que des galeries étroites, sinueuses, exploitées depuis plus de vingt-sept ans [i.e. 1863], ont révélé comme le centre des populations préhistoriques de la région » (p. 740). Et nos archéologues d'ajouter, ce qui laisse rêveur : « Nous avons attaqué [juste expression !] à la fois Laugerie-Haute, Laugerie Basse et Gorge d'Enfer, par de larges tranchées à ciel ouvert, ayant en moyenne 5 mètres de largeur ; en même temps, nous avons pratiqué des puits, des fouilles variant suivant les nécessités du lieu, sur les points intermédiaires entre ces trois points choisis pour les grands travaux ». On mesure ici l'ampleur des travaux... et des dégâts<sup>5</sup>.

En fait, Girod et Masséat sont peu précis sur l'emplacement de leur intervention à Gorge d'Enfer : « En 1890, nous avons entrepris sur le flanc gauche [i.e. droit] de la vallée une série de fouilles d'essai, espérant découvrir des foyers nouveaux. Le sol fertile avait été entrevu par Chrysty [sic] et Lartet, vers l'entrée même de la gorge, et nous pûmes facilement poursuivre la couche sur une assez grande étendue. Très mince d'abord, elle va s'épaississant à mesure qu'on s'enfonce vers les gros rochers éboulés qui se dressent au fond de la gorge... Bientôt la station s'affirmait comme une des plus belles de la vallée, et la découverte de la sculpture si étrange que

5. Ce long mémoire, s'il n'apporte guère d'informations scientifiques, nous fait mesurer l'ampleur des ambitions de certains et des dégâts causés à ces époques « historiques ».

nous avons décrite et figurée [voir 1900, pl. I] et où nous avons vu deux phallus réunis par la base a confirmé nos prévisions. Nos fouilles de l'année présente ont porté sur ce point, s'enfonçant le plus loin possible derrière les rochers, atteignant une profondeur de 6 mètres... Notre fouille a atteint 12 mètres de longueur, limitée par la menace de chute de gros rochers mal soutenus » (1893, p. 742).

Pour mémoire, le flanc *gauche* du vallon mentionné par Massénat et Girod correspond en fait au flanc *droit* du sens hydrographique, comme on le déduit de leur description globale du site (p. 740). Nous sommes donc bien à la grotte d'Abzac, seule cavité ayant une longueur d'au moins 12 mètres, une profondeur de 6, et qui soit marquée par la présence de gros éboulis encore visibles, certains encore instables. A l'inverse, il ne peut y avoir de confusion avec le Grand abri, bien plus vaste et beaucoup plus profond.

En revanche, on situe moins bien l'emplacement du « sol fertile » entrevu par Lartet et Christy « vers l'entrée même de la gorge ». En fait, Massénat et Girod considéraient Gorge d'Enfer comme un seul gisement continu, marqué par quelques points forts, de même qu'ils ont décrit comme un tout la « corniche » qui va de Laugerie-Haute à Gorge d'Enfer, voire à Cro Magnon, une fois passé le gué face à Gorge d'Enfer...

Dans leur ouvrage achevé en 1900, mais dont les premières livraisons sont antérieures de plusieurs années (7 fascicules étaient déjà publiés en 1893), Girod et Massénat légendaient ainsi la reproduction du double phallus (pl. I, n° 3) : « Cette pièce provient d'une grotte nouvelle fouillée à Gorge d'Enfer », grotte signalée p. 35 : « A l'extrémité de la vallée, sous un abri en surplomb assez avancé, nous avons commencé il y a trois ans une nouvelle fouille en un point inexploré... Le point choisi par Lartet et Christy était à 5 ou 6 mètres au-dessus du niveau de la Vézère [en fait un peu plus] ; notre station est à 10 ou 12 mètres au-dessus de ce niveau ». Donc, ici, pas d'allusion à des recherches antérieures à Abzac, bien qu'il s'agisse sans doute de ce site.

Cependant, dans le même ouvrage (p. 43), après avoir décrit le Grand abri, les mêmes auteurs écrivent : « C'est en face de la grotte, de l'autre côté de la vallée, que Christy et Lartet ont ouvert quelques tranchées ; les pièces recueillies ont montré que les couches archéologiques appartenaient par les silex et la faune à l'époque de Laugerie-Basse », c'est-à-dire au Magdalénien. Cette localisation des fouilles de Lartet et Christy paraît bien correspondre à la grotte d'Abzac, bien qu'en contradiction avec la citation précédente.

En revanche, nous ignorons auquel des sites de Gorge d'Enfer Girod fait allusion en 1906 (p. 4, dernier paragraphe), pour une station qu'il a fouillée en 1888. S'agit-il d'un premier sondage à la grotte d'Abzac.

Enfin, en 1906, après avoir mentionné la grotte des Chênes-Verts alias d'Oreille d'Enfer, E. Rivière (pp. 778-779) décrit un autre site : « la petite grotte de Gorge d'Enfer, bien connue par les recherches de Christy et Lartet, d'E. Massénat, etc. Elle est située à gauche et à l'extrémité du vallon du même nom. Malgré les fouilles de longue haleine qui y avaient été effectuées avant moi à diverses reprises, j'y ai recueilli encore, dans mes

fouilles de 1892, une série de beaux silex taillés, quelques instruments en os et des restes d'animaux, dont le Renne notamment ». Sommes-nous encore devant la grotte d'Abzac où Rivière serait intervenu à la suite de Girod et Massénat ?

Comme on le voit, les auteurs se contredisent parfois eux-mêmes sur la localisation et la date de leurs fouilles, et sont aussi en contradiction les uns par rapport aux autres. Il semble cependant que les principales fouilles de Girod et Massénat aient porté sur la grotte d'Abzac, peut-être aussi celles de Lartet et Christy. Ensuite, E. Rivière y aurait un peu fouillé, avant que D. Peyrony n'y tente une dernière et assez décevante exploration vers 1934 (Peyrony, 1947).

La difficulté de corréler les sites que Lartet et Christy furent susceptibles d'explorer en 1863-1864, les cultures représentées dans ces sites et les documents publiés, ne permet pas d'être trop précis. Dans les *Reliquiae Aquitanicae* sont figurés 29 silex taillés dont 2 seulement sont caractéristiques : 1 grattoir sur lame à retouche aurignacienne (A, pl. XXXVI, n° 1), et 1 fragment de feuille de laurier (A., pl. XXXIII, n° 1). Parmi les 17 pièces osseuses, seules 5 sagaies à base fendue attestent l'Aurignacien à Gorge d'Enfer (B, pl. XIII, n° 3 à 6, pl. XXVI, n° 2). On pourrait à la rigueur y ajouter l'os encoché et strié n° 154 (B, pl. XXV, n° 2) et peut-être le long poinçon décoré en bois de renne n° 151 (B, pl. XIII, n° 1). Une étude particulière des collections lithiques et osseuses conservées dans les musées permettrait sans doute plus de précision.

En définitive, les lieux où Lartet et Christy auraient pu intervenir restent donc les suivants :

1. Abri Lartet, qui contenait de l'Aurignacien (et un peu de Périgordien ancien).
2. Grand abri, d'époque inconnue (Magdalénien ?).
3. Oreille d'Enfer, dont le sommet a livré du Solutréen supérieur recouvrant du Périgordien supérieur à Noailles.
4. Grotte d'Abzac, occupée au Magdalénien plutôt supérieur, d'où pourrait provenir le bois de renne gravé n° 150, s'il ne vient pas du Grand abri.

Selon nous, Lartet et Christy sont intervenus en plusieurs de ces lieux sans se soucier de les distinguer, considérant l'ensemble du site comme un tout. La conclusion de cette longue digression modifie quelque peu les propositions d'Ann Sieveking, mais elle fait surtout apparaître les grandes imprécisions de nos connaissances sur les fouilles anciennes, non seulement pour ce qui concerne leur stratigraphie, ce qui est compréhensible pour l'époque, mais même leur localisation à l'intérieur d'un assez vaste territoire, ce qui diminue donc l'intérêt de ces documents anciennement exhumés.

### 3. *Laugerie-Basse*

Le British Museum possède 18 ornés de Laugerie-Basse : 17 de la collection Christy, 1 de la collection Peccadeau de L'Isle. Tous sont en bois

de renne. Dans ce lot, six, non figuratifs, étaient inédits.

De la collection Peccadeau, le n° 203, déjà publié en 1885, est présenté comme une tête vue de face, ce qui est certain, ce cervidé, de qui l'est moins car les deux cornes sans andouiller peuvent aussi bien être attribuées à un bouquetin ; mais il est vrai que la détermination des figures stylisées doit rester prudente.

De la collection Christy, trois empaumures de rennes sont bien connues depuis les publications de Lartet et Christy (1864 et 1865-1875). Le n° 200 porte sur une face un bison en extension, sur l'autre un bouquetin associé à une félin sans tête ni cou, mais à la queue explicite (fig. 8). Sur le n° 201, fracturé, figure la moitié postérieure d'un bison manifestement mâle. Sur chaque face du n° 202 sont gravés des protomés de bouquetins cadrés sur le départ d'un andouiller.

Parmi les pièces à décors non figuratifs, nous retrouvons les décors parfois complexes et énigmatiques connus sur d'autres documents du même site, et dont on peut voir un bon échantillonnage dans le petit musée de site de Laugerie-Basse ainsi qu'au Musée des Antiquités Nationales.

Pour cet ensemble, Ann Sieveking évoque particulièrement le Magdalénien IV dans ses commentaires, mais il faut savoir qu'en réalité la datation précise de ces œuvres est quasiment impossible car l'occupation du site couvre en fait les Magdaléniens IV, V et VI. Sauf dans certains cas, par comparaisons stylistiques avec des œuvres par ailleurs bien datées (mais elles sont rares), il serait illusoire d'être trop précis, compte tenu des méthodes de fouille de l'époque (méthodes pour le moins pittoresques).

#### 4. Laussel

De ce vaste gisement proviendrait une plaquette gravée d'une tête de capridé ? ou de cervidé ? (n° 250). A. Sieveking estime que la provenance de cette œuvre n'est pas tout à fait certaine car l'index du catalogue de la collection Sturge (Smith, 1937, p. 122) porte la mention « probably Laussel » dans l'inventaire sommaire des pièces du site ; mais la ponctuation semble indiquer que cette restriction ne concerne que 6 burins (et peut-être à leur site une trentaine de silex taillés et une portion de mandibule humaine) et non la plaquette gravée et les autres silex qui précèdent.

Avant l'intense exploitation de Laussel effectuée entre 1908 et 1914 pour le compte de G. Lalanne, on sait que E. Rivière y avait pratiqué en 1894 une fouille limitée, surtout dans les couches supérieures solutréennes (Rivière, 1902 et 1906). D'autres fouilleurs inconnus suivirent sans doute. La collection que le Dr. Allan Sturge céda en 1904 au British Museum comprenait entre autres celle acquise auparavant de A. Reverdit qui fouilla notamment dans le vallon des Roches à Sergeac. Nous ignorons si Reverdit visita aussi Laussel et si la pièce incriminée faisait partie de sa collection, ce que ne croit pas Ann Sieveking (*in lit.*) car Sturge avait aussi effectué des achats à des marchands inconnus. De plus, à Londres, toutes les pièces de la collection Reverdit portent son étiquette personnelle marquée de ses initiales A.R., ce qui n'est pas le cas de celle de Laussel.

On regrettera qu'il n'y ait pas dans le présent *Catalogue* un relevé de

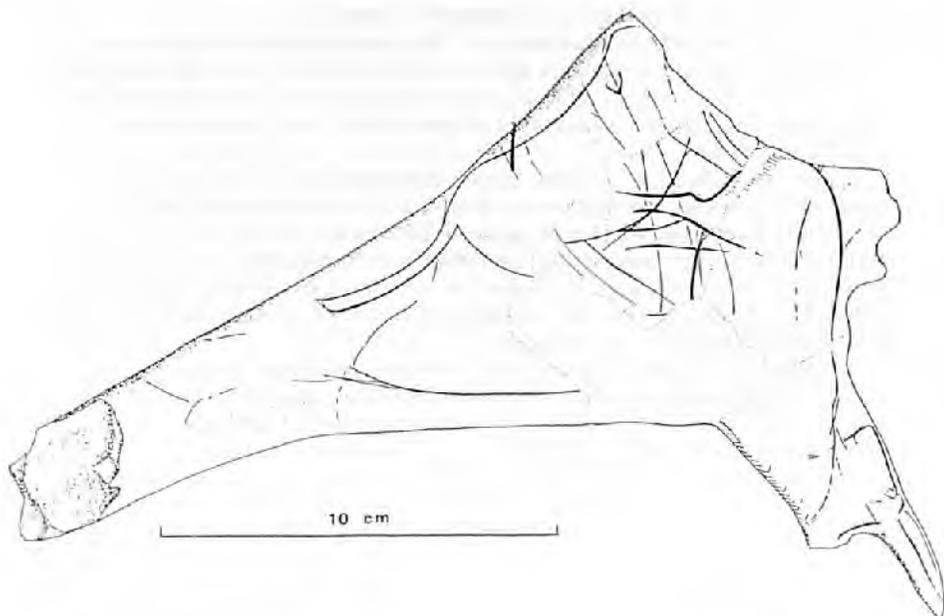


Fig. 8. Laugene-Basse. Bouquetin et félin sur ramure de renne. Relevé A. Sieveking, *Catalogue*, n° 200.

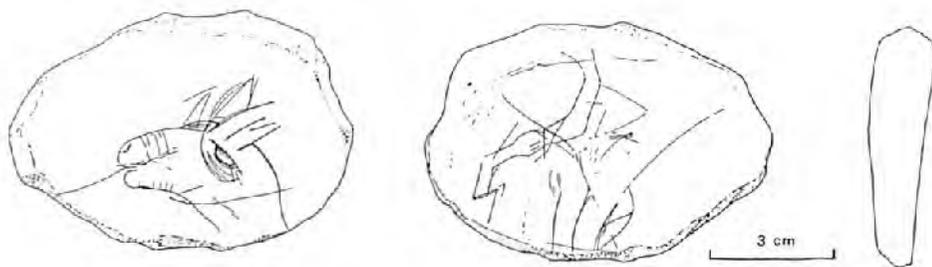


Fig. 9. Laussel ? Plaquette calcaire gravée, recto et verso. Relevé A. Sieveking (inédit). *Catalogue*, n° 250.

cette gravure, mais seulement une photographie peu lisible de l'avvers. Tout récemment, Ann Sieveking a eu l'obligeance d'effectuer le relevé graphique des deux faces de cette plaquette et de nous autoriser à la publier ici (fig. 9).

De forme ovale, longue de 88 mm dans son grand axe, cette plaquette calcaire semble épannelée. A. Sieveking nous a signalé que le bord supérieur porte des traces d'ocre et, sur une portion, des traces d'abrasion. A l'avvers, la gravure est fine mais nettement incisée ; le dessin est assez sommaire, voire malhabile, avec un œil mal placé. La convexité du front et l'amorce d'une encornure recourbée évoqueraient plutôt un capridé qu'un cervidé mais il est prudent de rester évasif. Au revers, à ce jour inédit, sont des traits énigmatiques que nous hésitons à interpréter. Quoi qu'il en soit, cette pièce ne départirait pas le Périgordien supérieur, ou le Solutréen de Laussel ; le matériel lithique figuré en 1937, avec un dessin sommaire de la tête gravée (fig. 662 à 666), est trop banal pour apporter un argument supplémentaire.

### 5. La Madeleine

Fort curieusement, dans leur première publication de 1864, Lartet et Christy ne consacrent que l'équivalent d'une page au futur site éponyme de la plus brillante civilisation du Paléolithique ; de même dans le volume achevé en 1875. Nous ignorons comment ils connurent cet abri, à l'écart des routes et des villages, mais accessible il est vrai à l'époque par un chemin remontant la vallée directement de Laugerie-Haute, sur la rive droite de la Vézère. Leurs premières trouvailles furent probablement réduites puisqu'en 1864 ils écrivent : « il s'y est également trouvé quelques pièces sculptées et représentant des formes animales, mais d'un travail trop imparfait pour qu'on puisse en distinguer les caractères zoologiques ». La suite des fouilles sera sans doute plus fructueuse puisque le British Museum est riche de 134 documents décorés (n<sup>os</sup> 300 à 433 du *Catalogue*) dont 29 figurent déjà dans les *Reliquiae Aquitanicae*. Les mêmes, et d'autres, ont été publiés ici ou là, notamment par Breuil et Saint-Périer (1927) et par Zervos (1959).

Comme on le sait, d'autres œuvres, également issues des fouilles de Lartet et Christy à La Madeleine, sont éparpillées dans de nombreux musées et organismes français ou étrangers (Bouvier, 1977, annexe). C'est ainsi que la célèbre gravure de mammoth sur fragment d'ivoire découverte par eux en 1864, est actuellement conservée au Museum d'Histoire Naturelle de Paris. Dans le *Catalogue* du British Museum, 58 des 134 documents recensés sont inédits (un seul n'est pas figuré). En outre, 16 fragments de pointes sont décrits, sans illustration, dans l'appendice 3 avec une numérotation particulière (n<sup>os</sup> A 300 à 315).

A l'exception d'un galet de rivière et de 14 fragments osseux, tous les documents de la collection sont en bois de renne. Il y a 23 bâtons perforés dont 9 avec figurations d'animaux ; 14 de ces bâtons sont à une perforation, 5 à deux, 3 à trois, et un exemplaire incomplet possède quatre perforations (n<sup>o</sup> 321). Deux des bâtons perforés ont conservé le pédicule caractéristique du bois de massacre (n<sup>o</sup> 321), alors que deux autres sont manifestement des bois de chute ; sur deux exemplaires sont conservés des portions d'andouil-

ler. Les autres pièces en bois de renne sont des fragments de bâtons, des sagaies à biseau simple ou double, des baguettes ou fragments de sagaie, 3 ou 4 ciseaux, un morceau de propulseur probable (n° 300) et d'autres pièces moins déterminables.

Les figurations animalières sont nombreuses mais peu variées. A. Sieveking en a compté 104 : 57 chevaux, 15 cervidés, 32 poissons. Notre inventaire serait plus restreint, sous réserve de vérification pièces en main : 48 chevaux et 3 autres probables, 10 rennes, 2 cerfs et 1 cervidé probable, 9 quadrupèdes indéterminés parmi lesquels il doit y avoir quelques autres chevaux très stylisés ou esquissés, enfin 9 poissons. Pour ces derniers, la différence tient à la prise en compte par A. Sieveking des motifs ovulaires, généralement striés, interprétés à la suite de Breuil et Saint-Périer comme schématisations de poissons, ce qui n'est pas toujours évident.

Le fragment de bois de renne n° 314 porte deux chevaux sculptés et incisés et deux motifs énigmatiques. L'un de ces motifs a été publié en 1924 comme « figure humaine assise » (Capitan, Breuil et Peyrony, fig. 92, n° 3) ; l'autre motif est bifurqué. L'interprétation de ces deux dessins comme figurations humaines est évoquée par A. Sieveking, mais à titre conjectural. De même pour le n° 318 qui serait une convergence entre une figuration de harpon (peu convaincante) et une figuration féminine (guère plus), alors que Breuil et Saint-Périer parlent de la dégénérescence éventuelle d'un dessin de batracien... (1927, fig. 67, n° 4). Quant au n° 301 où certains voyaient la figuration d'un enfant dans ses langes ou dans un panier, c'est de l'avis de A. Sieveking une interprétation « désespérée ». A notre avis, on ne peut trouver aucune représentation humaine probante dans la collection de La Madeleine au British Museum.

Le n° 355, bien connu, représenterait sur chaque côté d'une sagaie à double biseau un bras humain avec sa main, suivant l'interprétation de G. et A. de Mortillet (1881, n° 201). Ce dessin est identique à deux autres du même site, l'un sur baguette demi-ronde au Musée des Antiquités Nationales, l'autre sur fragment de ciseau, au musée de Salisbury. Breuil et Saint-Périer, eux, décrivent ces motifs parmi les stylisations de poissons (1927, fig. 48).

Le bois de renne perforé n° 317 présente trois gravures intéressantes : deux sont incontestablement des figurations de harpons à double rang de barbelures, le troisième peut être la figuration plus sommaire d'un harpon à un rang (fig. 10). Rares, et souvent discutables, sont les dessins d'instruments paléolithiques<sup>6</sup>. Seuls sont vraiment convaincants quelques harpons, s'il ne s'agit pas de simples signes barbelés comme on en trouve des exemples bien avant l'invention de ce projectile, mais quand il s'agit, comme ici, de dessins donnant la forme réelle de l'objet ; l'un d'eux est même du

6. Par exemple, certain a pensé que la « Vénus de Berlin » issue de Laussel pouvait tenir une lampe, d'autres ont parlé de propulseurs pour des signes à crochet de Lascaux, quelques millénaires avant l'invention de cette arme ; nous-même avons autrefois évoqué des harpons à deux rangs de barbelures pour un signe barbelé sur un blason de la même grotte.

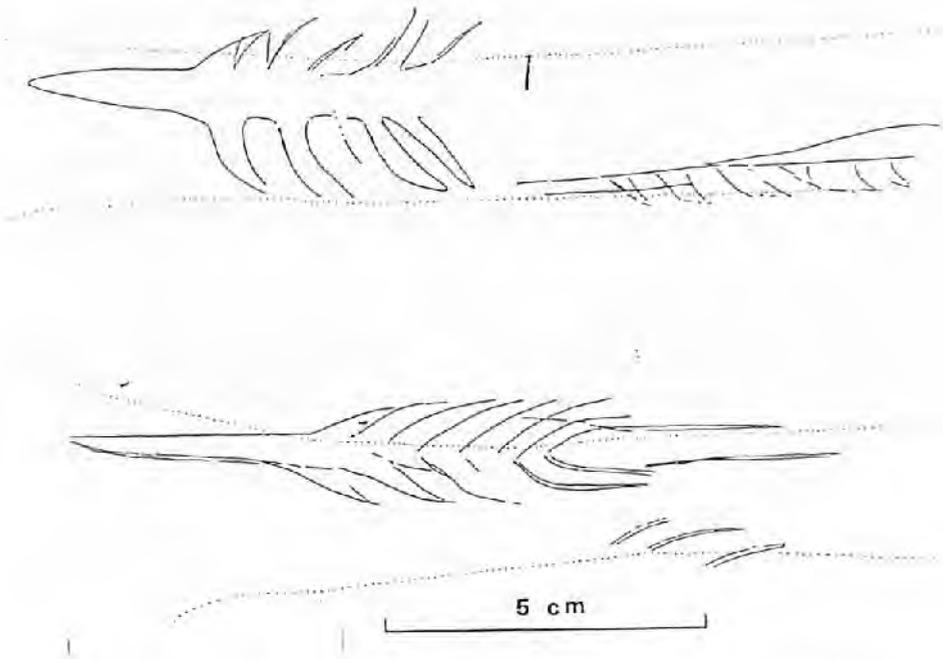


Fig. 10. La Madeleine. Figurations de harpons sur bois de renne perforé. Relevé A. Sieveking. *Catalogue*, n° 317.

type à pointe allongée dont on retrouve des exemplaires dans l'industrie du même site. Avec d'autres figurations du Courbet et de Montastruc, peut-être aussi de Massat, tous conservés au British Museum, l'inventaire déjà esquissé s'enrichit notablement (Roussot, 1976).

Quant aux décors, motifs géométriques ou « graphisme symboliques » selon l'expression de M. Chollot-Varagnac, ils sont trop nombreux dans ce *Catalogue* pour être commentés ici. On y retrouvera des motifs publiés déjà en 1875, d'autres connus par les fouilles postérieures (Capitan et Peyrony, 1928), d'autres représentés ailleurs, notamment à Laugerie-Basse, Montastruc, etc. Notons cependant au n° 368 et sur un fragment de bâton perforé n° 323 un motif original « en colonne vertébrale » (appellation personnelle) comparable à celui figuré sur un fragment de sagaie du Magdalénien VI de La Madeleine et sur un fragment de La Grèze, déjà signalés par D. Peyrony puis par D. de Sonneville-Bordes. Une analyse d'autres motifs permettrait sans doute de traquer d'autres indicateurs chronologiques, comme cela a été évoqué récemment au colloque de Foix.

Dans la plupart des cas, il est cependant difficile de proposer a posteriori des attributions chronologiques pour ces documents, et l'auteur de ce *Catalogue* s'en est bien gardé. Les fouilles de Lartet et Christy, effectuées

en plein centre de l'abri, ont sans doute porté globalement sur les trois couches du Magdalénien supérieur individualisées plus tard par D. Peyrony. Tout au plus peut-on signaler dans la collection Christy l'absence de pièces caractéristiques du Magdalénien IV telles que les rondelles en os, les contours découpés et les sculptures en ronde bosse. A l'inverse, les chevaux macrocéphales, profondément incisés, voire sculptés en bas-relief, caractéristiques de la dernière phase, sont ici abondants ainsi que les motifs « pisciformes » et quelques autres décors qui semblent spécifiques de cette phase.

### 6. La Tuilière

C'est une erreur de Breuil qui a longtemps fait attribuer à l'abri Reverdit, commune de Sergeac, un disque en os doublement perforé et grave sur chaque face d'un avant-train de cheval (n° 440 du *Catalogue* et notre fig. 11). Une étiquette ancienne porte pourtant le nom du gisement, assorti il est vrai des initiales A.R. qui ne signifient pas « abri Reverdit » mais correspondant aux initiales d'Alain Reverdit. C'est lui qui découvrit cette pièce et la décrit en 1878 dans notre *Bulletin*<sup>7</sup>.

Le dessin de Breuil fut publié en 1935 par F. Delage dans son étude de l'abri Reverdit, et cette rondelle fut par la suite traditionnellement attribuée à ce site du Magdalénien III par plusieurs auteurs. Ainsi, en 1960, D. de Sonneville-Bordes écrit (p. 466) que les rondelles d'os se trouvent dans le Magdalénien III-IV, sans doute en pensant pour le stade III à la rondelle attribuée par Delage à l'abri Reverdit. Or, l'erreur de localisation rectifiée, A. Sieveking affirme qu'en France ces rondelles sont exclusives du Magdalénien IV, ce qui leur conserve un rôle de bon marqueur chronologique.

Le site de la Tuilière décrit par Reverdit est dans une ligne de rochers bordant la route de Montignac et à son niveau, à un peu plus d'un kilomètre en amont du Moustier, mais sur la commune de Saint-Léon-sur-Vézère. Il a pris son nom du lieu-dit situé un peu en amont, où se trouvait autrefois une tuilerie, lieu connu actuellement comme « Sous le Roc »<sup>8</sup>. Le gisement fut exploré en 1872 sur une surface limitée à deux mètres carrés, le reste de

7 Les erreurs d'attribution ont la vie dure, faute de vérifier les publications princeps. Il en est ainsi d'une rondelle en os du Musée des Antiquités Nationales, décorée d'un auroch sur une face, probablement une vache, et d'un jeune de la même espèce sur l'autre face : elle provient des fouilles Péquart au Mas d'Azil, mais fut attribuée à Laugerie-Basse par Graziosi (1956), Leroi-Gourhan (1965), Müller-Karpe (1966) et Barandarian (1968) sans que nous sachions pourquoi, alors que Zervas (1959), Chollat-Legoux (1962) et Sieveking (1971) lui donnent sa correcte provenance. De même, l'article de Breuil publié dans *Ipex* en 1938-1937 comporte de nombreuses attributions erronées.

8 La localisation précise de la grotte (ou de l'abri) de La Tuilière est un peu difficile car les auteurs qui en ont parlé sont eux-mêmes parfois un peu confus. De toute manière, il ne faut pas confondre *La Tuilière* exploré en 1872 par Reverdit et *le Roc de la Tuilière* publié en 1950 par D. Peyrony, dénommé aussi par lui *Le Roc* en 1949. Ce dernier site est près de l'ancienne tuilerie et des maisons qui portent maintenant le nom de *Sous le Roc*, en contre-haut de celles-ci et de la route ; Peyrony y aurait trouvé du Périgordien supérieur à pointes de La Gravette et de La Font-Robert.

Des précisions sur les divers gisements bordant la rive droite de la Vézère entre Le Moustier et Saint-Léon-sur-Vézère, mais sur cette dernière commune, seront ultérieurement données car il existe dans ce secteur un imbroglio difficile à démêler entre les appellations et les localisations indiquées par les auteurs — de A. Reverdit à D. de Sonneville-Bordes — par rapport aux lieux-dits mentionnés sur les cartes — de Belleyme à I.G.N. — et par rapport aux dénominations actuellement en usage sur place.

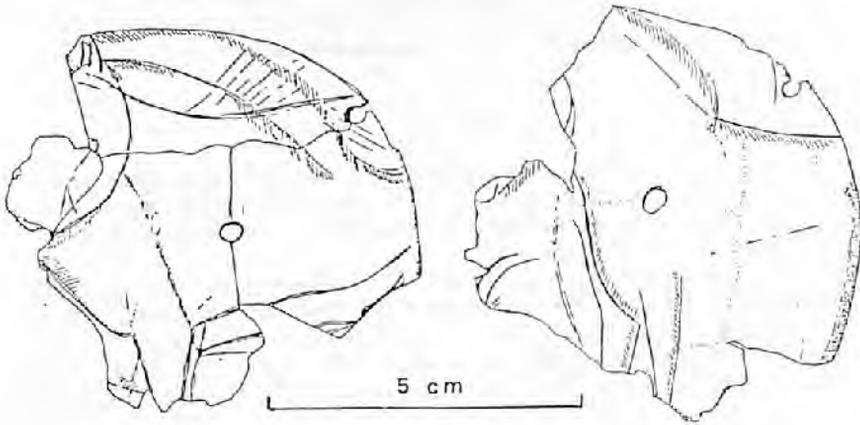


Fig. 11. La Tuilière. Rondelle en os perforée avec gravures de chevaux. Relevé A. Sievking. *Catalogue*, n° 440.

*La Tuilière.*

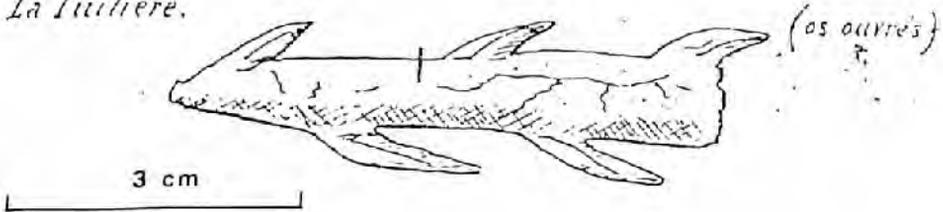


Fig. 12. La Tuilière. Fragment de harpons à deux rangs de barbelures. Reverdit, 1878, pl. h.-t.

la surface étant bouleversé. Dans son mémoire de 1878, Reverdit signale cette rondelle sans la figurer et la décrit suffisamment bien pour qu'il n'y ait pas de doute sur son identité avec le dessin de Breuil ; il n'y avait pas reconnu les gravures de chevaux, supposant plutôt la figuration de nageoires et de la queue d'un poisson : mais la disposition des deux perforations, une centrale, une latérale, outre l'étiquette et l'origine de collection ne font pas de doute.

Le contexte de ce document est peu clair. Que penser de la « flèche barbelée dans les deux sens » signalée par Reverdit (p. 399), qui est bien

un fragment de harpon à deux rangs de barbelures (*ibidem*, pl. h.-t. et notre fig. 12) ? Y avait-il donc à la Tuilière et du Magdalénien IV, à cause de la rondelle, et du Magdalénien VI attesté par le harpon ?

\*  
\*\*

La suite du *Catalogue* est consacrée à 68 documents du Courbet (Penne, Tarn), 160 de Montastruc (Bruniquel, Tarn-et-Garonne), 3 de Massat (Ariège), 1 du Kesslerloch (Suisse) et 6 de Cresswell Crags (Angleterre).

Les documents issus de la grotte du Courbet et ceux de l'abri Montastruc ont souvent été confondus sous l'appellation « Bruniquel », bien que provenant de deux sites bien distincts de part et d'autre de la rivière Aveyron à plusieurs kilomètres de distance. A. Sieveking les redistribue par sites et par collections : Wellcome et de Lastic pour Le Courbet, Peccadeau pour Montastruc.

La série de Montastruc, avec 160 documents (dont 49 plaquettes en pierre gravées), est de toute première qualité et d'une importance majeure, d'autant plus que nombreuses y sont les pièces inédites. Leur inventaire constitue un instrument de travail inappréciable, hélas sur des bases chrono-stratigraphiques inexistantes compte-tenu de l'ancienneté des fouilles. Tout au plus peut-on dire que les Magdaléniens IV, V et VI étaient présents à Montastruc comme au Courbet, mais il serait dangereux de préciser des attributions chronologiques a posteriori, comme on l'a souvent fait, dans la mesure où les bonnes séries de référence chronologique sont rarissimes (Bouvier, 1987 ; Lorblanchet et Welté, 1987 ; Roussot, 1987).

Ainsi, le *Catalogue* publié par le British Museum constitue un instrument de travail indispensable pour l'étude des collections émigrées en Angleterre, et pour celle de quelques sites majeurs de l'art paléolithique français. Les documents y sont répertoriés avec précision et les interprétations restent nuancées ; les relevés sont fidèles et nombreux. Voilà un bel ouvrage dont on ne peut que féliciter et remercier l'auteur<sup>9</sup>.

A.R. \*

\* 232, rue Sainte-Catherine, 33000 Bordeaux et U.A. 880 du C.N.R.S.

9. Cette même année 1987, Ann Sieveking a publié une importante analyse régionale et stylistique de l'art des plaquettes en pierre et des « plaquettes » en os ou bois de renne du Paléolithique supérieur français et cantabrique. Cet ouvrage méritera par ailleurs un compte-rendu particulier... et élogieux.

## Bibliographie

- BALOUT (L.). — Autour d'un centenaire, Vézère-Somme-Charente (1863-1963), *Centenaire de la Préhistoire en Périgord*, numéro spécial du *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1965, pp. 7-14, 1 fig.
- BARANDARIAN (I.). — Rodetes paleolíticos de hueso. — *Ampurias*, t. 30, 1968, pp. 1-37, 11 fig.
- BARANDARIAN (I.). — El Glotón (Gulo Gulo L) en el arte paleolítico. — *Zephyrus*, t. 25, 1974, pp. 177-196, 8 fig., 1 pl.
- BOUVIER (J.M.). — *Un gisement préhistorique : La Madeleine*. — Périgueux, Fanlac, 1977, 88 pp., 21 fig., 5 tabl.
- BOUVIER (J.M.). — Le glouton d'hier et d'aujourd'hui. A propos d'une gravure de La Madeleine (Dordogne). — *Société d'Anthropologie du Sud-Ouest*, t. 20, 1985, bulletin n° 1, pp. 33-40, 1 fig.
- BOUVIER (J.M.). — Bases objectives de la chronologie de l'art mobilier en Périgord, Charente et Poitou. — *Colloque international d'art mobilier paléolithique*, Foix-Le Mas d'Azil, 16-21 novembre 1987, pré-actes, pp. 13-20.
- BREUIL (H.). — De quelques œuvres d'art magdaléniennes inédites ou peu connues. — *Ipek*, Berlin-Leipzig, t. 11, 1936-1937, pp. 1-16, 15 fig.
- BREUIL (H.) et SAINT-PÉRIER (R. de). — Les poissons, batraciens et reptiles dans l'art quaternaire. — *Archives de l'Institut de Paléontologie humaine*, mémoire 2, 1927, 172 p., 76 fig.
- CAPITAN (L.), BREUIL (H.) et PEYRONY (D.). — Les gravures de la grotte des Eyzies. — *Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris*, 16e année, t. 12, décembre 1906, pp. 429-441, 12 fig.
- CAPITAN (L.), BREUIL (H.) et PEYRONY (D.). — *Les Combarelles aux Eyzies (Dordogne)*. — Paris, Masson, 1924.
- CAPITAN (L.) et PEYRONY (D.). — La Madeleine. Son gisement, son industrie, ses œuvres d'art. — *Publications de l'Institut International d'Anthropologie*, Paris, mémoire 2, 1928, 164 p., 70 fig., 19 pl.
- CARTAILHAC (E.). — Oeuvres inédites des artistes chasseurs de rennes. — *Matériaux*, 19e année, 3e série, t. 2, 1885, pp. 63-75, 14 fig.
- CHOLLOT-LEGOUX (M.). — *Arts et techniques de la Préhistoire*. — Paris, Morancé, 1962.
- DELAGE (F.). — Inventaire des grottes et abris préhistoriques de la Dordogne. — *Congrès préhistorique de France*, 8e session, Angoulême, 1912, pp. 372-386.
- DELAGE (F.). — Les Roches de Sergeac (Dordogne). — *L'Anthropologie*, t. 45, 1935, pp. 281-317, 21 fig.
- GIRAUX (L.) et SCHLEICHER (Ch.). — Travaux et fouilles de Gorge d'Enfer. — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 4, 1907, pp. 164-167, 2 fig.
- GIROD (P.). — *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Stations solutréennes et aurignaciennes*. — Paris, Baillière et Fils, 1906, 104 + 40 p., 100 pl. h.-t.
- GIROD (P.) et MASSENAT (E.). — *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Laugerie-Basse. Industrie — sculptures — gravures*. — Paris, Baillière et Fils, 1900, VIII + 104 + 44 p., 110 pl. h.-t.
- GRAZIOSI (P.). — *L'arte dell'antica età della pietra*. — Firenze, Sansoni, 1956 — *Paleolithic Art*. — London, Faber and Faber, 1960.
- GUICHARD (G.) et DELLUC (B. et G.). — Grotte d'Oreille d'Enfer, in *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. — Paris, Ministère de la Culture — Imprimerie Nationale, 1984, pp. 151-153, 5 fig.

- JOFFROY (R.). — Une œuvre d'art inédite de la grotte d'Abzac, commune des Eyzies-de-Tayac (Dordogne). — *Estudios dedicados al Profesor Dr. Luis Pericot*, Universidad de Barcelona, Instituto de Arqueología y Prehistoria, 1973, pp. 131-133, 2 fig.
- JOFFROY (R.). — Objets inédits de la grotte d'Abzac (Dordogne). — *Sautuola II*, 1976-1977, pp. 119-123, 2 fig.
- LALANNE (G.). — Glouton gravé sur bois de renne de l'époque magdalénienne. — *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, t. 62, 1909, 3 p., 1 pl. h.-t.
- LARTET (E.) et CHRISTY (H.). — Les cavernes du Périgord. Objets gravés et sculptés des temps préhistoriques dans l'Europe occidentale. — *Revue archéologique*, nouvelle série, 5e année, IV, avril 1864, pp. 223-257, 10 fig., 2 pl. h.-t.
- LARTET (E.) et CHRISTY (H.). — *Reliquiae Aquitanicae, being contributions to the Archaeology and Palaeontology of Périgord and the adjoining Provinces of Southern France*. — London, Williams and Norgate — Paris, Baillière et Fils — Leipsic, Brockhaus, 1875. — XXIV + 302 + 204 p., 98 + 34 fig., 3 cartes, 89 pl. h.-t.
- LEROI-GOURHAN (A.). — *Préhistoire de l'art occidental*. — Paris, Mazenod, 1965 (1ère édition) et 1971 (2e édition).
- LORBLANCHET (M.) et WELTE (A.-C.). — L'art mobilier paléolithique du Quercy. Inventaire chronologique. *Colloque international d'art mobilier paléolithique*, Foix-Le Mas d'Azil, 16-21 novembre 1987, pré-actes, pp. 21-79, 23 fig.
- MARSHACK (A.). — Notations dans les gravures du Paléolithique supérieur. Nouvelles méthodes d'analyse. *Publications de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux*, mémoire n° 8, Bordeaux, Delmas, 1970.
- MASSENAT (E.) et GIROD (P.). — Nouvelles fouilles préhistoriques dans la vallée de la Vézère. — *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 22e session, Besançon, 1893, pp. 739-749 (et résumés pp. 276-277).
- MORTILLET (G. de). — Promenades préhistoriques à l'Exposition universelle. — *Matériaux*, 3e année, 1867, pp. 180-368, fig. 36-96.
- MORTILLET (G. et A. de). — *Musée préhistorique*. — Paris, Reinwald, 1881, 418 p., 100 pl. (1269 fig.).
- MULLER-KARPE (H.). — *Handbuch der Vorgeschichte*. Ester Band. Altsteinzeit. — München, C.H. Beck, 1966.
- PEYRONY (D.). — Une nouvelle station aurignacienne à Gorge d'Enfer, commune des Eyzies (Dordogne), L'abri Pasquet. — *Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences*, 35e session, Lyon, 1906, pp. 804-806.
- PEYRONY (D.). — Les abris Lartet et du Poisson à Gorge d'Enfer (Dordogne). — *L'Anthropologie*, t. 42, 1932, pp. 241-268, 11 fig.
- PEYRONY (D.). — La grotte d'Abzac à Gorge d'Enfer, commune des Eyzies-de-Tayac (Dordogne). — *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, t. 74, 1947, pp. 167-171, 2 fig.
- PEYRONY (D.). — *Le Périgord. Essai de géographie humaine*. — Périgueux, Société Historique et Archéologique du Périgord, 1949.
- PEYRONY (D.). — Notes sur quelques petits gisements préhistoriques. — *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, t. 77, 1950, pp. 55-64, 3 fig.
- PRADEL (L.). — Le niveau de Noailles d'Oreille d'Enfer, commune des Eyzies-de-Tayac (Dordogne). — *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 56, 1959, pp. 228-235, 3 fig., 1 tabl.
- REINACH (S.). — *Répertoire de l'art quaternaire*. — Paris, Leroux, 1913, XXXVIII + 206 p. dont 189 p. d'ill.
- REVERDIT (A.). — Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère (Dordogne). — *Bulletin de la Société Historique et Archéolo-*

- gique du Périgord, t. 5, 1878, pp. 384-419, 1 carte h.-t. dépl., 1 pl. h.-t. dépl.
- RIVIERE (E.). — Grottes du Périgord. — *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 31e session, Montauban, 1902, t. 2, pp. 917-921, 1 fig.
- RIVIERE (E.). — Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie. — *Congrès de l'Association Française pour l'avancement des sciences*, 35e session, Lyon, 1906, pp. 773-798, 19 fig.
- ROUSSOT (A.). — Les découvertes d'art pariétal en Périgord. — *Centenaire de la Préhistoire en Périgord*, numéro spécial du *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1965, pp. 99-125.
- ROUSSOT (A.). — Figuration sur os d'un harpon à barbelures de l'abri des Marseilles à Laugerie-Basse. — *Colloques internationaux du C.N.R.S.*, n° 568, Méthodologie appliquée à l'industrie de l'os préhistorique, 1976, pp. 95-98, 2 fig.
- ROUSSOT (A.). — Abri Lartet, in *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. — Paris, Ministère de la Culture — Imprimerie Nationale, 1984, p. 135, 1 fig.
- ROUSSOT (A.). — Comparaisons stylistiques de l'art mobilier et de l'art pariétal du Périgord et de la Gironde. — *Colloque international d'art mobilier paléolithique*, Foix-Le Mas d'Azil, 16-21 novembre 1987, pré-actes, pp. 181-190, 4 fig.
- SAINT-MARTIN (J.). — Les premières découvertes préhistoriques. — *Centenaire de la Préhistoire en Périgord*, numéro spécial du *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1965, pp. 127-138.
- SIEVEKING (A.). — Paleolithic decorated bone discs. — *The British Museum Quarterly*, vol. 35, 1971, pp. 206-229, 10 pl. h.-t. (42 fig.), 1 carte h.-t. (Préhistoric and Roman Studies).
- SIEVEKING (A.). — Engraved magdalenian plaquettes. A regional and stylistic analysis of stone bone and antler plaquettes from Upper Paleolithic. — *British Archaeological Reports*, International Series 369, 1987, 238 p., 56 fig., 18 pl., 4 cartes.
- SIEVEKING (A.). — *A catalogue of palaeolithic art in the British Museum*. — London, British Museum Publications, 1987, XVIII + 118 p., 131 pl. h.-t.
- SMITH (Ph. E.L.). — Le Solutrén en France. — *Publications de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux*, mémoire n° 5, Bordeaux, Delmas, 1966.
- SMITH (R.A.). — *The Sturge collection of flints (Foreign)*. — London, British Museum, 1937.
- SONNEVILLE-BORDES (D. de). — *Le Paléolithique supérieur en Périgord*. — Bordeaux, Delmas, 1960.
- SONNEVILLE-BORDES (D. de) et LAURENT (P.). — Un os gravé magdalénien de la grotte des Eyzies, Dordogne. Collection Watelin. — *La Préhistoire, problèmes et tendances*. — Paris, C.N.R.S., 1968, pp. 411-420, 5 fig., 2 pl. h.-t.
- WHITE (R.). — *Dark Caves, Bright Visions. Life in Ice Age Europe*. — New-York, The American Museum of Natural History, 1986, 176 p., 195 fig.
- ZERVOS (Ch.). — *L'art à l'époque du renne en France*. — Paris, Cahiers d'art, 1959.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

530 SOUTH EAST ASIAN AVENUE

CHICAGO, ILLINOIS 60607

TEL: 773-936-3700

FAX: 773-936-3700

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

## André Loche, « réfugié » à Amsterdam (1734-1750) et son père Elie Loche, négociant à Bergerac

par René COSTEDOAT

Bergerac et la Hollande... Les « réfugiés » protestants... La « vinaterie » d'Amsterdam... La route des vins du Périgord méridional vers la mer du Nord, la mer Baltique, la mer Blanche, les Indes orientales... Le sujet n'est pas totalement nouveau. Mais quand on dépouille quelques centaines de lettres inédites, dont 285 écrites entre 1735 et 1743 par le seul André Loche, émigré bergeracois à Amsterdam, on constate que le sujet, inépuisable, était très loin d'être épuisé <sup>1</sup>.

### *Biographie sommaire d'André Loche :*

- 25.3.1716 : *baptême catholique à Bergerac (né le 15), « fils naturel et légitime » de Elie (ou Hellie) Loche, marchand, et Anne Poumeau, habitants de Bergerac.*
- déc. 1734 : *réside en Hollande. Etudie le hollandais au village de Digenberg (1735), à*  
juill. 1750 : *puis formation, d'un an chez le négociant Malepougue, puis commis-sionnaire-négociant à Amsterdam.*
- 1750 à 1761 : *négociant à Bergerac, associé dans les affaires familiales.*
- 6.1.1764 : *contrat de mariage (catholique) avec d'elle Jeanne Gontier de Biran.*
- 29.9.1783 : *décès protestant dans son domaine du Touron (Monbazillac).*

### **L'arrivée en Hollande — le temple — le village :**

Le jeune émigré débarquait dans un pays étranger... Mais pas totalement étranger et de moins en moins au 18<sup>ème</sup> siècle : André Loche avait été précédé en Hollande par un oncle : Isaac Poumeau <sup>2</sup>. Arrêtons-nous un

1. Je suis très reconnaissant à la dépositaire des archives Loche-Pauly-Eymeric (L.P.E.) d'avoir bien voulu me permettre d'étudier ces documents. Elle préfère pour l'instant conserver l'anonymat, mais elle envisage de publier ultérieurement les lettres d'Hollande de ses ancêtres, grouillant de détails, en particulier sur l'écosystème bergeracois au 18<sup>ème</sup> siècle.
2. J'ai déjà évoqué ce personnage (BSHAP t. 113 p. 57). On trouvera dans le même article (v. notamment l'arbre généalogique) Elie Loche, époux d'Anne Poumeau, père d'André.

instant sur la lettre écrite par ce dernier à son père le 18 août 1710, 3 jours après son arrivée à Rotterdam. Cette lettre apporte des indications et des repères intéressants.

En 1710, pour un huguenot l'émigration était encore illégale, clandestine, périlleuse ; la lettre pouvait tomber dans bien des mains... Isaac, prend soin de marquer nettement à son père qu'il a quitté le royaume « *sans vous en donner avis* » et sans « *voire aprovation et de ma mère* ». Mais ce jeune protestant (21 ans) privé du culte public par la loi en France, ne cache pas ses sentiments à son arrivée en terre de Refuge. Oh ! « *Je feus hier (dimanche) trois fois au temple. Jantandy precher deux Beaux Sermons et le soir une belle prière. Jauray souhaité de tout mon cœur que tous vous autres y fussies esté. Enfin cella me charma dantandre de si belles parolle, les gens de par icy son bien heureux de pouvoir prier dieu peubliquement. Il y a grand nombre de gens de France par icy et il en arrive tous les jours* ».

Et pourtant les motivations de ce « réfugié » n'étaient certes pas uniquement religieuses ; l'étaient-elles même principalement ? Rien n'est moins certain : « *sy jay passé de dessa cella n'est que dans lintanction que pour aprandre la langue flamande car cella est fort nesesaire pour un marchant de France, quand je lauray aprise mon intanction et de man retourner en France qui sera sil plait a Dieu dans 3 ou 4 ans* ». Pour étudier le hollandais, Isaac irait s'installer dès la semaine suivante dans un village, à quelques lieues de Rotterdam, car « *on ne peut pas apprendre la langue dans la ville parce qu'il a beaucoup de francé* ». Et il demande à ses parents de l'aider, en lui envoyant deux barriques ou si possible un tonneau de vin blanc, à adresser à Pierre Chalié, marchand de Rotterdam, son hôte provisoire.

Pour cette catégorie d'émigrés, le séjour au village constituait une étape quasiment indispensable. Ils y trouvaient un bain linguistique et aussi des conditions de pension intéressantes, avantage majeur pour ces bourgeois économes. André Loche, 19 ans, écrit à son père, du village de Digenberg (27.3.1735) qu'il y a trouvé pension pour 240 florins par an, nourri, couché, blanchi « *et avoir à boire de la bière. Je ne suis qu'à 3 lieues d'Amsterdam, sy j'avois trouvé quelque pension a meilleur marché quoy que plus éloignée de la ville je les auroit toujours préférée pourveu quilz usent parlé Bon Holandois (...)* on vouloit que je fut a Ylversom ou a Alf qui sont de for Beau vilage a l'un 260 (florins) et a lautre 250, ce quy a fait que jay préféré velluy cy quoy que petit ». En ville, selon André, le coût de la vie doublait ou presque. Pour un jeune bourgeois, la vie dans l'isolement du village n'était pas très gaie, surtout l'hiver : « *je sais trop ce qu'on y souffre* » écrira plus tard André. « *Il (Etienne Escot, cousin d'André) ne s'ennuiera pas beaucoup y ayant plusieurs autres françois*... Mais « *à la vérité il n'apprendra pas si vite que sil avoit esté seul* » (10.1.1736).

Ce séjour était de durée variable, compte tenu du temps nécessaire pour maîtriser la langue. Arrivé à Amsterdam en décembre 1734, parti au village en mars 1735, André Loche était de retour en ville en janvier 1736 (ou avant). Il travaillait alors chez Malepougne, négociant d'origine berge-

racoise à qui Elie Loche adressait alors ses vins. Il s'initiait parallèlement (10 leçons à 20 sous de l'heure) « *non seulement à tenir les livres à partie double, mais (aux) changes de tous les pays avec lesquels cette ville négocie* ». Etienne Escot resta un an au village d'Alphen avant de venir travailler à Amsterdam au comptoir de Pierre Aché, sous la protection de Jean Naudy à qui son père (Domenget Escot) envoyait ses vins. Mais Jean Loche, débarqué en janvier 1743, n'était toujours pas opérationnel 16 mois plus tard. André, son frère aîné, le jugeait appliqué mais pas très doué... C'est seulement en novembre 1744 qu'il s'installa à Amsterdam auprès d'André, qui était devenu négociant : « *mes occupations icy sont de faire les comtes des marchands de vin, de copier les lettres de mon frère, de faire et copier une partie de ses comtes de vente, et facture, et enfin de lui servir de commis* ».

### Une lucarne sur le petit monde des émigrés aquitains d'Amsterdam :

Dans les quatrième et cinquième décennies du XVIII<sup>ème</sup> siècle, sous le ministère de Fleury notamment, la situation des émigrés n'était plus celle du temps des dragonnades. André Loche appartenait à la troisième ou quatrième génération d'émigrés bergeracois en Hollande. Il désigne encore (une fois) ses semblables comme des « réfugiés », mais ordinairement le voyage aller-retour entre Amsterdam et Bergerac ne posait alors semble-t-il aucun problème majeur d'ordre administratif <sup>3</sup>. L'ordonnance du 18 septembre 1713 permettait de sortir librement du royaume pour pratiquer le commerce. Et l'arsenal répressif qui si longtemps avait envoyé tant de protestants aux galères, qui les avait dépouillés de leurs biens en cas de sortie non autorisée, cet arsenal à visées totalitaires avait subi l'érosion de la logique de la vie.

L'interprétation de la Loi évoluait... En 1753 André Loche voulut récupérer sa part d'héritage, des juristes bordelais lui affirmèrent que son long séjour en Hollande ne constituait pas un obstacle, en invoquant une déclaration royale... d'août 1663 ! Cette dernière, selon eux, définissait comme illégaux les départs à l'étranger « *pour y faire un établissement par mariage acquisition d'immeubles, transport de famille ou pour quelque autre établissement stable* » André Loche, qui avait vécu seize ans en Hollande (1734-1750), mais qui ne s'y était pas marié, qui avait fait plusieurs voyages en France et qui était revenu à Bergerac pour s'y fixer, ne pouvait pas tomber sous le coup de la Loi... même s'il n'était pas aisé d'échapper aux griffes de la Régie des biens des religionnaires fugitifs <sup>4</sup>.

Dès cette époque, le voyage (ou le stage) en Hollande était devenu une étape dans l'éducation des adolescents, chez certaines familles bergeracoises comme chez les négociants bordelais étudiés par Paul Butel. Les lettres d'André Loche citent Delorthe aîné et sa sœur Henriette : des cousins

3. En avril 1744, pendant la guerre de Succession d'Autriche, André Loche renonça à un voyage à Bergerac à l'annonce de la déclaration de guerre de la France à l'Angleterre et dans la perspective d'un engagement officiel des Provinces Unies contre la France.

4. Arch. L.P.E. Bte 2, liasse Elie Loche, n° 5.

bordelais de souche bergeracoise. Henriette était, en 1738-1739, demoiselle de compagnie à Amsterdam, André la trouvait bien à son goût, mais quand il fut question de mariage le père de la demoiselle — Isaac Delorthe, négociant aux Chartrons — opposa son veto. On trouve encore, sans guère de détails, les noms de jeunes Bergeracois de passage, ou rentrant au pays : Pierre Lespinasse junior, Malauger, Jean Raymond, Dalba, Meslon, E. Couderc...

Etienne Escot, déjà évoqué, repartit pour Bergerac en 1742, après un séjour en Hollande de plus de six années. Mais il revint plus tard s'établir à Amsterdam, il s'associa en 1749 avec André Loche : société « *Loche et Escot* », qui évolua entre 1760 et 1762 en « *Etienne Escot et Comp.* » Il prit sa retraite en 1777, à Bergerac<sup>5</sup>.

Jean Loche, nonobstant ses difficultés linguistiques, épousa Marie-Jeanne Van der Hoeven et se fixa semble-t-il ensuite en Hollande, où il signait Jean de Loche.

Les négociants d'Amsterdam d'origine aquitaine cités par André Loche sont relativement nombreux et les Bergeracois figurent au premier rang : Pierre et Joseph Eyma, Isaac et Pierre Couderc, Pierre Géraud, Jean Naudy, Malepougne, Jean Texier, Josué Valetton, Isaac Lacoudré, Gabriel Ferrière, Pierre Drilhole, Estienne Garrisson, Loreilhe et Pinet, Pierre Aché, Isaac Cazalz et fils, Cojols et Cordes, Dartilhac... Basset, tonnelier d'André en 1744, portait un nom assez commun dans le Bergeracois, son notaire était Me Thierry Daniel de Marolles<sup>6</sup>.

Naturellement, dans ce petit monde on se jalousait, on se concurrençait, on se critiquait, et André n'était pas le dernier dans l'art du dénigrement. Mais on était malgré tout solidaire des autres enfants du pays. Malepougne, cousin de la mère d'André, prit soin de ce dernier de 1734 à 1737. Il avait reçu les vins d'Elie Loche mais il accepta, sans arrière-pensée écrivit-il, que ces vins soient désormais adressés à André, « *le fils d'un amy, mon premier protecteur* » (12.9.1737). Dans sa lettre du 27 mars 1735, André écrit : « *la veille de mon départ d'Amsterdam (pour le village) je soupa chez M. Ferriere (...) j'ay mangé chez presque tous nos messieurs de Bergerac, excepté chez Teixier, Valetton et Izaac Couderc* » Une fois établi, André reçut à son tour à sa table plusieurs jeunes compatriotes, il hébergea quelque temps Delorthe aîné, prêta l'argent du voyage de retour à Dalba, etc.

Les limites de cette solidarité apparaissent à l'occasion de la venue à Amsterdam de Garlupié, neveu de Pauly, repris de justice en France et marqué au fer rouge. Il arriva en janvier 1743, adressé à André Loche avec les vins de la primeur. André tenta de le persuader d'embarquer pour les

5. Arch. L.P.E. Bte 1, lettre à Isaac Loche et Comp. de Lacoudré et Couderc d'Amsterdam (29.2.1777) — Jouanel (André) *Bergerac et la Hollande*, Bergerac 1951, p. 83 à 86.

6. Pour certains de ces émigrés, l'origine des liens avec la Hollande était probablement ancienne. A Loche évoque souvent son oncle maternel Isaac Poumeau qui avait vécu en Hollande de 1710 à 1725. On trouve dans les arch. Poumeau (Iasse Poumeau-Poujols-Samsson, n° 7) un compte indiquant que 8 Bergeracois s'associèrent en 1658 pour expédier à Pieter Van Beck d'Amsterdam 2013 boisseaux de châtaignes. On y relève les noms de Naudy, Texier, Escot. En 1697 Etienne Couderc d'Amsterdam vendait du vin de Bergerac (Arch. L.P.E. Bte 12 Ch. Eymeric-Amst. n° 12). Pour Eyma, V. Jouanel (A) op. cit. p. 92 à 95.

Indes, en vain. Alors il l'abandonna à son sort. Un mois plus tard Garlupié était arrêté pour vol et menacé d'être pendu si sa qualité de récidiviste était découverte. Mais la marque n'était pas nette et les juges d'Amsterdam envoyèrent le voleur se faire pendre ailleurs (il fut fouetté et banni) « *a la sollicitation des messieurs du pais qui ne souhaitoient pas non plus que moi de voir pendre icy un homme de ches nous* ».

Le « pais », « chez nous »... manifestement André pense à Bergerac, terre de ses pères. Le 6 avril 1744, alors que la guerre vient d'éclater officiellement entre la France et l'Angleterre, ce qui risque de faire basculer la Hollande du côté anglais, André envisage les conséquences d'un conflit entre la France et « nous »... Dans les lettres suivantes, il adopte un ton objectif pour parler des différentes puissances, dont la France. Cet enfant de Bergerac, protestant, émigré, négociant, avait une patrie, mais ce n'était pas le royaume du roi Louis.

### Le lien religieux :

Les jeunes gens partis en Hollande n'échappaient pas à la surveillance de leur famille. Chaque semaine, les lettres d'Hollande amenaient dans plusieurs maisons de Bergerac nouvelles et potins, rapidement diffusés... Sur place, à Amsterdam, l'église réformée veillait aux bonnes mœurs. Accusé par son père de dilapider son argent, André répond (31.5.1736) : « *je ne vous demande rien plus que votre amitié (...) et s'il ne faut pour l'obtenir que des sertifficats des diacres de notre Eglise<sup>7</sup> par lesquels vous verres ma conduite, il ne me sera pas difficile de les avoir* ».

Par ailleurs, les émigrés se chargeaient de fournir leurs coreligionnaires restés au pays en ouvrages religieux réformés, prohibés en France. André expédia en 1738, avec une cargaison de fèves, une Bible pour Hugon de Bergerac, facturée 30 livres, « *majant coute f. 15* » (15 florins).

Mais on chercherait en vain dans la correspondance d'André des traces d'activisme religieux ! Certes, les dimanche, jours de fêtes, jours de jeûnes, il n'était pas question de décharger les navires, ni même d'écrire (ou en tout cas de dater) les lettres. Certes, à l'occasion de chaque nouvelle année, le Seigneur était prié de combler de ses bénédictions la famille lointaine, certes, il lui était parfois demandé un effort pour assurer un bon prix aux vins de Bergerac. Ceci rapidement et sobrement, avant de passer aux affaires courantes. Selon tout apparence, la religion d'André était paisible et conservatrice. En 1742, à l'aube de la reconstitution des églises dans le Sud-Ouest, un jeune « *musicien* » itinérant fut arrêté à Bergerac pour avoir enseigné à des jeunes gens à chanter des psaumes. La nouvelle fit un certain

7. Il s'agit vraisemblablement de l'église wallonne d'Amsterdam, à laquelle appartenait en 1728 Pierre Eyma (Jouanel, op. cit. p. 94). Issue « *du premier refuge wallon dans les années 70 du XVI<sup>e</sup> siècle* » au temps du duc d'Albe, cette église, « *structure ecclésiastique francophone* » facilita l'établissement des huguenots venus de France. Voir la contribution de Bots (Hans) et Bastia Anse (René), de l'Université de Nimègue, à l'ouvrage collectif, sous la dir. de Magdelaine (M) et de Von Tadden (R). *Le Refuge huguenot*. A. Colin. Paris 1985. p. 65.

### Ventes à Amsterdam de quelques marques de vin blanc de Berçerac

année de récolte	1733	1735	1736	1737	1738	1739	1740	1741	1742	1743	1744	1745
navires de vin arrivés à Amsterdam venant de Libourne *				> 37				25	55	32	≈ 30	29 31
ELIE-AÏ LOCHE TOUVRON		L 21 (4)	L 27 72	L 22 105	L 26 (4) 102 L 21 (2)			L 30 86	L 18 94	L 30 54	L 31 58	L 30 57
ELIE LOCHE		L 16 1/2 (4)	L 23 59	L 19 1/2 (4)	L 24 80			L 26 43	≈ L 15	L 24 35 1/4	L 25 38 1/2	L 20 1/2 35 1/2
MALFOVRA		L 23 1/2 (4)	L 18 23 1/2	L 17 1/2 (4)	L 20 16 1/2			L 19 59				L 16 1/2
MALARDEAÏ	L 18 25	L 20		L 16 1/2 (4)								L 16 1/2
A. DVQVEYLA	L 18 27 1/2		L 22 37 1/2	L 15 34	L 21	L 22 13		L 22 23 1/2	L 21 22	L 22 13	L 16 1/2 14	L 16 1/2 14
ZP VILEPONTOV					L 24 42	L 16 1/2 3 18 1/2		L 23 20 1/2	≈ L 15	L 25 18 1/2	L 15	
DE PALISSE	L 20 27 1/2		L 23 18 1/2	L 13 14	L 22 16 1/2	L 18 17 1/2		L 20 15 1/4		L 22 13 1/2	L 10 3/4 15	L 14 17
SOVBIROV					L 23 23 1/2	L 18 1/2 3 18 1/2		L 21 12	L 17 24	L 24	L 21 1/2 23	L 19 21
GENDRE			L 24	L 19 (4) L 13 14 (4)	L 23 26 1/2	L 18 17 1/2	L 20	L 23 22 1/2	L 12 25 1/2	L 20	L 15	L 16 1/2 15
AÏ SORBIER					L 32 34			L 31 1/2	L 17 3 11 1/2	L 34 (4) 40 L 21 (2)	L 25 (4) 40 L 18 (2)	L 30 (4) L 20 (2) 32
LS IEAÏRE					L 22 28 1/2			L 25 26	L 17 22	L 22 31	L 15 1/4 30 1/2	L 23 (4) 22 1/2 L 14 (2)
I PLANTEAÏ					L 24 1/2 18 1/2				L 20 21	L 25 9 1/2	L 15 6	L 18 24 1/2

\* nombre de navires amenant les vins de l'année indiquée (le Carossier essentuelle ment) selon André Lohé  
L 20 : 20 livres de Gros (20 floms) par tonneau.  
(4) (2) : le marqué 2<sup>e</sup> marqué. Sans précision ensemble vendu au même prix.  
en écriture perçéc : nombre de barriques vendues (4 barriques par tonneau).

### vin blanc de Berçerac « Sanson » vendu à Amsterdam

Février 1745 L 18  
mars 1747 L 18  
mai 1747 L 26  
août 1748 L 25

### vin blanc d'Eymeric de Pouzy « Cinédes » vendu à Rotterdam

(marque EYMERIC)

1779 L 20 1/2 à L 21 1/2 1780 L 36  
1784 L 24 (4) L 14 (2) L 15 1/2 1791 L 46  
1786 L 20 1/4 L 20 1/4 (arch. I.F.L.)

Compte de vente de grains et net provenant de 84 cont<sup>es</sup> m<sup>es</sup> de blane de bergeonne recue  
pour compte de monsieur elle de la par la commission Jacobs capi master coloff  
marquis comme en marge et rendu savoir

	22 Barrique a pied crammer a 250	990	—
ELIELOCHE	22 or a hend <sup>te</sup> Berenburgh. . . at 30	990	—
AVTOVRON	21 or a otto plant . . . . . at 30	945	—
	11 or a Becke en bulman . . . . . at 30	495	—
	10 or a hend <sup>te</sup> van Castrop . . . . . at 30	450	—
ELIELOCHE	13 or a pieto vander meulen . . . . . at 26	507	—
A MALFOVRA	15 or a cejnier rosenberg . . . . . at 26	585	—
	15 or a adicaan handen . . . . . at 26	585	—
GENDRE	16 or a hend <sup>te</sup> Schuymer . . . . . at 23	552	—
	16 1/2 or a geort Bloemen . . . . . at 23	562	5
SOVBIKOV	2 or a Jan Souwring . . . . . at 21	63	—
MONBAZILLAC	163 1/2 Barrique	46731	3
	12 1/2 or Coulage	671	6
	176 Barrique	6663	19

Debit 1 p<sup>te</sup> . . . . . 671 6  
6663 19

*Grain*

Debit d'entree et payees a 3.14	162	16
Net chapian arrou ord <sup>re</sup> export a 13.11	506	4
Decharge d'entree de suite a 3.14	66	—
coulage de coulage	66	18
provision a 2 p <sup>te</sup>	133	5
net d'entree qui l'engent soit done le credit de mon: Ellis Loche	2	5638
	1025	31
	5638	16

Sauf erreur ou omission  
amsterdam le 8 Janv<sup>r</sup> 1762  
Andri Loche

Copie du compte de vente que Le capitaine Doume Reyno m'a fourni de 2 ton<sup>n</sup> vin blanc de Bergerac appartenant à mon sieur Elie Loche que j'ai été donné aux Reyno pour vendre à archangel à demi profit.

18 Barriques vendues comptant à 20 Roubels	Roubels	280. —
17 1/2 <sup>ca</sup> payable dans un an à 22 Roubels		377. 95 (1/2)
	R.	657. 95 (1/2)
Débit pour les droits de vente & c. payés par le capitaine		257. 93
Net produit de ce compte	Roubels	400. 2 (1/2)

Roubels 400. à 45. pour roubles argent courant d'hollande font 9000. —

Copie de la facture sur laquelle le capitaine a pris ces vins

32 Barriques à 20.	640. —
frain de roulage, expédition droits de port & commission & c.	57. 14.
	697. 14.
	Profit 202. 6.

Le montant des 32 Barriques de vin à 20. les barriques est 640. —

La demi du profit est 101. 3.

741. 3.

Débit majoration à 2 p. 100 14. 16.

rien de net à mon sieur Elie Loche entre que l'argent des fouens 725. 7.

Tout ce que je communique

amsterdam le 30<sup>e</sup> Sept<sup>r</sup> 1703

André Loche

André Loche,

Copie du compte de ventiques Le capitaine Douve Reyna ma fourni des 8 tonneaux  
blancs de berges et apartement amonieu Elle L'octre qui j'avoir remis au Reyna  
pour vendre a archangel à demi profit.

14 Barriques vendus contant a 20 Roubels	Roubels	280, —
17 1/2 de payables dans un an a 22 Roubels		377,95 (q)
		<u>R<sup>e</sup> 657,95 (q)</u>
Deduit pour frais droits ventiques & payé par le capitaine		257,93
Net produit de ce comit		Roubels 400,2 (q)
Roubels 100 a 45 pour centels argent courant d'hollande font		4500, —
Copie de la facture sur laquelle ce capitaine a pris ces vins		
32 Barriques a 20		640, —
frais de souvrage, expédition droit de justice assurances &c		57,14
		<u>697,14</u>
		Profit 202,6
Le montant des 32 Barriques de vin a 20, les barriques est		640, —
La demi du profit est		101,3
		<u>741,3</u>
Deduit ma provision a 2 p. 100		14,86
rien de net amonieu Elle L'octre enca que l'argent Pour l'argent		<u>726,44</u>

Sur l'écriture & commission  
amsterdã le 30<sup>e</sup> Sept<sup>r</sup> 1703

André Lotse

Caranod,

ELIE LOCHE } 20 1/2 m	<p>J Esau <i>Roova</i> — Maître Delagations — nommé <i>Ladawo Jacoba d'Amst</i>  à présent devant <i>Ladawo</i> pour du premier tems convenable, suivre mon  voyage sous la garde de Dieu, jusqu'au devant de la Ville d'Amst<i>erdam</i>  là ou sera ma décharge, confesse avoir reçu dans mondit Vaissieu de vous <i>seu</i> <i>des loches</i>  <i>le nombre de cent quarante six livres sans trois caris</i>  <i>ou blanc de bergues</i></p>
ANALFOVRAC } 6	
A-DVQVYLA . . . 6	
FONROVMANE } 14	
DEBONVI . . . 3	
CHAFFEAUT } 3	
DE-BONVI . . . 3	
DEPALISSE . . . 8 1/2	
LAPAYRE . . . 7 1/2	
IGRSL . . . 11 1/2	
GENDRE . . . 8 1/2	
TERME BLANC . . . 8 1/2	
PVCHARNAVE } 18 1/2	
B-SARGENTON } 18 1/2	
DE-MOLLES . . . 18 1/2	
ELIE-LOCHE } 27 1/2	
AV . . . 1/2	
TOVRON . . . 1/2	
ZR . . . 1/2	
Montants 140 3/4	

Le soussigné, bien conditionné & marqué de la marque ci à côté, que je promets d'écrire en même forme, sauf les perils & fortunes de la Mer, à *seu Andre loche* ou à son ordre, en me payant pour mon fier la somme de *trois florins par trou* *chapeau soupris*

En outre les Avaries, suivant les Us & Coutumes de la Mer; & pour l'accomplissement de ce que dessus, j'ai obligé & obligé par cette, ma personne, biens & mondit Navire, avec les dépendances d'icelui; en foi de quoi j'ai signé trois Connoissemens d'une même teneur, l'un d'eux accompli, demeurant les autres de nulle valeur. FAIT à *Ladawo* le *vingt* du mois d'ingremens — l'an mil sept cent *treize* Sape

*Amst*

COVRSSOVI } 17 m	<p>J Esau <i>van der Meer</i> Maître <i>Duvalis</i> — nommé <i>Lamaria Dorette</i>  à présent devant <i>Ladawo</i> pour du premier tems convenable, suivre mon  voyage sous la garde de Dieu, jusqu'au devant de la Ville d'Amst<i>erdam</i>  là ou sera ma décharge, confesse avoir reçu dans mondit Vaissieu de vous <i>seu</i> <i>des loches</i>  <i>le nombre de cent quarante six livres sans trois caris</i>  <i>ou blanc de bergues</i></p>
BOISSIERE } 6 1/2	
EDS . . . 6 1/2	
MALARDEAU } 11 1/2	
ZR . . . 1/2	
PR . . . 8 1/2	
GEAVRE } 10 1/2	
IM . . . 1/2	
VL . . . 1/2	
DEBONVI } 1/2	
LM . . . 2 1/2	
ZR . . . 1/2	
alawo A . . . 1 1/2	
alawo BDB . . . 1/2	
Mont 74 1/2	

Le soussigné, bien conditionné & marqué de la marque ci à côté, que je promets d'écrire en même forme, sauf les perils & fortunes de la Mer, à *seu Andre loche* ou à son ordre, en me payant pour mon fier la somme de *trois florins par trou* *chapeau soupris*

En outre les Avaries, suivant les Us & Coutumes de la Mer; & pour l'accomplissement de ce que dessus, j'ai obligé & obligé par cette, ma personne, biens & mondit Navire, avec les dépendances d'icelui; en foi de quoi j'ai signé trois Connoissemens d'une même teneur, l'un d'eux accompli, demeurant les autres de nulle valeur. FAIT à *Ladawo* le *vingt* du mois d'ingremens — l'an mil sept cent *treize* Sape

*van der Meer*

bruit à Amsterdam (lettres des 13.9 et 22.10.1742). Le « réfugié » André Loche fit alors part sans ambiguïté de son opinion à son père : *« je disois dernièrement à un ministre (un pasteur) a cette occation que je ne pouvoit pas comprendre comment des gens de bon sens qui ont des tres bon livres pourroient se laisser persuader de contrevenir aux ordres du roy par des inconnus qui certainement n'ont rien de meilleur a dire que ce qu'ils peuvent lire, et qui sous un beau dehor, peuvent cacher des cœur de vaurien comme l'esperience la démontré assé souvent pour ne pas dire presque toujours ; ce ministre me dit que j'avois raison. C'est aussi vôtre sentiment et je suis bien persuadé que vous ne preterez jamais loreille a des semblables aventurier »*. Pour les Loche, père et fils, négociants à Bergerac et à Amsterdam, le culte domestique était la solution raisonnable face aux interdits religieux. Et toute aventure était suspecte. Mais le jeune « musicien » ne fut pas abandonné, André constate le 22 octobre : *« L'affaire du musicien sera bien sollicitée à Bordeaux on écrit de tous les cottes pour avoir de bonnes recommandations, ces tous ce qu'on put faire »*.

#### **Le lien familial — le père et le fils :**

André était le fils aîné d'Elie Loche et d'Anne Poumeau. Cette dernière avait apporté à son époux 6.000 l. en dot et en héritage, 2 filles, 4 garçons et de plus, certainement, un énorme stock de patience.

On ne peut situer correctement André sans se référer à Elie. Fils d'un maître perruquier, petit-fils de marchands, Elie était né dans la moyenne bourgeoisie bergeracoise. Le nom des Loche n'apparaît qu'une fois (1602) dans les listes du consulat, mais à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle cette famille était devenue l'une des plus notables de la ville, par ses alliances et sa fortune. Cette ascension fut pour une large part l'œuvre d'Elie.

Elie Loche, né en 1686 (baptême catholique) était encore enfant à la mort de son père. Sa mère, chargée de la boutique et de 8 enfants, donna à son unique fils survivant une éducation protestante, mais sans réussir à bien maîtriser ce garçon turbulent qui un jour lui avait « enlevé 50 louis avec des fausse clef pour suivre un charlatan ». C'est peut-être pour assagir un tempérament aventureux qu'elle avait donné à Elie vers 1709 « un établissement dans le commerce en luy fournissant un cabal (un capital, occitanisme) et une boutique de graisserie ». Et c'est bien à Bergerac qu'Elie trouva son Allemagne, sa Hollande, son Amérique. Il fit des affaires avec son beau-père Jean Poumeau, il fit des procès contre sa mère, ses sœurs, ses voisins ; il en gagna plusieurs. Il afferma les revenus de la seigneurie de La Barde. Il spécula sur les vins, les grains, les châtaignes, le genièvre, les peaux de chevreaux, sur les malheurs du temps et la misère des petites gens, sur la paresse et le manque de sens économique des propriétaires. Après son décès en 1752, sa veuve recensa 76 débiteurs (pour près de 25.000 l. sans compter les intérêts) parmi lesquels on trouve plusieurs petits meuniers de Bergerac et des environs, ainsi que d'autres gens de peu... Mais aussi M. de Biran le subdélégué (6.416 l. à lui seul), M. de La Baume de Foursac, M. Dupuy du Tuquet, M. de la Sudrie, etc. La plupart de ces débiteurs ayant été condamnés par un tribunal, Elie Loche avait eu entre ses mains les

moyens de faire emprisonner une bonne partie des propriétaires de la ville et des environs et il ne s'était pas privé de les employer à l'occasion<sup>8</sup>.

Il n'était pas a priori confortable d'être le fils et le lointain commis-sionnaire d'un tel personnage, quand par exemple il écrivait : « *je renonce (...) a tout commerce avec vous, il est certain que vous me feriez faire benqueroute najent pas fait un seul bon affaire avec vous depuis que vous este en Hollande (...) comme vous vous flacte de scaveoir, vous agirez toujours en Etourdy et je suis votre victime parce que vous me ruines* » (brouillon, 19.7.1740). Ou encore : « *Defete vous donc de tous ces termes recherche que vostre disionnaire ne vous serve plus de protocole (...) sy vous voulez vous attirer lestime de vos correspondant* » (note sur la lettre du 15.11.1745).

Etourderie, prétention, ignorance, égoïsme, malhonnêteté, ingratitude, inconscience, jeunesse... André consacre souvent une bonne partie de ses lettres à répondre à ce genre d'accusations. Mais le père trouvait en son fils un interlocuteur digne de lui, rarement à court d'arguments amphibies, respectueusement ironiques.

Elie accusait-il André d'avoir manqué la vente de sa primeur ? La riposte, plusieurs fois répétée au fil des années, était toujours suave... Eh ! Si la cargaison m'était parvenue plus tôt, la vente aurait été meilleure, mais quand on traîne dans les expéditions... Et « *tout ce que vous pourrez m'écrire la desseus ne guerira rien, cependant je prendrai tout avec le respect et lobeissance que je vous doit* » (26.12.1737).

Elie avait-il, une fois encore, accusé André d'être un jeune prétentieux sans jugement, d'« *avoir une jeune barbe ?* » Eh ! « *Si j'avois creu quil falloît une vielle pour bien vendre les vins, j'en aurois depuis longtemps une postiche, mais je croyois que la barbe n'y faisoit rien, voyès jusqu'ou va mon ignorance ? Aussi avès vous soint de me dire que je suis une bête, for judicieusement* » (22.3.1745).

Ces chamailleries entre père et fils, où chacun s'appuie sur sa propre expérience dans deux milieux à la fois ressemblants et différents, où deux logiques s'opposent on le verra, où la bonne foi n'est pas toujours évidente, ces chamalleries mériteraient une place plus grande. Il s'agit là de gens sérieux, d'hommes d'argent. On pense aux griffes en observant les coups de pattes. Mais les griffes restaient dans leurs gaines. Périodiquement Elie boudait, périodiquement André calmait ses nerfs sur son frère Jean. Mais la correspondance continuait. Et quand André apprenait indirectement que son père était malade, il protestait : « *Rien ne me touche autant que cella, ça seroit me marquer bien du mépris, et me mettre au desespoir si on me taisoit une chose qui minteresse si fort* » (6.10.1746). Et quand sa mère avait écrit qu'elle regrettait de ne pas avoir André à portée de main, il répondait : « *plut a Dieu que je fut a porté de recevoir des coups de baton* » (5.8.1745).

8 Arch. L.P.E. Bte 2, liasse E. Loche, n° 1 (testament) et procès Loche-Ribeyrol — Bte 5, liasse procès Loche-Ribeyrol — Btes 8 et 9, grosse liasse chicanes — Loche — Bte 10; sac « Birague », n° 1 (inventaire des papiers de feu E. Loche) — Bte 11, procès E. Loche — Marthe Pauly. Pour les grains en période de disette : mai 1713 (Bte 9, n° 61) ; lettre d'André du 11.3.1737 ; automne 1747 (spéculation avec M. de Beaujon de Bordeaux et ses associés) : invent. papiers E. Loche ; Bte 11, sac E. Loche, n° 1 à 5, 22, 23, 25, 39 (lettres relatives à cette opération).

André Loche quitta définitivement Amsterdam en juillet 1750. Il retourna à Bergerac où son père, malade, avait fait son testament le 24 septembre 1749 en le déshéritant pour être sorti du royaume, ceci naturellement pour ne pas courir de risques avec la Régie. La fondation de « *Loche et Escot* » est liée à cette situation. Dans un Mémoire de 1753, André expose que « *le temps auquel il avoit dessein de se retirer dans sa patrie approchant et voulant faire du bien au Sr Escot son parent (...) il l'associa avec luy en ladite année 1749, certains croient quelle subsiste encore parce que (...) pour se conserver plus de crédit ledit Sr Escot (...) continue encore de signer Loche et Escot* ». Après la mort de son père (1752), André négocia à Bergerac en société avec ses deux frères Elie et Isaac restés au pays et avec sa mère. Après le décès de cette dernière (1761) il se retira progressivement, laissant son frère Isaac diriger la société, devenue « *Isaac Loche et Comp.* ». En 1764, à 48 ans, il épousa la catholique Jeanne Gontier de Biran (34 ans), fille et sœur des 2 co-subdélégués. C'était la consécration sociale. André mourut sans descendance directe en 1783, protestant, dans sa campagne de Monbazillac, au vignoble du Touron, comme son père. Entre Bergerac et le grand large, il avait finalement choisi – ou dû choisir – Bergerac<sup>9</sup>.

#### Le lien commercial – André Loche commissionnaire à Amsterdam :

Dès la fin de 1736 Elie jugea possible de confier à son fils la vente d'une première cargaison relativement importante : 87 1/2 tonneaux de vins blancs de Bergerac. André avait 20 ans et résidait en Hollande depuis 2 ans. Il devenait un commissionnaire, rétribué au prorata (2 %) de ses ventes<sup>10</sup>.

Les lettres du commissionnaire montrent qu'il était d'abord un mandataire ayant à exécuter les ordres des « *chargeurs* », propriétaires ou intermédiaires, qui lui adressaient les vins. Il devait assurer les cargaisons à Amsterdam, payer les primes d'assurance et les « *provisions* » (commissions) des courtiers. Il lui appartenait encore de verser aux capitaines, à l'arrivée, la somme convenue lors de l'affrètement pour le prix du transport. Il acquittait le droit d'entrée des marchandises dans la ville. Tous ces frais et ceux de la vente étaient facturés aux « *chargeurs* ». Il était responsable du déchargement et de la vente. Il lui fallait encore se faire payer des acquéreurs, adresser ses comptes de ventes aux expéditeurs et tenir l'argent à leur disposition.

9. Arch. L.P.E. Bte 1 : lettres à la veuve d'E. Loche, « *négociante* », à André et Isaac Loche, à Isaac Loche et comp. – Bte 2, liasse E. Loche, n° 5 (Mémoire de 1753 et réponse), Bte 10, sac « *Biraque* » n° 2 (inv. papiers de feu Isaac Loche). Selon l'inventaire précédent et le testament d'E. Loche, il est possible qu'André Loche ait renoué avec le négoce, au moins partiellement, après le décès de son frère Isaac (1779).

10. 2 % pour les ventes de vins, de châtaignes, de genièvre... On trouve le même pourcentage dans les comptes, établis à Amsterdam, de Jean et Joseph Texier (1726), Pierre Eyma (1734), Jean Couderc (1747), Pierre Géraud (1748). Mais en 1745, André annonça à son père qu'il était passé à 4 % pour les vins rouges : « *Il y a déjà longtemps que je n'ai point voulu recevoir de vin rouge qu'à ce prix, à moins qu'ils n'appartiennent à vous ou quelque autre de Bergerac de qui je reçois des vins blanc* ». En 1765, 1787, 1790, Compeyra et Vincent de Rotterdam prenaient 4 % de « *commission et garantie* » pour des vins blancs.

Le travail d'un commissionnaire n'était en rien celui d'un automate bien huilé, ses activités étaient autrement plus riches, variées, délicates. Il fallait savoir prendre les bonnes initiatives dans des situations où l'imprévu était la règle... en n'oubliant jamais, surtout avec Elie Loche, les ordres reçus et les comptes à rendre. La réponse à une question posée d'Amsterdam à Bergerac exigeait pour l'aller-retour un délai généralement supérieur à 15 jours. Or, certaines décisions devaient être prises en quelques minutes, en particulier à l'époque fébrile de l'arrivée de la primeur. Il y avait tous les aléas d'une réalité épaisse, une foule d'occasions de faire gagner quelques florins aux chargeurs (et donc d'assurer l'avenir des commissions)... ou de les leur faire perdre... Il y avait l'art, et les risques, d'assurer la cargaison au dernier moment, juste avant l'entrée au Texel. Il y avait la manière de s'entendre avec les capitaines, bloqués par les glaces au Texel ou dans le port, pour que la cargaison « *ne fut plus exposée à aucun vol n'i ivrognerie* ». Il fallait, quand c'était la foire d'empoigne pour trouver les bateaux indispensables au déchargement des navires, arriver à persuader les bateliers de louer leurs services à des prix raisonnables (variations notées : de 3 à 9 florins par jour pour un bateau d'environ 25 tonneaux). Il fallait savoir déclarer les vins à un prix assez bas aux commis de l'Amirauté pour diminuer le coût du droit d'entrée... mais il fallait ensuite « *passer la barrière* » sans se faire prendre pour fausse déclaration. Il fallait, certaines années, savoir résister à l'abordage impétueux des « *goûteurs* » (courtiers, marchands...) pour éviter le coulage qui pouvait se faire « *pour la plus grande partie a bord a la décharge, par le nombre des marchands de vin quil y avoit, qui debondoient malgré moi les barriques sans voulloir attendre que mes touneuilliers leur donnassent du vent (...) ils demendoient le pris de toutes les marques, et s'en retournoient apres avoir bien goûté, et bien fait perdre du vin, en pestent contre moi de ce que je demendoit des trop grand pris a leur fentesie* » et sans rien acheter (18.12.1741) — « *javois plus de 30 marchands de vin ou courtiers a bord qui attendoient pour goûter cette marque (Gendre) et qui furent dabord comme si on leur avoit geté de leau chaude desseu* » après avoir goûté (10.1.1737). Les nombreux goûteurs ne faisaient pas toujours les bonnes ventes, mais bien souvent l'obsession du commissionnaire était de trouver des goûteurs, avec en face de lui, sur le canal, « *devant la porte* », dans le vent aigre, les bateaux (loués à la journée) remplis de barriques dédaignées sur lesquelles tombait la neige. Et en cas de menace de grand gel, fallait-il ne pas décharger le navire au risque de manquer la vente, ou devait-on décharger au risque d'exposer le vin au grand froid ? Et fallait-il encaver ou non ? Bassiner ou non ? Et ce brave marchand de vin, venu enfin acheter une marque, payerait-il finalement ou non ?

De bonnes capacités d'initiative, dans le cadre des ordres reçus (pas toujours applicables), beaucoup de curiosité et de flair... et beaucoup de chance, telles étaient les qualités indispensables à un commissionnaire. Il fallait en outre être « *quelque peu logicien* » (15.11.1745) et bon dialecticien pour persuader les propriétaires que personne n'aurait mieux vendu leur vin, compte tenu de sa qualité médiocre (pas au départ, certes, mais à l'arrivée...) et de la conjoncture difficile. Pour cultiver ses relations, le commissionnaire

faisait parfois un voyage au pays, en période creuse (d'avril à octobre), par la route Amsterdam — La Haye — Rotterdam — Anvers — Bruxelles — Paris — Poitiers — Blaye — Libourne — Bergerac <sup>11</sup>. En temps ordinaire, il adressait en septembre ou octobre un baril de beurre d'Hollande de 20 ou 40 lb. en cadeau à ses principaux expéditeurs qui, en retour, lui donnaient une barrique de vin ou deux, en plus de la vente de leur primeur. Mais les grands salamalecs ne suffisaient pas toujours. Les confidences d'André à Elie, le 22 avril 1745, résument bien les rapports délicats des commissionnaires de Hollande (et pas seulement d'André) avec les propriétaires bergeracois :

*«... Je crois tout comme vous que led. Castaing n'aura plus envie de m'envoyer ses vins. Il ne manquera pas de matribuer à l'ordinaire leur mauvaise réussite. Je dis à l'ordinaire, parceque c'est la manière de penser des messieurs de chez nous. A ton le bonheur de vendre leurs vins à des bons prix ? C'est qu'ils étoient excellent diront-ils. Les vent-on mal, c'est la faute du commissionnaire, il a beau les avoir bien vendus diverses années de suite (...) tout cela ne prouve rien. Il a mal vendus mes vins dira un particulier. Donc il na pas fait son devoir, un tel et un tel qui sont des bons connoisseurs les ont goûté, et mont avoué n'en avoir pas goûté de meilleur de l'année. Si quelqu'un vouloit lui faire entendre que ces prétendus connoisseurs pourroient s'être trompé, ou bien n'être pas sinsaire, il y perdoit son éloquence, car chacun croit avoir fait le meilleur vin de la vinée, et on ne lui persuadera jamais le contraire, ça est trop intime de son amour propre. Voilà ce qui cause qu'on change si souvent de commissionnaire (...) J'avoué quil n'i a point de commerce aussi capristieu que celui du vin... »*

**« Vous savez que si je ne faisoit autre chose que des commissions de Bergerac, je seroit bientôt réduit à l'hôpital... »**

André Loche recevait surtout des vins blancs de Bergerac, sans pour autant refuser les rouges, de Bergerac ou d'ailleurs. Cette occupation, mobilisait le commissionnaire surtout de décembre à avril, avec des périodes d'activité intense, à bord des navires et des bateaux, sur les quais, au bassin, à la bourse... et devant le pupitre. Sur les 147 lettres écrites par André à Elie entre 1742 et 1745 (4 années), 104 (70 %) le furent de décembre à avril (5 mois). Le reste de l'année, l'activité se diluait fortement. Ce travail à temps partiel, rémunéré à 2 %, exigeait un volume important de ventes pour rapporter correctement. Lorsqu'il entra dans la profession, déjà assez encombrée, André ne fut pas en mesure de gagner sa vie immédiatement. Il obtint de son père une pension de 500 florins en 1737 et même en 1738

11. Par ces voyages, ajoutés aux lettres, les commissionnaires de Bergerac connaissaient bien l'environnement viticole de leur ville d'origine : « vous savez la situation de mes vignes (...) sur les graves et bien élevées sur des hautes terres (buttes caillouteuses, occitanisme, cf le terrier de l'ancien château de Bergerac) et bien exposées au midi », écrivait D. Sanisson à J. Coudiarc d'Amsterdam (4.4.1748). André Loche se souvenait d'avoir vu des « pois bécu », pois chiches (légumineuses) dans les vignes de son père (17.2.1746). Il savait par une lettre d'Elie que les vignes de la côte de Monbazillac, poussant plus tard, étaient moins vulnérables aux gelées tardives : « les vignes qui fesoient fesse au Nord ont esté préservées de ce fléau » (5.7.1740). Il conseillait à son père du planter du « verdot » (cépage rouge) dans les 4 ou 5 pougnérées joignant le champ de Pauly, « la terre étant forte (...) parce que c'est elle, et non la situation qui donne le cors au vin » (9.1.1741).

(la seconde fut remboursée). Les expéditeurs, en particulier les oncles Poumeau et Escot, attendirent les premiers résultats... « *Je suis surpris que mon oncle Poumeau n'ait pas assez de confiance en moy pour vouloir m'envoyer ses vins, si vous et d'autres avies eu la meme mefiance de luy lors quil étoit dans ce païs icy, il y auroit sans doute plus mal fait ses affaires* » (25.6.1737), « *si Pierre Mestre navoit pas eu plus damitié pour son sang que luy (Poumeau), nous ne verrions pas aujourd'hui un Eyma au point quil est* » (12.8.1737).

Dès la campagne 1737-1738, les envois de Bergerac (Elie, les oncles, leurs relations) passèrent à 267 tonneaux, l'action d'Elie, on y reviendra, fut efficace. Mais la courbe des expéditions bergeracoises resta ensuite quelque temps assez plate et il ne fallait pas trop compter sur les prix pour faire monter les commissions : « *Si je ne faisoit autre chose que des commissions de Bergerac, je seroit bientot réduit a l'hospital* » (9.10.1741), « *les commissions de Bergerac me donneront a peine ma depense* » (8.1.1742). Puis les envois augmentèrent : environ 400 tonneaux en 1745-1746, mais sans apporter des revenus vraiment considérables : « *donnés vous la peine de conter combien j'ai reçu de vin en commission depuis que je travaille pour moy ; et quel profit je dois y avoir fait, vous trouverés que ce profit ne monte pas a f. 800 (800 florins)<sup>12</sup> par an une année portant lautre ; ors cette somme suffit apaine pour mon entretien* » (15.11.1745).

Aux commissions des vins de Bergerac venaient s'ajouter parfois celles de vins de l'aval. Certaines années, André recevait, en première ou seconde cargaison, des vins adressés par Roy et Métivier, marchands de Castillon semble-t-il, ou par Mathieu Fontemoing de Libourne. Mais ces vins, en particulier les blancs de Saint-Emilion, ne suscitaient guère l'enthousiasme d'André, et ils n'arrivaient pas régulièrement semble-t-il.

Il y avait quelques florins à gagner parfois sur un envoi de graines de genièvre, mais pour André les ventes étaient rares et les commissions dérisoires : 1 fl. 7 sols sur 69 fl. 5 s., prix de la vente de 2329 lb. (1.14 tonne) de genièvre à 3 florins le quintal (17.11.1740).

Il y avait la châtaigne. Mais elle arrivait à l'époque déjà bien remplie par la vente des vins, elle ne supportait pas les chaleurs du printemps et dès le mois de mars son débit devenait difficile : « *cella dependra de la demande plus ou moins grande quil y aura pour la campagne* » (5.3.1742), « *nous soumes si avancé dans la saison que les Bourgeois n'en mangent plus, et quil ne reste d'autre consommation que celle que les femmes qui les grillent dans les ruës font, ce qui est un objet bien peu considérable* » (26.3.1742). En 1742, André se fit détaillant en châtaignes pour écouler au meilleur prix un

12. Dans ses évaluations, André compte 2 livres tournois (de France) pour 1 florin. On peut convertir de façon plus précise avec la formule  $L = \frac{120 F}{C}$ , L = Nbre de livres à calculer. — F = nbre de florins à

convertir. — C = valeur du change, exprimée en deniers de gros par écu de 3 l. Le change évoluant alors entre 55 et 58, 1 florin = 2 livres n'est pas très éloigné de la réalité et rend les évaluations commodes, quand il ne s'agit pas de grosses sommes.

envoi de 232 boisseaux dont on ne lui offrait que 4 fl. du boisseau. Les ventes débutèrent à 7 fl. 15 s. puis déclinerent. Fin avril il fallut brader à 2 fl. 10 s. les châtaignes encore vendables, et jeter beaucoup de pourries (bilan final à peine supérieur à 4 fl.). Sur le marché d'Amsterdam la châtaigne du Périgord n'était pas en position de monopole : « *Le commerce de chatagne (est dangereux) il y aparence quil en viendra beaucoup de Biscaye, ou les frets seronts a bas prix pour icy, par la quantité de navire qui ont été porter des grains dans ces quartier la, et a Lisbonne* » (18.10.1745). Dans les lettres d'André Loche la châtaigne n'apparaît qu'épisodiquement, elle n'occupe qu'une place modeste, très loin derrière les vins.

Les commissions pouvaient fonctionner également dans le sens Amsterdam-Bergerac. André servit quelque temps d'intermédiaire entre Lemaire et Maillard de Rotterdam et Elie Loche, à qui ils adressaient chaque année quelques dizaines de quintaux de cuivres : bassines (pesant de 8 à 12 lb.), bassins (2,5 à 3 lb) et poêlons (0,5 à 1 lb). En 1746, il procura à Elie Sauret du plomb en grenaille et à Bernard Bouchon du plomb en barre (2573 lb). La même année il adressa à Jean Babut, faïencier à Bergerac, 50 lb. d'Azur de Saxe et 10 lb. de « *cendre bleue* », produit de qualité utilisé pour les faïences de Delft et les porcelaines de Saxe. On trouve encore parmi les envois quelques barriques de soufre d'Hollande, quelques autres de couperose, des oignons de fleurs pour Biran fils, du *Lin* (peu), des indiennes... En 1738 André expédia à son père une cargaison de fèves de cheval ; 1395 boisseaux, mesure de Bordeaux. Mais à l'arrivée à Libourne, 196 boisseaux se trouvèrent pourris, Elie perdit de l'argent et l'expérience ne semble pas avoir été renouvelée.

#### **André Loche, commissionnaire – négociant :**

Pour ce jeune homme entreprenant mais sans guère de ressources, le marché d'Amsterdam, tellement riche en occasions, c'était un supplice de Tantale permanent ! « *C'et une triste choze de passer son plus bel age sans pouvoir rien mettre en reserve. Cella ne marriveroit pas si javois un petit fond a faire travailler (...) cent occations se presentent tous les jours (...) Au nom de Dieu mon cher père (...) ne m'abandonnez pas, considerez que f. 100 vallent plus presentement pour moy que f. 1000 dans 20 ans* » (8.2.1742).

Ces demandes au ton pathétique reviennent à plusieurs reprises entre 1741 et 1745. Elie promettait de faire ce qu'il pourrait... quand il le pourrait ; il demandait aussi parfois à son fils de changer d' « *antienne* ». A la fin de 1745 André n'avait toujours rien reçu, il promettait avec dépit de ne plus rien réclamer.

Naturellement, les lettres du fils au père, surtout celles qui implorent l'octroi d'un capital, ne peuvent pas rendre compte intégralement des ressources d'André... Le 21 mars 1740 il affirme avoir gagné de net, depuis 16 mois, 3.140 fl. 6 s. (soit environ 2355 florins sur 12 mois) ; le 30 mai 1743, il reconnaît avoir en réserve des vins « *vieux pour a peu prez f. 7000 qui ne doivent rien a personne* ». Il s'agissait probablement de vins rouges de Bordeaux qui attireraient fortement André, on le constate à plusieurs reprises. Son obsession, quand il sollicitait un capital, était semble-t-il de se

doter d'une assise suffisamment élargie pour spéculer sur une durée suffisante et donc pour pouvoir envisager des gains importants en limitant les risques au maximum. Il est certain que parallèlement à ses activités de commissionnaire à 2 %, André pratiqua celles de négociant, à ses risques et périls, et plus ou moins contre la volonté de son père.

Il est difficile d'apprécier la place d'André Loche dans le négoce d'Amsterdam. Dans cette grande ville, ce grand port, il y avait probablement beaucoup plus grand. En 1741, il travaillait seul, sans commis (12.1.1741). En eut-il jamais un, jusqu'à ce que son frère Jean puisse l'aider ? En eut-il d'autres ensuite ? Aucune lettre n'y fait allusion. En 1745, il écrivait que lorsqu'on gagne l'argent « *en aussi petite quantité que je le fait, et a force de travail, rarement on est prodigue. On apprend alors à tourner une piessse plusieurs fois de tous les cottes avant de la donner...* » La même année, alors que les Provinces Unies envisageaient d'entrer officiellement dans la guerre de Succession d'Autriche, leur gouvernement leva un impôt extraordinaire (taxe personnelle). André écrivit : « *J'ai été taxé a f. 15, il y a tels particuliers icy qui le sont au dessus de f. 1600* » (20.5.1745). Mais ce rang relativement modeste dans la société amstellodamoise, cinq ans avant de la quitter, ne peut pas être interprété comme le signe d'un échec professionnel. En janvier 1750, André Loche fut l'un des 2 Français élus (avec Naudy) par les grossistes en vin d'Amsterdam (37 votants), lorsqu'ils envoyèrent à La Haye 4 députés pour obtenir l'annulation d'un impôt sur la consommation des vins et eaux de vie.

Les activités d'André Loche, durant une quinzaine d'années, dans la « vinaterie » d'Amsterdam, lui permirent vraisemblablement d'accumuler un capital respectable, surtout à Bergerac, sans lui apporter véritablement la fortune<sup>13</sup>.

#### André Loche et la « vinaterie » d'Amsterdam :

André Loche, émigré protestant, connaissait-il le patois de Canaan ? Il est permis d'en douter. Aucune hésitation par contre n'est possible sur son insatiable curiosité et finalement sur sa compétence, reconnue par ses pairs en 1750, sur tout ce qui touche à la « vinaterie », au commerce des vins, en particulier celui, très sensitif, des vins blancs de primeur de Bergerac. Sur ce chapitre André Loche est intarissable et il est difficile et douloureux d'avoir à résumer une encyclopédie.

Amsterdam était alors un port de mer grâce au Zuyderzee, golfe amphibie aux eaux pas toujours assez profondes pour un petit navire chargé de vin, de 12 pieds (moins de 4 m) de tirant d'eau, où les capitaines maladroits se plantaient facilement dans un banc de sable ou s'ensayaient dans les boues du Boyk Sloop. Chaque hiver ou presque, les glaces blo-

13. Par son testament de 1783, André ne légua « que » 94.000 l. de capital à différents héritiers et 4.000 l. de rente à sa veuve (soit l'équivalent de 80.000 l. de capital, à 5 %). Ses biens fonciers, entre Bergerac et Monbazillac, ne sont pas décrits, mais son héritier universel (son neveu Henri Loche) fut un gros acheteur de Biens Nationaux en 1791. Il possédait alors plusieurs maisons de ville et de campagne et environ 76 ha de terres dans la commune de Bergerac. Quelle était la part d'Amsterdam ? Celle du négoce après 1750 ? Celle de l'héritage d'Elie ?

quaient la navigation, sur le golfe mais aussi sur les rivières et canaux assurant les liaisons commerciales avec l'arrière-pays. Janvier était le mois des glaces, qui apparaissent également de décembre (1742, 1745) à mars (1745), avec parfois une épaisseur telle qu'on y circulait à cheval (25.1.1745), avec éventuellement plusieurs embâcles et débâcles successives en quelques semaines (hivers 1743-44, 1744-45, 1745-46) mettant à rude épreuve les nerfs d'André. Les vaisseaux venus de la Mer du Nord « *entraient* » dans le golfe en passant entre les îles frisonnes, par le Vliet et surtout par le Texel. Ils « *montaient* » ensuite devant la ville, parcourant la centaine de kilomètres en moins d'une journée... si le vent était favorable, si les glaces n'occupaient pas les lieux, s'il y avait assez d'eau dans le Pampus. Tous ces éléments pesaient sur la vinaterie, entre autres.

Amsterdam était pour l'époque une ville importante de 150 à 200.000 habitants : 2 à 3 fois Bordeaux, 3 à 4 fois Rotterdam, 25 à 30 fois Bergerac. Le plan de N. de Fer la représente avec ses canaux, ses murailles, avec à l'Est de l'entrée du port, à l'intérieur des fortifications, le « *Bassin* » où se débitaient faute de mieux, à la criée et par « *cavelins* » (lots de 4 à 10 barriques) les vins qui n'avaient pas trouvé preneur « *hors la main* » : directement et par marque entière.

Les vins de Bergerac, coulant d'abord jusqu'à la Dordogne par de multiples sources, trouvaient à Amsterdam l'un de leurs deltas. Peut-on se fier au nombre de 3.500 marchands de vin s'approvisionnant sur ce marché ? André ne fournit cette indication qu'une fois, au début de sa carrière (9.5.1737). On les trouve en tout cas par dizaines dans les comptes de ventes, avec presque toujours des noms hollandais ou nordiques, alors qu'à une exception près (les frères Van der Burg) tous les « *grocièrs* » (commissionnaires) cités portent un nom français. A Amsterdam le fleuve de vin se divisait en de multiples bras. Une partie composée de vins communs, repartait vers le Nord ; une autre partie se dirigeait vers des contrées beaucoup plus lointaines : en 1744 André vendit 17 3/4 tonneaux du vin de M. de Biran à la Compagnie des Indes Orientales. Mais il est vraisemblable qu'une bonne part des vins de Bergerac était alors consommée dans un rayon assez restreint. Les villes et châteaux des alentours, André cite Utrecht et un noble frison. Et surtout la grande ville, avec les campagnes environnantes : André explique l'écoulement médiocre des vins, « *tant blanc que rouge* » de la récolte de 1744, pourtant pas très abondante, par une épizootie, « *a cause qu'il ne ce fait presque point de consommation, depuis la mortalité qu'il y a sur les bœufs et vache qui continue encore, et qui a ruiné les gens de la campagne* » (15.7.1745).

En décembre et janvier, les marchands de la ville étaient les seuls partenaires des « *grocièrs* ». Si ces derniers ne pouvaient pas vendre à un prix jugé convenable, il leur restait l'espoir de vendre aux marchands « *du dehors* »... à condition que le froid – qui gelait les canaux, qui imposait d'encaver les vins pour les protéger – ne les rebute pas... « *il y en avait en ville dimanche dernier 10 ou 12 qui repartirent lundi soir sans avoir rien acheté a cause du froid* » (6.2.1744).

Les vins de Bergerac étaient en nombreuse compagnie sur le marché

d'Amsterdam, la « banlieue viticole » de ce grand port, c'était une bonne partie de l'Europe viticole ! Examinant les perspectives de la prochaine campagne de vente pour les vins blancs de Bergerac, André écrit, le 24 octobre 1743 :

« Toutes les lettres de Bordeaux disent qu'ils ne font que le 1/3 des vins blancs de l'année dernière, celles du haut pays la 1/2, et celles de la rivière de Charente les 2/3. Je ne crois pas que nous recevions de vin de Naples, n'i d'Italie, a cause que la peste regne dans ce premier lieu et que les environs en sont soubsonné, nous en recevons en revanche beaucoup du Languedoc, où la récolte est très bonne, mais ça sont des vins (jettent les blancs) qui ne servent guère que pour accommoder les autres, ou pour envoyer hors du pays, ainsi il semble que rien ne put faire du tort a la vente des vins de Bergerac que les vieux » (les vieux : les rebuts de la récolte précédente). En d'autres occasions il évoque les vins blancs de l'île de Rè, de Loire, de Bourg, de Blaye, de Sainte-Foy, de Lamothe (Montravel), de Saint-Emilion.

Pour les vins rouges, les seigneurs de Bordeaux (Médoc) faisaient de l'ombre à ceux de Bergerac, ceux de Domme (très rarement cités) et du Languedoc parvenaient aussi sur ce marché, que ceux de Barcelone faisaient parfois déborder : « nous avons reçu un grand nombre de vin rouge de Barcelone (...) qui se vendent au baçin de L 17 à L 13, ce qui a cassé le cours a tous les vins rouge sans exception » (16.4.1744).

#### Frets et navires :

La mer, par où venaient les vins, n'était pas le moindre tourment d'André. Les tempêtes sur Ouessant, sur « le Canal » sur la Mer du Nord, font trembler plusieurs de ses lettres. Mais le monde marin, mouvant et imprévisible, pouvait être partiellement contrôlé quand la nature ne se déchainait pas trop.

Le fret à partir de Libourne représentait à lui seul 44,25 % des frais facturés à Amsterdam (frais à Libourne et en amont exclus), soit une ponction de 11,61 % sur les ventes<sup>14</sup>. La recherche d'un fret raisonnable, pour un navire en bon état avec un capitaine réputé, était donc importante. Elle exigeait une bonne connaissance de l'environnement et de la conjoncture. André surveillait le balancement saisonnier des vaisseaux d'Amsterdam entre l'Atlantique et la Baltique. Ils prenaient la route du Nord en avril, après la fonte des glaces au-delà du Sund, faisant deux voyages en Baltique pendant la belle saison (15.4.1742). A la fin de l'été, nombre d'entre eux partaient ensuite à la recherche des vins du Sud.

Les tarifs n'étaient pas fixes. Si les rivages de la Baltique étaient bien approvisionnés en sel et si la vendange s'annonçait peu abondante, on pouvait faire baisser les frets (19.8.1743). C'était encore le cas lorsque les

14. Je n'ai pas trouvé tous les comptes de ventes d'André Locha. Les 43 comptes recensés, établis entre 1736 et 1746, dans des conjonctures diverses, pour des vins blancs de Bergerac essentiellement, portant sur 4202, 66 barriques chargées à Libourne. Le coulage est de 337, 28 barriques (8,02 %). Les ventes s'élèvent à 111 737,50 florins. Les frais à 29 327 fl., dont 12 978 65 fl. pour l'ensemble fret-chapeau (cadeau au capitaine) – avaries (assurance du navire à 1 fl. par tonneau) – poste du Texel (lettre pour annoncer l'entrée du navire, facturée 0,05 fl. par tonneau).

blés du Nord venaient en masse alimenter Lisbonne et la Biscaye en déficit (30.9. et 18.10.1745). Par contre, en cas de vendange pléthorique (1742) ou en cas de menace de guerre maritime (1744), les capitaines devenaient plus exigeants. La « première cargaison », celle des vins de primeur (chargés à Libourne en novembre-décembre), de très loin la plus importante, était plus coûteuse à transporter que la seconde. Celle-ci, occasionnelle, se situait entre janvier et mars, période de chômage sur la Baltique. Les frets remontaient ensuite pour la dernière cargaison, très occasionnelle, en mai-juin (parfois jusqu'en août). Les tarifs par tonneau étaient plus élevés sur les navires plus petits. Entre 1736 et 1746, les frets des vins d'André varient entre 7 fl. 16 s. (chargement en mars 1739) et 16 fl. 1 s. (arrivée le 22.6.1740).

Fretter un navire, cela posait un commissionnaire « *je vous supplie de me le faire fretter icy (...) cela me fera plus d'honneur et mieux connoistre* » (6.6.1737). Certains à Amsterdam s'y prenaient dès le début de l'été pour la primeur suivante : les tarifs étaient élevés, mais on chargerait parmi les premiers. Dans bien des cas les capitaines partaient « à l'aventure » pour s'affréter à Bordeaux. Cette ville contrôlait à son profit les affrètements : « *il ny a pas encore asses de vaisseaux pour en avoir pour Libourne* » écrivait Isaac Delorthe de Bordeaux à Elie Loche (1.5.1740). On ne trouve aucune trace, dans les lettres d'André, d'affrètement à Libourne, qui sous cet angle apparaît comme un avant-port de Bordeaux.

Galiotes, coffres (ou « *cofs* »), oucres, smacks, les navires signalés par André n'atteignent jamais, il s'en faut de beaucoup, les 200 tonneaux ; ils se situaient semble-t-il dans la moyenne : « *nous calculions avant hier quil étoit arrivé 55 navires de Libourne, qui ont porté déduit le coulage a 18 p C. environ 6.000 tonx. de vin* » (18.2.1743), soit en moyenne 133 tonneaux chargés par navire. Les « *bons navires qui vont à Libourne* » valaient de 10 à 12.000 florins (5.10.1744).

Avec ces petits navires il fallait une cargaison bien arrimée quand la mer était grosse et même simplement quand on louvoyait : « *lon a ponpé (du vin) pendant ces 16 jours les Bariques frapois lune contre lautre toutes les fois quon changois les voiles de cotté et la faute des arrum<sup>s</sup> j'ai peur que ceux qui aurons leur vins au paneaux (sur le dessus) seront malheureux a cause du grand coulage* » (lettre de Jean Loche à son arrivée, 7.1.1743). On comprend pourquoi les expéditeurs importants avaient droit au fond de cale pour leurs barriques. Mais le coulage, calculé sur plus de 1000 tonneaux, n'atteint en moyenne dans les comptes d'André que 8,02 % (ouillage compris). Ce résultat convenable était certainement lié à l'utilisation de futailles neuves et bien construites : selon André, celles de Bergerac se distinguaient au premier coup d'œil, à leur avantage, notamment de celles de Sainte-Foy.

Les navires transporteurs et leurs capitaines étaient tous originaires des Provinces Unies. Le « *cof* » frison ressemblait à la galiote hollandaise pour la capacité de transport, il en différait par sa construction, adaptée aux hauts fonds de la Mer des Wadden, avec notamment deux ailes de dérive rétractables sur les côtés : « *il diffère d'une galiote en ce quil est plus plat, quil*

*a des pailles aux cotè, et que la chambre des matelots est sur le pont, vous en aves veu souvent a Libourne » (20.8.1742) « son fon de cale est quarrè, et plat, de maniere que le vin y sera comme dans un chais » (27.8.1742)<sup>15</sup>. Mais à Bergerac on tenait pour les traditionnelles galiotes, au point que les capitaines frisons venant à Libourne devaient maquiller leurs « cofs » en ôtant les « pailles ». André parlait de « prevention ridicule » : on ne jugeait pas ainsi à Amsterdam, « il n'i a que vos messieurs de Bergerac qui croient le contraire sans en connoître la différence » (27.8 et 6.9.1742). En 1745, selon André, un nouveau type de navire apparaissait : « il navigue sous le nom de galiotte, parce que sa quille est comme celle d'une galiotte, et quil put aler sans semele si l'on veut, cependant son fond de cale est celui d'un cof, de meme que son tillac. On construit actuellement toutes les galiotte dans ce gout la et dans peu on n'en connoitra pas dautre » (20.9.1745).*

**Les vins de Bergerac : blancs « de primeur » et autres, rouge « presque aussi noir que votre chapeau »**

*« il n'en est pas des vins blanc comme du vin rouge, on ne boit de cellui ci que lors quil est vieu, au lieu que des autres, on prefere toujours ceux qui sont nouveau » (30.6.1740).*

Pour les vins blancs vendus en primeur le mot d'ordre tenait en quatre lettres : VITE ! On commençait à les boire à Amsterdam en avril, environ 6 mois après la fin de la vendange (lettre du 16.4.1742). Il avait fallu mobiliser, tant bien que mal, une armée de bouviers pour les descendre, cahin-caha, jusqu'à la Dordogne ; il avait fallu, dans cette cohue, jouer des coudes pour trouver les couraux qui les descendraient parmi les premiers à Libourne ; là il avait fallu les embarquer rapidement. Il aurait fallu... Elie Loche, qui n'était pourtant pas n'importe qui, avait du mal à prendre le rythme et régulièrement ses vins arrivaient parmi les derniers de la grande vidange.

Les vins blancs de la primeur débarquaient enfin à Amsterdam, dans un état de grande effervescence du fait de leur jeunesse et du voyage, et alors le petit monde des « grociers » bouillonnait ! L'idéal était de vendre la primeur très rapidement, si possible même sur le navire, les premières ventes étant souvent les meilleures. C'était d'abord une question de goût : « les ventes qui se font a la decharge ou peu apres sont toujours les meilleures (...) parce que le vin (blanc, de primeur) ne paroît jamais si bon qu'a la decharge, et quil pert de sa qualité a proportion quil froidit »<sup>16</sup>. En outre, les

15. M. Pierre Gysbers m'a permis d'interpréter ces indications. J'ai eu l'occasion de voir en 1988, dans plusieurs ports de Frise, des voiliers utilisant ce type de « pelles » (le nom hollandais est zwaard : dérive).

16. Les indications techniques de cette note et de la note 19 doivent tout à M. Jacques Blaquiére, directeur de la cave coopérative de Monbazillac.

La fraîcheur des vins de primeur provient essentiellement de 2 facteurs organoleptiques :

— les arômes de fruits frais sont marqués dans un vin qui fermente, mais fugaces si le vin est mal conservé (sensations olfactives).

— le fruit, le bouquet, mis en relief par le gaz carbonique présent en grande quantité dans les vins en fermentation même faible. Les pupilles gustatives sont particulièrement excitées par ce gaz, donc plus sensibles aux finesses du goût du vin. D'autre part, le gaz carbonique masque certains mauvais goûts. La pétulance des vins de primeur secoués par la mer mettait en relief arômes et bouquet à l'ouverture des barriques... Puis leur fraîcheur tendant à s'évaporer avec l'excédent de gaz carbonique. Pour la même raison, un coulage important sur le navire (barriques roulées et débordées) se traduisait par une perte de fraîcheur du vin (4.3.1743).

marchands de vin acceptaient probablement de payer plus cher un produit qu'il fallait encore « travailler » et « rendre potable » et qui exigeait donc un délai suffisant avant d'être vendu à l'époque où il était de mode de le boire. A vrai dire, la fébrilité des commissionnaires ne trouvait pas toujours d'écho chez les acheteurs. Quand la demande était médiocre, les marchands de vin chipotaient après leurs premiers achats. Ils savaient que l'hypothèque de l'arrivée des glaces et des vins de haut ferait baisser les prix.

Les glaces interrompraient les ventes, elles imposeraient de mettre à l'abri les vins qui attendaient dans les canaux, mal protégés sur les bateaux ; il faudrait encaver, en laissant à la porte toute espérance d'un profit raisonnable. Les frais gonfleraient et les vins blancs de Bergerac, ayant perdu leurs attraits de vins de primeur, risqueraient fort de rentrer dans le rang.

Jusque là, les seuls concurrents sérieux dans le créneau avaient été les vins de Sainte-Foy et peut-être aussi les Bordeaux blancs de primeur : vins de Sainte-Croix du Mont (« les plus en réputation » ... des Bordeaux), vins de Loupiac, de Marçillac... (10.1.1743). Mais André n'était guère obsédé par cette concurrence<sup>17</sup>. Par contre, après la primeur il faudrait compter avec l'arrivée de la seconde cargaison de Libourne, certes pas très abondante, et surtout avec l'afflux massif, dès la fin janvier, des vins de haut. Ils venaient de Bordeaux : « il est entré plusieurs vaisseaux de Bordeaux dans lesquels on mesure y avoir beaucoup de vin Blanc de ville et de haut » (16.4.1739). Ils étaient semble-t-il originaires surtout de l'Agenais : « il y aura dans le haut pays 1/3 plus de vin que l'année dernière et j'ai vu une lettre de Clairac même qui le confirme » (29.9.1745)<sup>18</sup>. Ils n'avaient pas la réputation de ceux de Bergerac. Ils manquaient parfois de « grâce » (9.2.1739) ou de liqueur « ce qui est un deffeu parce qu'on se sert de ce vin pour adoussir les communs de Bergerac » (6.2.1744). Mais ils faisaient souffrir les vins blancs de Bergerac, « ces deux sortes de vin étant estrement lié et a peu près le meme » (16.3.1744). Quand la primeur se vendait difficilement, les cercles de l'enfer pouvaient à tout moment se télescoper : « Je contaï hier 58 Bateau de vin de Bergerac a vendre, c'est les deux tiers de tout ce qui a été decharge de manière quil n'i a pas au della de 800 tonx. vendeu, et de ce nombre je crois que nos distillateurs ou petits detailleurs ont au moins achetè les trois quarts » (4.1.1745), « il semble que le ciel est d'accort avec nos canaille de marchands de vin contre nous » (8.3.1745).

Si les vins blancs de primeur étaient pressés, les vins rouges pouvaient attendre. A l'arrivée de la primeur, ils passaient après les blancs : « Touts les

17. Le 17.2.1746, André écrit, à propos de vins blancs communs de Bergerac qu'« ils avoient plutôt le goût des vins de Bordeaux que la finesse de ceux de Bergerac ». Des vins blancs de Blaye et de Bourg arrivaient parfois très rapidement : dès le 2 octobre en 1741. Mais ce n'était qu'archigodaille : ceux de Bourg étaient, selon André, « ordinairement les plus mauvais de tous les environs de Bordeaux » (5.10.1741).

18. Quand il compte les vaisseaux venus de Libourne (vins de Bergerac et des vignobles de l'aval) André les distingue de ceux amenant les vins du « haut pays ». Il adopte la vision bordelaise du haut pays, déjà perceptible au 13<sup>e</sup> s. et toujours en vigueur au 18<sup>e</sup> siècle : vins de la vallée de la Garonne en amont du vignoble privilégié, vins des vallées du Lot et du Tarn. Voir Renouard (Y.) *Bordeaux sous les rois d'Angleterre*, Bordeaux 1965, p. 53 à 56, 62, 63, 244 à 246 et Crouzet (F.) *Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> s.*, Bordeaux 1968 p. 253-254. Les vins de la Dordogne furent parfois assimilés à cette catégorie, mais à Amsterdam André les séparait bien des autres, comme il séparait « Mrs les Commissionnaires des vins de haut » de « ceux de Bergerac » (16.3.1744).

vins rouges que j'ai dechargé sonts en cave, je les gouterai la semaine prochaine que les vins blancs seronts jespere tous vendeu, et je pourrai d'autant mieux les gouter alors quilz seronts sufisument clair » (lundi 25.12.1741). Leur vente exigeait beaucoup de patience, André le répète souvent. Leur marché s'animait surtout au mois de septembre « qui est le principal de toute l'année pour la consommation de cette marchandise » (20.8.1742). Peut-être parce que les détaillants laissaient assumer aux « grociers » les frais et risques de l'encavement, pendant la saison chaude, pour des vins qui ne se vendaient pas avant deux hivers d'âge : « Les marchants qui ont acheté ce vin (récolte 1745) ne peuvent dire qu'après l'hiver s'ils en sonts content, parce quil ne put pas être mis en bouteille plutôt » (15.8.1746). Mais aux yeux d'André, les vins rouges de Bergerac, certes respectables, n'avaient pas les moyens de rivaliser avec ceux de Bordeaux. Son père lui ayant écrit qu'à Rotterdam ceux de Bergerac avaient mieux réussi, il lui répondit : *Seroit-ce que les rotterdamois prefereroient les derniers aux premiers ?* (30.4.1742).

Pour être conforme au goût d'Amsterdam, le vin rouge de Bergerac devait être « noir, net de gout et sans aucune verdure (20.10.1740)... « la couleur est un grand objet, il faut que ces vins soient presque aussi noir que votre chapeau » (25.9.1741). Et surtout, point de douceur : « les vins de Bergerac ont cette propriété que lorsqu'ils sonts doux, ils conservent presque toujours leur dousseur, et c'est le plus grand defféau que les vins rouges puissent avoir » (2.4.1742).

#### **Vin mué, sucre, eau de vie, soufre, lait... l'« accomodage » des vins blancs de Bergerac »**

Les vins blancs de primeur de Bergerac n'arrivaient pas à Amsterdam dans leur prime innocence. Si les Juifs d'Amsterdam s'approvisionnaient auprès de leurs coreligionnaires de Bordeaux en se condamnant à boire un vin « dur et vert » et jamais doux, c'était notamment parce que « leur religion leur defent d'y mettre des resains pourri de meme que rien d'étranger » (29.11.1745).

Le *bothrytis cinerea* n'était pas seul à donner au vin blanc de Bergerac ses lettres de noblesse. Ce vin avait besoin d'un « accomodage » pour devenir conforme au goût des clients hollandais, peut-être aussi pour supporter mieux la traversée. Cet « accomodage », réalisé sur la base de connaissances empiriques, ne manquait pas d'ingéniosité. Comme les autres propriétaires, Elie Loche « chargeait » ses vins de « mué » (ou « muet ») et il les sucrat. André préconisait du sucre de qualité pour les vins de réputation : « les sucres dont il faudroit vous servir pour voire premiere marque de vin, sonts blanc de Saint-Domingo 2e sorte, ils sonts cher voila pourquoi vous ne devez vous en servir que pour vos meilleurs vins. Il faudroit employer dans les autres du sucre brut (...) La meilleure maniere d'employer cette drogue, c'est avec du vin mué comme vous avez accoutumé de le faire » (30.4.1742). Dans la division internationale du travail des vins blancs de Bergerac, le sucrage appartenait aux expéditeurs bergeracois, car à Amsterdam les marchands de vin acheteurs trouvaient « que ces vins leurs reviennent

*cher lors qu'ils ne peuvent l'adoussir que par le moyen du sucre » (9.3.1744). Avec le vin mué et le sucre, l'eau de vie entrait dans l'accommodage bergeracois<sup>19</sup>.*

Ce travail des vins devait être effectué rapidement. Il était essentiel, pour que la sève du terroir — née du sol, du soleil et de la sueur du Bergeracois — puisse se transformer en solides florins. Les Hollandais exigeaient 3 qualités fondamentales : « liqueur », « corps », maximum de « fraîcheur ». En d'autres termes, les vins blancs ne devaient manquer ni de « graisse », ni de « montant », ni de « sève », ni de « pointe ». Ils devaient être exempts de « verdure » et d'« amertume », faciles à « clarifier » et à « blanchir ». Toute erreur dans l'« accommodage », notamment par excès, pouvait être pénalisante, pas toujours...

*« La première marque de Dalba était commune, elle ne sentoit que le vin mué et le sucre, le marchand qui l'acheta étoit une bête, qui ne gautoit pas tout cella, il m'en offrit un prix, et je le prit au mot » (4.3.1743).*

*« Ils ont tous un goût de vieu que les marchands de vin aborent (vins accusés de manquer de « fraîcheur »). Vous y avez trop mis d'esprit de vin ; il est bon d'aider un peu cette sorte de vin, mais il ne faut pas que l'accommodage domine » (1.3.1742).*

L'excès de douceur était lui-même condamné, on avait apparemment du mal à le corriger : après la récolte de 1744, les vins de plusieurs propriétaires furent jugés « beaucoup trop doux, en effet ils le sonts autant que du sucre et filent comme du sirop (...) je ne pourrai les vendre qu'à des bas prix » (31.12.1744).

Réunir les bons critères dans de bonnes proportions n'était pas à la portée de tous les producteurs, on le constate dans la qualification méprisante donnée par André à un vin acheté par son père : du « vin de peysent » (31.12.1744). Finalement, seul le résultat comptait... Le goût devait être conforme aux normes et le vin devait être logé dans de belles fûtailles neuves estampillées autant que possible d'une marque fameuse. Mais ces marchands, pourtant fort soucieux de leur réputation, ouillaient ordinairement leurs barriques avec du vin de qualité inférieure. Ils n'hésitaient pas à contrefaire une bonne marque et André annonçait parfois à son père que la fausse marque, vendue par ses soins, avait fait un prix meilleur que la vraie, adressée à un concurrent... (18.1.1745).

Le travail sur les vins blancs se terminait à Amsterdam, sous la responsabilité des détaillants. Après un assez long voyage en mer (15 jours) à plus d'un mois) ces vins nouveaux devaient être calmés, non sans mal

19. Le vin mué était un vin assagi par le soufre ou par l'âge, ayant cessé de fermenter. L'empirisme « œnologique » de l'époque ne permettait pas de bien maîtriser la stabilisation des vins. L'emploi du vin mué, « vin médecin », était donc souvent indispensable. Soit pour réfréner l'ardeur d'un vin fermentant trop, au risque de devenir sec (André parle parfois de vin « assommé » de mué), tout en apportant à ce vin sa « douceur » jointe à celle (plus coûteuse) du sucre. Soit pour apporter de l'alcool à un vin ayant mal fermenté. Peut-être en outre le mué était-il destiné à collaborer avec les robustes fûtailles bergeracoises, afin de mieux contenir la turbulence de la primeur en mer ? Naturellement, l'utilisation du mué nuisait à la « fraîcheur » du vin de primeur. L'eau de vie permettait également d'apporter de l'alcool pour équilibrer un vin trop doux... elle pouvait en outre masquer des goûts « mauvais ». La caséine du lait permettait de clarifier et de décolorer légèrement le vin. Le lait entier constitue en plus un bon désodorisant.

parfois : « *J'avois esperience que lors que nos marchands auroient commencé de travailler les vins ils les trouveroient meilleur (...) mais au contraire ils crient encore plus (...) sous pretexte que les vins ne veulent pas tomber, et qu'on ne put a force de soufre les empecher de travailler* » (11.1.1745)<sup>20</sup>. Il fallait clarifier ces vins et surtout les blanchir : « *comme la challeur avoit rendu ce vin extrêmement roux (...) je mis une meingle de lait sur chaque barrique pour le blanchir, ce qui a diminué le coulage* » (17.6.1743), « *le marchand se plaint quil a eu beaucoup de peine a la blanchir (la marque Touron) on ne se plaint point que vos vins ne soient facile a clarifier, mais il faut beaucoup de lait pour le blanchir, ce qui l'afoiblit trop* » (30.4.1744).

#### Le fluctuant marché d'Amsterdam :

A Amsterdam (comme à Rotterdam) les ventes de vins étaient exprimées en « *livres de gros* », valant 6 florins, par tonneau de 4 barriques. Un vin vendu à L30, cela faisait 180 florins, environ 360 livres tournois par tonneau.

Bien des éléments influaient sur les prix. La guerre de Succession d'Autriche fit monter les frais à partir de 1744. Mais ordinairement la loi prédominante était celle du marché. Elle tenait compte notamment de la qualité des vins. André Loche distinguait, parmi les vins blancs de Bergerac, 4 catégories :

20.12.1736 (ventes)	11.12.1738 (ventes)	7.9.1741 (prognostics)	25.9.1741 (proprietaires)
1. L39 à 44 « excellents » 2. L30 à 38 « bons »	1. L36 à 39 « de reputation » 2. L29 à 34 « seconde sorte »	1. L33 à 38 « premiers » 2. L28 à 32 « seconds »	d'Augeard, Cheyssac, Consell. Gorec. Pauly-Rousset, Lespinasse. Sargenton, Serre, Vidal.
3. L22 à 30 « quelque qualite » L 16 « mauvais »	3. L25 à 28 « quelque qualite » 4. L18 à 22 « le reste »	3. L 22 à 26 « troisiemes » 4 L18 à 20 « communs »	

Les prix fluctuaient souvent d'un ordinaire à l'autre, toujours ou presque d'une année sur l'autre. Et pour la période étudiée la tendance à la baisse est perceptible. Les lettres d'André – celles qui ont été conservées – n'apportent pas toutes les données souhaitables. Mais elles fournissent plusieurs séries de prix ; elles permettent d'entrevoir la complexité des éléments pesant sur les ventes. Ainsi il semble que la marque ELIE LOCHE AU TOURON, en hausse, bénéficia des conseils donnés par André à son père : il est plus difficile de vendre une marque de 22 tonneaux « *que 20 autres de 10 ton<sup>x</sup> chacune (...) parce que tel qui peut acheter 10 ton<sup>x</sup> de vin, n'est souvent pas en état d'en acheter 22* » (25.12.1741), « *ne m'envoyez jamais plus de marque qui passe tout au plus 14 ou 15 ton<sup>x</sup> (...) vous pourrez*

20. On savait également utiliser le soufre à Bergerac. Un compte de 1685 mentionne une dépense de « *souffre ou toile* » (toile pour les mèches probablement) pour le « *muetage* » de vins expédiés en Hollande (Arch. L.P.E. Bte 14 ch. Fonroumane).

*mettre la creme de votre vin sur celle Touron, et ce qui sera tant soi peu moindre sur celle Malfoura, par ce moyen ces deux marques se vendront toujours bien, parce quelles ne pourront être que bonne et bien égale, vous avez ensuite une marque h. Loche que vous pouvez faire servir, aussi bien que toutes vos autres marques »* (18.3.1743).

Il semble toutefois que l'offre (en quantité et en qualité) et la demande constituaient les éléments primordiaux sur un marché capable de se rétrécir mais peu susceptible de s'élargir en Hollande.

Il arrivait que la vendange, bien que disetteuse, soit de médiocre qualité, comme en 1735 (19.1.1736), ce qui faisait de mauvaises ventes. Il advenait, comme en 1738, 1741 et 1743, qu'après avoir bien tremblé on fasse des prix convenables. Il se pouvait, comme en 1737 et surtout 1742, que l'abondance et la médiocre qualité ajoutent leurs effets néfastes, on le verra. L'importance des stocks entraînait également en compte (bien que les vins nouveaux soient préférés) et quand les ventes languissaient en fin de saison, on essayait parfois d'intoxiquer les acheteurs en faisant courir le bruit que la récolte suivante serait maigre à cause des gelées (7.5.1739, 13.5.1743). Mais les Hollandais ne s'en laissèrent pas conter...

La campagne de vente 1742-1743 est la caricature de ce qui pouvait arriver de pire aux vins blancs de Bergerac. A la fin du mois de juillet 1742, la récolte s'annonçait belle, même si deux orages à la fin juin avaient maltraité les vignes d'Elie Loche. Puis en août le temps fraîchit sous l'effet de « pluies presque continuelles » favorables au maïs, mais certes pas à la qualité du vin. Une grêle, en septembre, m'empêcha pas la vendange, tardive et mouillée, d'être pléthorique. Les frets montèrent. Le vent d'Est retarda les vaisseaux de la primeur et amena les glaces en Hollande, les navires s'amassèrent au Texel. Au dégel, vers le 21 janvier, 55 navires de Libourne (nombre anormalement élevé), chargés de mauvais vins, s'ébranlèrent ensemble vers Amsterdam, une vague de 6.000 tonneaux de vins de Dordogne, sans compter les autres, submergea le port. Devant le danger, les « grociers » réussirent pour une fois à s'entendre... sur un point : empêcher l'envol des tarifs des 80 bateaux disponibles pour le déchargement : 8 florins par jour et pas davantage, « a paine de f. 100 d'amende, et du titre de mal honnette homme ». Les acheteurs hollandais n'étaient pas pressés... et l'entreposage des vins sur les bateaux coûtait cher. Après quelques mauvaises ventes, André dut se résoudre, comme les autres, à « fourrer le tout en magasin » (7.2.1743)... Le 11 février, les vins de première réputation se vendaient de L16 à L20, les autres descendaient, jusqu'à L9. Les ventes reprurent ensuite un peu, puis rechutèrent, certains commissionnaires bradant leurs vins à L9 ou même 8 1/2.

Désespérant de s'en tirer à Amsterdam, André écrivit « de tous les côtés », mais c'était partout le marasme, « excepté a petersbourgh, mais les droits d'entrée y sont si exorbitant que ça seroit beaucoup risquer » (18.3.1743). La Baltique était tentante... « J'avois pensé depuis longtemps quil conviendrait put être d'envoyer (les vins) qui nont pas la moindre dousseur dans la mer Baltique, mais je ne savoit a qui m'adresser, parce que la plus grande partie de ce puple la sonts des canailles, et que ceux qui ont

*des occations de débiter du vin, font ce commerce pour leur comte, et n'en veulent pas recevoir en commission* » (2.8.1743). André prit contact avec des capitaines en partance pour la Baltique, certains acceptèrent de tenter la vente « *a demi profit* » (profit partagé, au-delà de 80 fl. par tonneau). De la fin mars à la fin avril 30,5 tonneaux furent ainsi expédiés : 5 à Danzig (Gdansk), 3,5 à Königsberg (Kaliningrad), 7 à Riga, 7 à Reval (Tallinn). Et 8 à Archangel (Arkhangelsk). « *dans le fond de la mer Blanche a 1000 lieux d'icy* » (19.8.1743) : c'était peut-être la première fois que du vin blanc de Bergerac franchissait le cercle polaire !

Peut-être... Etablissant un premier bilan de ces ventes, André considérait qu'elles équivalaient à L15 à Amsterdam, il était heureux que les marchands de vin ne puissent « *se venter de m'avoir fait autant la loy qu'aux autres* » et il ajoutait fièrement : « *j'ai seu trouver des routes qu'on avoit oublié depuis 30 ans ; si chacun de ceux qui resoivent du vin en avoit a proportion envoyé dehor autant que moi, nous aurions rendu un grand service à la patrie* » (9.9.1743). Il ne semble pas que cette expérience ait eu des suites importantes. André effectua quelques petits envois pour Riga en 1744, peut-être en 1745, puis ses lettres sont muettes sur cette question. Les marchés de la Baltique étaient particuliers : toute trace de vin mué était sévèrement proscrite (6.6.1743), « *on y prefere presque toujours les vins vieux lors qu'ils sont bien choisis* », des petits vins bon marchés (6.8.1744). Par ailleurs le paiement venu de ces villes lointaines se faisant beaucoup attendre, il aurait fallu à André des bases financières plus larges, ou (et) des relais fiables en Baltique. Elle était loin l'époque où des fils de Bergerac devenaient Pierre Poumeau de Copenhague et André Poumeau de Lübeck...

### L'anémie des marchés hollandais, déjà...

Ces débouchés auraient pourtant été précieux, compte tenu de l'anémie des marchés hollandais, déjà perceptible. Périodiquement, des vins de Sainte-Foy et de Bergerac invendus à Rotterdam refluaient sur Amsterdam, où ils aggravaient une situation déjà difficile et déclinante :

« *Je crois que dors nes avant les hollandois nacheterons plus le vin a la marque mais Bien sur la qualité, ayant commencé dan mepriser cette année, quon avoit accoutumé dan acheter sans goûter* » (10.1.1736).

« *il ne faut pas croire de les voir a des si haut pris qu'ils ont été si devant. Les vins blancs ne sonts plus assé en mode pour cella, put etre qu'ils pourrons avec le temps reprendre le dessù...* » (7.9.1741) « *Je ne croit pas pourtant point que les vins fairons des grands prix (...) les vins blancs ne sonts plus assé en mode pour cella (...) les vins rouge ont pris la place des blanc ches presque tous nos particuliers qui peuvent et veulent boire du vin cher (...) il ni a presque plus que les gens du commun qui hoivent du vin blanc (...) la choze n'et que trop vraye et je craint bien quelle deviendra tous les ans de plus en plus sencible* » (22.9.1746).

Entre 1736 et 1746, les Hollandais chipotaient déjà, devant un produit qui se démodait chez eux, surtout dans le haut de gamme. Le changement de goût des Hollandais, évoqué par le maire de Bergerac en 1776, est déjà perceptible, 30 ou 40 ans avant, dans les lettres d'André Loche. Cette

correspondance apporte un chaînon jusqu'ici manquant dans l'observation du processus de « lent fléchissement » des exportations bergeracoises de vins blancs vers la Hollande, entre les signes d'engorgement du marché hollandais mentionnés dès 1727-1732 et le marché « incertain (...) fragile (...) ériqué » des années 70 du 18<sup>e</sup> siècle. L'hypothèse d'une reprise entre 1732 et 1755 paraît bien hasardeuse au vu de ces lettres<sup>21</sup>.

Les considérations d'A. Loche sur le marché d'Amsterdam aident à mesurer la capacité de ce marché dans les années 40 du 18<sup>e</sup> s. : « la consommation net plus si grande qu'autrefois ; 30 a 35 cargaisons (4.000 à moins de 5.000 tonneaux) de vin de Bergerac ou Sainte-Foy sont plus que suffisante » (19.8.1743). Un peu plus tard il conseillait même à son père de se contenter de lui envoyer sa production et de ne pas acheter de vin si le nombre de navires « expédiés cette primeur a Libourne pour icy (...) passoit 25 ou 28 » (9.12.1743). Il est vrai que quelques années auparavant André écrivait : « Les marchands de vin n'ont jamais été aussi depourveu qu'ils le sont aujourd'hui ; il ne vien que 25 vaiss<sup>s</sup> cette primeur, ça net pas la moitié de ce qu'il leur faut » (12.1.1741). Mais les expériences lui avaient ensuite ouvert les yeux, particulièrement celle de la désastreuse primeur de 1742 : 55 navires, 7300 tonneaux chargés, 6000 à vendre...

Pour s'adapter à l'évolution du goût des nouveaux consommateurs hollandais, peut-être aussi pour tenter de l'enrayer, il aurait fallu que les chargeurs s'entendent pour limiter leurs expéditions aux meilleurs produits, mais c'était impossible (19.8.1743). Il eût fallu « pour le bien de Bergerac, que ses vins tombassent tous (à Amsterdam) entre les mains de 3 ou 4 personnes qui voulussent agir de concert » pour tenir les prix, mais il ne fallait pas rêver : chaque commissionnaire « croit faire le bien de ses amis, et pour y parvenir, prend une route différente » (8.2.1745). Une lettre de Rotterdam raisonne de même : « la grande disete de vin blanc, le peu qu'il en restoit de vieux a nos marchands devoient (...) le leur faire payer a des prix plus haut mais (...) nous sommes ici une poignée de commissjon<sup>es</sup> qui ne pouvons gaire nous entendre, nos marchands de cette ville au nombre de plus de 300 se sont mieux accordés et ont achetés par cette raison les vins pour ainsi dire au pris qu'ils ont voulu » (lettre de Pierre Gérard à Isaac Loche, 4.4.1768).

Avec ses propriétaires, condamnés à vendre à tout prix pour payer leurs vigneron et tenter d'assurer leurs revenus, avec ses commissionnaires incapables de s'entendre, incapables d'ouvrir de nouveaux débouchés, Bergerac paraît bien vulnérable déjà, face au marché hollandais déjà rétréci.

C'est dans ce monde précaire qu'Elie Loche édifia la fortune de sa famille.

### Bergerac et Amsterdam : 2 logiques, Bergerac l'emporte...

Elie Loche avait 48 ans quand il envoya son fils aîné en Hollande. Il était dans la force de l'âge, il avait derrière lui 25 ans de négoce et devant

21. Charrier (G.) *Les Jurades de la ville de Bergerac*, Bergerac 1904 t. 13 p. 38.  
Cocula-Vaillières (A.M.) *Les Gens de la Rivière de Dordogne*, Lille-Paris 1979 t. 1 p. 403.  
Beauroy (J.) *Vin et Société à Bergerac*, Anna Libri, Saratoga Calif 1976 p. 245, 246.

lui probablement un capital rondelet. Peut être voulait-il donner à André l'occasion de faire fortune, peut-être concrétisait-il un vieux rêve personnel d'aventure ? Mais l'essentiel était manifestement de placer à Amsterdam un auxiliaire contrôlable...

André ne pouvait pas oublier sa mission de commissionnaire. Il s'en acquittait avec conscience, mais non sans tirer sur l'amarre qui l'empêchait de prendre le large. Elie n'avait pas choisi d'investir à Amsterdam et sans un capital suffisant il était bien difficile pour André de sortir du système créé par son père. Une occasion à saisir immédiatement sur des fèves ? Impossible. Un profit de 12 % sans risques sur des vins rouges de Bordeaux ? C'était possible, à condition d'en trouver seul les moyens (limités). Le développement des ventes de vins blancs de Bergerac dans la Baltique et la Mer Blanche ? Impossible. André dut attendre plus de 2 ans le paiement des vins vendus à Arkhangelsk. « *Il en est de meme de presque tous les endroits avec lesquels la Hollande negocië, c'est ce qui rend le commerce icy très difficile pour ceux de nos marchands qui comme moi manquent de gros fonds* » (15.7.1745). Impossible encore, faute d'acceptation du père, de court-circuiter les intermédiaires rotterdamois fournisseurs de cuivres d'Aix-la-Chapelle, en tâchant de le faire « *par lettre ou allant moi meme dans lendroit ou sont les forges* » (20.9.1745).

Ce n'est pas dans ces contrées lointaines qu'Elie Loche de Bergerac avait établi son territoire de chasse. André cherchait à l'entraîner sur son terrain, chaque fois en vain. Il écrit à son père, le 7 mai 1739 : « *je suis charmé que vous ayez fait l'acquisition de la métairie de la Faurille (Bergerac rive gauche) mais je le seroit encore plus, si je savoit que vous eussiez peu faire cet achap sans vous mettre trop a l'etroit, parce que je prevoy que je ni trouverai pas mon comte* ». Elie ne manquait pas de faire ressortir l'aide qu'il apportait à son fils en lui attirant des commissions, par les avances faites aux propriétaires de Bergerac : « *jen aye deja fait pour plus de 12.000 l. ce qui me Recule Extraordinairement de mes affaires* » (brouillon, 5.7.1740). André ne connaissait que trop bien sa condition d'enfant assisté et rappelait encore en 1745 qu'au lieu « *de me donner ou preter un certain petit capital (...) vous preferates de preter a un autre* » (5.11.1745).

L'« autre » était probablement M. de Biran, subdélégué, lieutenant criminel, ancien maire, frère du maire et père du futur maire de Bergerac. André ne cachait pas alors son aversion à l'égard de ce puissant personnage, qui en 1742 s'était permis de tirer sur lui une lettre de change de 2000 écus (6000 l.) sans lui envoyer ensuite ses vins réputés, réservés à Malepougne avec qui il pratiquait un dangereux manège : « *il ne put que se ruiner sur les changes et rechanges qui se font pour son comte* » (13.9.1742)... qui répondait à une lettre respectueuse dans « *le stile (...) d'un souverain a son vassal ; si je n'avoit pas crain de vous faire du chagrin, j'i auroit repliqué a ma façon, et lui auroit envoyé un paire d'Echasse pour quil monta plus haut* » (3.12.1742) ... qui « *doit plus que son bien ne vaut* » (11.2.1743)... qui ruinerait Elie : « *il valoit autant jeter vôte argent dans l'eau (que le lui prêter) car toute la terre dit quil doit au della de 80 mille Livres, et quant bien*

*les biens qu'il possède seroient à lui, ce qui n'est point, ils ne valent pas a beaucoup près cette somme* » (20.4.1744)<sup>22</sup>.

Mais pour un prédateur bergeracois, les liens avec le subdélégué étaient précieux. Déjà en 1737, la sœur d'Elie, en procès avec ce dernier, accusait M. de Biran de favoritisme... Et le 26.4.1743, Elie fit condamner M. de Biran par la Cour de la Bourse de Bordeaux, pour une dette de 6416 l. 11 s. Et en décembre 1744 c'était pour André la divine surprise : il allait recevoir les Vins de M. de Biran ! « *J'ai été surpris d'apprendre que je les recevrais, vous ne m'en aviez rien dit...* », c'était quelques semaines plus tard l'honneur de la visite des courtiers de la Compagnie des Indes Orientales, attirés par ces vins... Et 20 ans après c'était le mariage avec Jeanne, fille de M. de Biran.

M. de Biran ne fut pas seul à se prendre aux nasses d'Elie Loche. Une fois pris, menu fretin et grosses pièces pouvaient toujours chercher la sortie... Le débiteur cessait-il de confier à Elie ses vins à charger pour André ? Il avait alors intérêt à ne pas oublier sa dette, comme l'explique Elie dans une lettre écrite à Mlle de Montréal qui était intervenue en faveur de Pierre Boucher, sieur de Lagarrigue, du Maine (paroisse des Lèches) emprisonné à Périgueux à la requête d'Elie, à qui il devait 451 l. depuis 1739 (copie de la lettre du 8.5.1745).

Il faut voir sur quel ton écrivaient à Elie ces débiteurs et même d'autres propriétaires. M. de Brugière de la Tour (Monestier) qui avec sa sœur confiait annuellement aux Loche une soixantaine de tonneaux à vendre en Hollande, se plaignait parfois d'avoir à « *payer l'intérêt de l'intérêt* » pour sa dette, mais en ajoutant aussitôt : « *je ne vous en dirai pas davantage vous serez toujours le maître de faire ce qu'il vous plaira* » (10.6.1749). Il lui arrivait de sursauter devant une note de frais à Amsterdam trop salée : 48,35 % de la vente ! (2.3.1750). Mais comment contester sérieusement quand on venait d'être contraint d'écrire : « *j'ose me flatter que vous aurez la bonté d'entrer dans ma situation qui est facheuse puisque dans cinq ans, j'ai perdu à peu de chose quatre récoltes...* » (29.1.1750). M. du Puch, de Monbazillac, était plus pitoyable encore : « *Je vous prie en grace monsieur de me prêter 10 escus pour faire mes vandange n'ayant pas un sou* » (22.9.1747) « *je ne sé pas monsieur par quelle occasion vous me refusé du blé (...)* je conte d'avoir asé de bien pour pouvoir payé » (29.11.1747). M. de Bacalan, vicomte de Monbazillac, lui offrait la priorité pour la coupe, à Cabaroque, d'un bois de haute futaie destiné à faire du merrain... et il lui demandait 1000 l., probablement pour arrondir la somme de 300 l. déjà due (26.12.1747). M. Deluc, de Riaudolle (La Force), lui courait après pour qu'il accepte de charger son vin : « *Jeus lhonneur de vous voir dimanche dernier, vous voyant afere je vous dis que je Reviendre lapres Midy ce que je fis, ne vous y trouvant pas...* » en sollicitant 500 l. en catastrophe pour pouvoir échapper aux huissiers envoyés par d'autres créanciers (10.12.1747) etc.<sup>23</sup>.

22. Pour les circonstances de ce prêt, liées à l'affaire du « *jeune musicien* » (François Legal), cf. Costedoat (R.) *Le peuple « rebelle » des Huguenots de Bergerac*. Gulliver 1987, p. 81 à 89.

23. Arch. L.P.E. Bte 2 lettres à Elie Loche — Bte 11 ch. Elie Loche

André Loche, condamné faute d'un capital suffisant, à regarder défiler les bonnes occasions, accusait son père d'être trop laxiste dans ses prêts, mais il se doutait bien de quelque chose... : vous ne leur auriez pas avancé autant d'argent « pour me faire avoir leur commission, si vous n'aviez eu des raisons particulières qui ne me regardent pas (...) Leur vins sont de la godaille, et on ne fait pas des telles avances a des semblable canaille, a moins qu'on ne veuille se débarasser de son argent a tout prix. Je vous assure que je voudroit de bon cœur que vous n'en fissies plus a leurs pareils, deu je recevoir beaucoup moins de vins » (28.5.1744), « Si jetois a vôtre place je ne balancerois pas de faire mettre en prison tous ceux contre qui vous avés des condempnations, cela seroit meme une œuvre charitable » (18.6.1744). Le développement récent de la guerre menaçant alors le commerce, André en profitait pour tenter, une fois encore, de faire changer son père de stratégie, en lui montrant le danger d'investir son capital à Bergerac dans des avances « a toute sorte de pied poudreux qu'une mauvaise année, ou une interruption de commerce d'un an met a la mendicité, et avec qui il y a tout a perdre » (29.6.1744).

Elie Loche savait qu'il ne perdrait rien. Les metairies et vignobles de emprunteurs, la Cour de la Bourse de Bordeaux, son correspondant bordelais Isaac Delorthe, les tribunaux locaux, ses dispositions pour la chicane, ses nasses à puissants, tout cela affermissait sa base bergeracoise. Un capital placé dans ces conditions simplement au taux legal de 5 % pouvait doubler en 15 ans, sans compter toutes les retombées en commissions, en informations utiles, en occasions, en honneurs, en pouvoir... Aux mirages et aux pièges mal connus d'Amsterdam il préférait les certitudes bergeracoises, l'exploitation des « *pieds poudreux* » de Bergerac était plus sûre que celle des occasions amstellodamoises. Dans cette stratégie, Amsterdam ne fut qu'un poste avancé et nullement une tête de pont.

André Loche dut se résigner, peut-être sans trop de peine, à rester un enfant de Bergerac. La stratégie d'Elie s'avéra payante. Les enfants de ce fils de perruquiers firent de beaux mariages. Les contacts pris en Hollande favorisèrent semble-t-il le négoce familial, en particulier dans le cuivre. Plusieurs lettres de 1774 et 1777 montrent que la société Isaac Loche et comp. vendait du cuivre (grenaille, bassines, petites chaudières de 14 à 15 lb.) à Saint-Céré (Lot), Cadillac (Gironde, via Saint-Jean de Blaignac), peut-être à Tulle (Corrèze)... Ils faisaient battre leur cuivre au moulin du Saintonger (Bergerac) et s'approvisionnaient en Hollande (E.Escot et comp. 1774), à Bordeaux (David Eyma et Eyma frères 1777), mais aussi directement auprès d'Isaac Lynen de Stolberg, près d'Aix-la-Chapelle, d'où Lemaire et Maillart de Rotterdam faisaient auparavant venir leurs bassines pour Bergerac <sup>24</sup>.

Le marché d'Amsterdam déjà difficile pour les vins de Bergerac, le changement de goût des Hollandais déjà perceptible avant le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, ces repères et quelques autres ne manquent pas d'intérêt. Mais c'est

24. Arch. L.P.E. Bte 1 lettres à Isaac Loche et comp. Bte 4 testament d'André Loche.

surtout l'angle de vision fourni par ces archives familiales qui paraît nouveau. André Loche n'apparaît jamais comme un réfugié mais comme un émigré temporaire, quasiment condamné au retour. Son séjour à Amsterdam, dans les conditions observées, pouvait difficilement lui apporter la fortune, il ne pouvait pas contribuer au développement de nouveaux débouchés pour les vins de Bergerac. Le système d'Elie Loche ne s'intégrait nullement dans une optique de croissance du commerce de la ville. Il recherchait au contraire l'exploitation d'un vieil écosystème où les « *pieds poudreux* » – la « *lumpen-bourgeoisie* » aurait pu dire André Gunder Frank – étaient probablement devenus plus vulnérables avec le développement sensible suivi d'un déclin relativement rapide du marché hollandais. C'est dans ce milieu qu'Elie Loche avait construit son nid, disposé ses nasses... ou tissé sa toile. Elie Loche n'était pas un créateur de développement, mais un prédateur. André et Amsterdam lui étaient indispensables, mais seulement en qualité d'auxiliaires. C'est avant tout à Bergerac qu'Elie Loche assura la promotion de sa famille. Dès avant la Révolution, les Loche avaient abandonnés le négoce, ils avaient rejoint leurs cousins Poumeau parmi les plus importants propriétaires de Bergerac.

R.C.\*

\*Saint-Sauveur 24520 Morisyrie



# Un chanceladais méconnu : Bernard Labrousse de Beauregard

par Francis A. BODDART

*L'abbaye de Chancelade fut au siècle des Lumières le creuset sinon de « gens exemplaires » au moins de personnages remarquables. En son temps le chanoine Bernard Labrousse de Beauregard<sup>1</sup> contribua au rayonnement spirituel et intellectuel de l'abbaye augustiniennne.*

*Poète et ami du vieux chevalier de Lagrange-Chancel, l'abbé de Beauregard fut aussi un « vénérable pasteur » en terre saintongeaise. Une opportune ambition politique soutenue par le clergé secondaire de Saintes le portera à la députation du clergé des états généraux de 1789. Sa fidélité à l'Ancien Régime le conduira à la douleur de l'exil.*

*Jura tum religionis tum regni vindicavit, Galliaque relicta initio persecutionis, ad Hispanos vela fecit<sup>2</sup>.*

*L'itinéraire tant pastoral que politique du chanoine, mis en perspective avec d'autres travaux permet de mieux comprendre la place de Chancelade dans la société périgourdine et saintongeaise du XVIIIème siècle.*

## *La voie du sacerdoce*

Bernard Labrousse de Beauregard est né le 2 juin 1735 à Montignac-le-Comte, dans la paroisse Saint-Georges-de-Brénac<sup>3</sup> qui relève alors du diocèse de Sarlat.

Il est écrit à tort dans le *Mémoire concernant l'état de la religion dans le diocèse de Saintes* que Bernard Labrousse de Beauregard était « d'une ancienne famille bourbonnaise qui a fait souche en Périgord »<sup>4</sup>. Rien ne permet de rattacher les Labrousse, de Montignac, aux marquis de Verteillac, comme le laisserait supposer l'assertion.

1. Une courte et incomplète notice biographique du chanoine Labrousse de Beauregard a été publiée dans Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord tome XLV (1918) p. 1796.

2. Bonnerot (Joseph). *Pouillé du diocèse de Saintes*, 1975.

3. Arch. départ. de la Dordogne 5E 286/3.

4. Bulletin Archéologique Historique de Saintonge et d'Aunis. Vol. XXXI. 1902 p. 252.

Les Labrousse, qui ont essaimé dans toute la plaine de Montignac avec autant d'additifs patronymiques<sup>5</sup>, appartiennent à une lignée de marchands du faubourg du Barry.

Bernard est le fils cadet de Jean Labrousse du Claux et de Catherine Martel. Ils s'étaient unis vingt ans plus tôt, le 6 février 1715, dans la même paroisse<sup>6</sup>. Jean Labrousse est un des négociants actifs du « port terminus sur la Vézère »<sup>7</sup>. Il administre en outre avec un autre marchand, Chavaroche, les fermes du marquis d'Hautefort pour le comté de Montignac<sup>8</sup>. La bourgeoisie est ici aisée et brigue quelque peu aux apparences de la noblesse. C'est d'ailleurs un curieux jeu de transmission patronymique qui permettra aux Labrousse du Claux de relever au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle l'additif « Beauregard »<sup>9</sup>.

Le milieu familial de Bernard est culturellement propice à l'éveil d'une vocation ecclésiastique. L'appel à Dieu chez le jeune Bernard peut s'épanouir sous la direction et l'exemple de son oncle, l'abbé Bernard Martel, le même qui le porta sur les fonts baptismaux. Vicaire de Brénac et chapelain de la Grande-Filolie, l'abbé Martel vouera une longue affection à son jeune neveu.

La formation de Bernard ne s'écarte probablement pas du moule cléricale de l'époque. Malheureusement les circonstances précises de l'entrée de Bernard à l'abbaye de Chancelade ne nous sont pas parvenues. Le jeu des solidarités familiales et d'évidentes qualités intellectuelles lui en faciliteront sans aucun doute l'accès.

#### *Les « évasions » chanceladaises*

Novice à l'abbaye de Chancelade, le jeune Bernard entre dès lors dans le sillon d'une élite intellectuelle en Périgord. Les travaux de l'abbé Riboulet<sup>10</sup> et de Barrière<sup>11</sup> sur Chancelade ont souligné l'esprit d'étude qui régnait dans l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> siècle. La riche bibliothèque comprenait un fonds profane qui permettait la diffusion d'idées quelque peu avancées. L'abbé Gros de Beler avait permis d'allier « l'étude des belles-lettres à celle des sciences divines à condition que les premières soient toujours subordonnées aux secondes »<sup>12</sup>. Visiblement l'art poétique semble séduire bien des chanoines de l'époque. Bernard Labrousse de Beauregard, gagné par la passion d'écrire, publiée à 22 ans, ses premières pièces de poésie. Notre chanceladais acquiert même quelque notoriété dans la république des lettres en entrant dans le catalogue de la France littéraire de 1769<sup>13</sup>. Plusieurs

5. Voir Le Roy (Eugène). *Recherches des particules des noms de l'ancien comté de Montignac*. Bordeaux. p. 17.

6. Arch. départ. de la Dordogne. Coll. communale Montignac 1 BMS.

7. Voir Marquay (Abbé). *Montignac-In-Comte*. Périgueux. 1938. p. 72.

8. Arch. départ. de la Dordogne. 2E 1828 (22).

9. Bernard Labrousse de Beauregard était petit-neveu de Bernard de Beauregard, sieur de Larre. Sur cette dernière famille, voir Arch. départ. Dordogne J 1659. 1665.

10. Riboulet (Abbé). L'Abbaye de Chancelade, dans *Bulletin de la Société Historique et Archeologique du Périgord*, t. IX (1863).

11. Barrière (P). *La vie intellectuelle en Périgord (1500-1800)*, Bordeaux. 1936. p. 214.

12. Riboulet (Abbé). *Op. cit.*

13. *La France Littéraire*. Année 1769, p. 214.

pièces poétiques de « Bernard Beauregard » y sont nommées :

- « — Poème sur la Guerre d'Allemagne (1757)
- Ode sur la mort de Monsieur de la Grange-Chancel (1758)
- Ode sur les progrès de la philosophie (1760)
- Epîtres à M. Baudeau et autres pièces de vers ».

Nos efforts ne nous ont pas permis de les retrouver. Probablement sont-elles perdues dans les recueils du temps. L'abbé Audierne affirme dans le *Périgord illustré* que « ces opuscules qui honorent l'emploi des moments de loisirs » du jeune chanceladais « n'ont pas un grand mérite »<sup>14</sup>. Rares sont les chanoines, il est vrai, qui ont fait merveille dans ce genre littéraire.

A Chancelade, Bernard Labrousse de Beauregard s'est fait l'ami d'un visiteur inattendu, le poète et pamphlétaire Lagrange-Chancel. L'auteur des *Phillipiques*, alors octogénaire, préparait avec le chevalier de Cablanc, une histoire du Périgord, qu'il n'eut d'ailleurs pas le temps de composer. Dignes rivaux des bénédictins, les religieux de Chancelade avait formé une sorte d'école historique. Elle comprenait en particulier Baudeau, Prunis, Leydet, Cales, Lambert...

On doit à Bernard Labrousse de Beauregard des détails biographiques précieux sur Lagrange-Chancel. « Cet ecclésiastique lettré, le compatriote et l'ami du poète... a ajouté à l'analyse de la préface de *Jugurtha*, l'unique ressource biographique des contemporains... »<sup>15</sup> C'est lui qui nous renseigne sur les travaux historiques de Lagrange-Chancel et sur la destinée de ses manuscrits.

#### *Les années pastorales en Saintonge*

Le 30 août 1760, Bernard Labrousse de Beauregard, « chanoine de l'ordre de Saint-Augustin », est mentionné « professeur à Sablonceaux »<sup>16</sup>.

Sablonceaux qui voulait nouer des liens spirituels avec des abbayes sœurs avait formé congrégation en 1663 avec Chancelade et Cahors. Depuis, l'abbaye de Chancelade et celle de Sablonceaux, qui releva bientôt de la première, s'échangeaient volontiers leurs sujets. « Gens exemplaires » selon le mot de Dom Boyer<sup>17</sup>, les religieux de Sablonceaux occupent des bâtiments en partie inhospitaliers. L'enquête de 1723 entreprise par l'intendant Amelot permet d'avoir un aperçu de la triste situation de l'abbaye. « Soigneux d'en tirer les revenus, ils (les abbés commendataires) ont été peu soigneux d'y faire du bien » commente laconiquement le prieur de Sablonceaux<sup>18</sup>. Les travaux de réparations effectués de 1723 à 1731 ne rendront pas à l'abbaye son ancienne splendeur. Aussi, elle ne compte plus au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'une douzaine d'ecclésiastiques.

Bernard Labrousse de Beauregard fait des séjours successifs dans les deux abbayes. Il restera pourtant définitivement attaché à Sablonceaux. Il

14. Audierne (abbé). *Le Périgord illustré*. Périgueux, 1851, p. 98.

15. Lescure (de). *Mémoires pour servir à l'histoire de Lagrange-Chancel. Préface des Phillipiques*. Paris, 1858.

16. Tonneller (chanoine). *L'Abbaye de Sablonceaux*, Saintes, 1984, p. 29.

17. *Bulletin de la Société des Arch. d'Aunis-Saintonge*, t. VII, p. 166.

18. Tonneller (chanoine). *Op. cité* p. 29.



Bernard Labrousse de Beauregard  
Portrait extrait de l'Iconographie des célébrités du Périgord de P. Reymond (1889)

obtient en effet, en octobre 1774, le prieuré de Meux et ses 1800 livres de rentes annuelles<sup>19</sup>. Quatre ans plus tard, en 1778, le jour de Noël, il prend possession du prieuré-cure de Champagnolles, assez richement doté de 4000 livres<sup>20</sup>. Cette charge n'a rien de surprenant. L'abbaye de Sablonceaux, dont dépendaient dans le diocèse de Saintes dix paroisses et plusieurs prieurés, se consacrait au ministère paroissial.

Champagnolles est un prieuré-cure qui ne manque pas d'agrément. Il offre en outre un logis presbytérale « d'une amplitude surprenante » : « vaste cour environnée de servitudes, maison d'habitation composée de pièces énormes et nombreuses... corridors interminables, jardin de cinquante ou soixante ares de surface, environné de hautes murailles »<sup>21</sup>.

La communauté paroissiale de Champagnolles n'est guère nombreuse. Nous avons relevé dans les registres paroissiaux pour l'année 1779, 26 baptêmes, 17 enterrements et 1 mariage.

Le chanoine de Beauregard peut ainsi mener cette « meilleure vie du monde »<sup>22</sup>, faite de quiétude pieuse et d'« évasions » érudites. Il entre de fait à cette époque dans une semi-obscurité dont le tirera les prémices des événements de 1789.

Il cultive durant ces années une solide amitié avec le prieur de Jonzac, lui aussi chanceladai, Simon-Pierre de Ribeyreys<sup>23</sup>. Les deux hommes partageront l'ambition de jouer au moment propice un rôle d'importance sur le plan local. Leur condition de religieux les perdra. L'un mourra en exil, l'autre montera sur l'échafaud...

Mais venons à 1789.

### *La députation aux états généraux*

Aux cours des semaines qui précèdent les élections aux assemblées baillagères, Labrousse de Beauregard manifesta « beaucoup d'agitation »<sup>24</sup> pour se faire remarquer. Influent et estimé dans son diocèse, il pouvait rencontrer les faveurs des « bons curés » si longtemps écartés des organes représentatifs du clergé de France. Rappelons qu'à cette même époque les chanceladais mènent l'offensive en Périgord. Véritables « moines scélérats » aux yeux de Mgr de Grossolles de Flamarens, les chanoines réguliers de Chancelade s'allient aux curés contre le prélat de Périgueux<sup>25</sup>.

Le 5 février 1789, près de cinq cents représentants des trois ordres se pressent dans la grande salle du palais royal de Saintes. Bernard Labrousse de Beauregard est désigné quatrième commissaire du clergé<sup>26</sup> après de la Magdeleine, Delord et Bonnerot.

19. Seguin (Marc). *Jonzac pendant la Révolution*. Université Francophone d'été 1986, p. 20 et Arch. Départ. des Charentes-Maritimes, série E, registres paroissiaux de Champagnolles.

20. Arch. départ. des Charentes-Maritimes, série E, registres paroissiaux de Champagnolles.

21. Rainguet (Pierre-Damien). *Études historiques, littéraires et scientifiques sur l'arrondissement de Jonzac*, 1864, p. 82.

22. L'expression est empruntée à Loupés (Philippe) dans *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1985, p. 324.

23. Seguin (Marc). *Opus cité*, p. 64.

24. Audiat (Louis). *Deux victimes des septembriseurs*. Lille, 1897, p. 120.

25. Loupés (Philippe). *Op. cité*, p. 402.

26. M. de La Monerie dans la *Noblesse de Saintonge*, p. XIX, indique, à tort, que le quatrième commissaire du clergé aurait été Guillebot.

Le 16 mars est prononcée l'ouverture de l'assemblée générale des trois ordres<sup>27</sup>. Le chanoine chanceladais est du nombre des dix-sept commissaires nommés pour travailler à la délicate rédaction du cahier de doléances collectif du clergé<sup>28</sup>.

Enfin, le 24 est procédé à l'élection des deux députés ecclésiastiques. Labrousse de Beauregard rencontre comme prévu les faveurs du clergé secondaire. Après le dépouillement des billets, les scrutateurs constatant que « Monsieur Beauregard, chanceladais, pricur-curé de Champagnolles en ce diocèse a réuni plus de la moitié des voix » le déclarent « premier député aux Etats-Généraux »<sup>29</sup>. A la séance du soir, près des trois-quarts des voix se réunissent sur l'évêque de Saintes, Pierre-Louis de Larochehoucault-Bayer<sup>30</sup>.

Le compromis saintongeais sera salué par un témoin de l'époque, Augustin-Alexis Taillet. « Justice soit rendue à l'assemblée primaire de Saintes... Le choix des députés fut fait avec discernement ; il tomba sur Monseigneur l'évêque dont la vertu du moment triomphe des prétentions, et sur un curé déjà ancien, Monsieur de Beauregard, distingué parmi ses confrères pour ses talents, considéré comme un des meilleurs pasteurs et dont la conduite ferme et invariable qu'il a tenue devant une très longue et très périlleuse assemblée, est un bel éloge »<sup>31</sup>.

A Versailles, les états généraux s'ouvrent dans la magnificence et la splendeur. Curés, chanoines et abbés portent la soutane, le manteau long et le bonnet carré.

L'abbé de Beauregard forme vite société avec les deux députés périgourdins, Laporte et Delfau, et avec le député de la Rochelle, Pinnelière. Ainsi à Versailles, Beauregard et Laporte partagent la même adresse, au 34 rue Saint-Honoré, dans le quartier Saint-Louis. A Paris, il élit domicile chez un certain Perchet, cours des Jacobins<sup>32</sup>. Puis, en 1791, il prendra pension avec Laporte et Pinnelière à l'Hôtel d'Auvergne, au 492 rue Saint-Honoré<sup>33</sup>.

Notre chanoine accueille sans réprobation les premières mesures de l'assemblée constituante. Mais les esprits sont bientôt exaltés. Labrousse de Beauregard n'est pas, en fait, l'homme des idées nouvelles. Il préfère bientôt s'effacer derrière son évêque qui a fort à faire avec une agitation diocésaine. Le prélat multiplie alors les écrits. Hostile aux réformes, Labrousse de Beauregard siège à droite et vote avec les partisans de l'ancien régime<sup>34</sup>. Il est de ceux qui tendent à faire déclarer le 13 avril 1790 religion d'état la religion catholique, apostolique et romaine. Le 19 novembre, il signe avec 97 autres ecclésiastiques députés à l'assemblée nationale une déclaration qui

27. Pouillé du diocèse de Saintes, p. 14.

28. Pouillé du diocèse de Saintes, p. 21.

29. Audiat (Louis), *Op. cit.*, p. 121.

Pour plus de détails sur l'assemblée des Saintes voir également Brette (Armand), *Recueil de documents relatifs à la convocation des états généraux de 1789*, t. IV, Impr. Nat., 1915, p. 423.

30. Le prélat (1744-1793) était issu d'une branche sans grande fortune des de Larochehoucault. Son frère, évêque de Bauvais, fut aussi élu député du clergé aux Etats-Généraux.

31. Pouillé de Saintes.

32. Aujourd'hui rue Saint-Hyacinthe (1er arr.).

33. Liste des députés à l'Assemblée Nationale. Beaudouins, Paris. Années 1789, 1790, 1791.

34. Robinet (Dr) *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution*. Paris, t. 2, p. 263.

va dans le sens de « l'Exposition des Principes des évêques » dans laquelle est réaffirmée la puissance de l'Eglise. Il refuse de prêter le serment schismatique de la constitution civile du clergé. Son dernier acte de parlementaire est de signer les protestations des 12 et 15 septembre 1791.

*Ad Hispanos vela fecit*

L'abbé Labrousse de Beaugard fuit Paris pour rejoindre sa ville natale, que la Révolution a rebaptisé Montignac-sur-Vézère. Il s'installe à quelques kilomètres de là, à Châtres, dans une vaste maison de maître discrètement enchassée dans la colline de Larre. Ce domaine familial est l'usufruit de sa tante, mère supérieure de l'hôpital d'Hautefort, dont il est le fondé de procuration<sup>36</sup>. A la fin de l'hiver 1792 le chanoine s'affaire pour obtenir la liquidation de son traitement de pcuré-curé de Champagnolles<sup>37</sup>. Par ailleurs, il prend en charge les intérêts de son jeune neveu, Jérôme Labrousse de Beaugard, qui, ancien garde-du-corps du Roi, s'est enrégimenté sous la bannière des Princes. Aux premiers jours d'avril 1792, Bernard Labrousse de Beaugard affronte les commissaires du directoire de Montignac qui dressent l'inventaire des biens des émigrés<sup>38</sup>.

La retraite montignacaise est en définitive de courte durée. Le décret du 26 août frappe sans équivoque les réfractaires. Tout ecclésiastique ayant refusé ou rétracté le serment devra sortir dans les huit jours du district et du département, dans les quinze jours du territoire national.

En septembre 1792, Bernard Labrousse-Beaugard obtient un sauf — conduit pour se rendre en Espagne. Il s'embarque peu après, vraisemblablement à Bordeaux, afin de rejoindre Bilbao. Principal port de l'immense diocèse septentrional de Calahorra, Bilbao est l'une des trois plaques tournantes du grand exode ecclésiastique vers l'Espagne. Un témoin de l'époque écrit : « le nombre de prêtres émigrés en est immense ; nous avons reçu de ce bon peuple les marques les plus signalées de bonté. Les habitants de cette contrée sont parfaitement honnêtes, bons, prévenants, et s'intéressent vivement à son sort. Il est vrai que Bilbao est une des villes les plus riches de l'Espagne ; tout y est brillant, grand, majestueux, et riche, les églises surtout<sup>39</sup> »

Ainsi, on y compte en novembre 1792, plus de mille prêtres français souvent regroupés par affinités géographiques ou diocésaines<sup>40</sup>. Bernard Labrousse de Beaugard y retrouve de nombreux amis d'infortune<sup>41</sup>. Une petite colonie de prêtres du diocèse de Saintes s'était formée à Bilbao sous l'autorité du vicaire général Taillet. L'ancien député du clergé est un des

35. Audiat (Louis) *Op. cit.*, p. 163.

36. Arch. Départ. Dord. Q 770.

37. Arch. Départ. Dord. 212 Q3, p. 18.

38. Arch. Départ. Dord. Q 770.

39. Brugière (Abbé), *Le livre d'Or ou le Clergé du Périgord pendant la période révolutionnaire*, 1893, p. 32. Lettre de Léonard Bost curé insermenté de Saint-Paul Laroche à Mme de Montard.

40. Sierra Nava L. *Mil abates franceses, fugitivos de la Revolución, huéspedes del Senorio, 1792-1798. Estudios de Historia*, 1970, p. 80.

41. Nous avons plusieurs relevés chanceladals : Pierre Boucherie de Lamothe, Pichard, Pierre, Scavy, Desvergne, François de Bonnal.

premiers signataires d'une supplique en date du 14 octobre 1792 au nonce apostolique d'Espagne pour « obtenir du Souverain pontif que soit désigné un commissaire apostolique pour gouverner le diocèse de Saintes »<sup>42</sup>. Le clergé saintongeais en exil vient alors d'apprendre la mort de son évêque « légitime » Pierre-Louis de Larochevoucault, tué avec son frère lors du Massacre des Carmes.

Comme il l'avait déjà fait au printemps 1789, Bernard Labrousse de Beauregard collabore avec Taillet qui publiera plusieurs opuscules.

Malgré la bienveillance de quelques prélats et d'une partie de la population, l'hospitalité espagnole se révèle vite n'être qu'un leurre : « A l'emprisonnement près les insermentés sont à peu près traités comme ils l'étaient en France »<sup>43</sup>. En outre, l'exil des prêtres français à Bilbao est dramatiquement apesanti par l'humidité du climat et les épidémies fréquentes.

Le chanoine chanceladais ne reviendra pas en Périgord. Il s'éteint probablement en 1793 ou 1794 en terre espagnole.

F.A. B.\*

\* 24160 Saint-Martial-d'Albarède.

42. Bull. Arch. Hist. de la Saintonge et de l'Aunis, Vol. XXXI, 1902, p. 239.

43. Diesbach (Guislain de), *Histoire de l'Emigration*, 1976, p. 441.

## L'exploitation du manganèse à Saint-Martin-de-Fressengeas, au siècle dernier

par N. et J. BUISSON

*D'après le chanoine Brugière, la première fois que l'on trouva du manganèse en France, ce fut à Saint-Martin-de-Fressengeas. On ne sait pas à quand remonte cette découverte, mais le fait est qu'il a constitué une source de revenus pour l'abbaye de Peyrouse, toute proche, pendant des siècles. Les paysans de la région avaient l'habitude de le vendre brut, et par petites quantités. Jamais une exploitation industrielle n'en avait été faite avant le XIXe siècle. Il était utilisé en verrerie (« savon des verriers »), en faïencerie (colorant), en médecine (désinfectant) et dans la fabrication du chlore.*

Au début du siècle dernier, le manganèse utilisé provient à 90 % de l'étranger ; pourtant l'exploitation des mines françaises pourrait largement suffire, mais personne encore n'a songé à le trier, le laver et le piler.

### *La concession Nissou*

Au début des années 1820, un marchand d'Angoulême se lance dans l'aventure. Il achète un terrain sur la commune de Saint-Martin-de-Fressengeas après s'être assuré qu'il contient bien du manganèse. Mais il commet l'erreur de le commercialiser brut, lui aussi, et les affaires de Nissou stagnent. Le minerai de Saint-Martin contient en effet de grosses quantités d'argile, et les industriels préfèrent encore l'importer quitte à le payer trois fois plus cher, comme nous le verrons.

Nissou fait donc l'acquisition d'un moulin en Charente, où le manganèse sera préparé, puis expédié, ou vendu sur place. le succès venant, il demande alors, en 1823, la permission officielle d'exploiter la concession. Elle lui est accordée, et il se retrouve à la tête de 55 hectares dont 40 lui appartiennent. Les propriétaires des autres terrains sont indemnisés (10 centimes par an et par hectare). Le point central de la concession étant le

lieu-dit « Bournazeau », elle portera désormais ce nom-là.

Le minerai est extrait par des galeries à ciel ouvert, puis expédié en Charente, au moulin de Nissou, où il est mis en poudre, puis expédié ; il est livré à Paris pour 36 francs les 100 kg, alors que le minerai étranger coûte 100 francs.

M. Berthier, dans sa *Comparaison des manganèses français et étrangers* déclare que celui provenant des mines de Dordogne est le meilleur. La consommation française est alors de 500 tonnes par an, que Nissou peut fournir à lui seul. Mais il n'a fait la demande que pour une quantité de 20 tonnes, ne croyant pas pouvoir écouler plus, quantité qu'il est obligé de respecter ; il se repentira de ce pessimisme. Il assure également sa publicité en envoyant des échantillons dans les commerces et fabriques concernés, ce qui lui vaut bientôt une clientèle conséquente, dont les papeteries d'Angoulême. Malgré cela, on continue, par habitude, semble-t-il, à importer du minerai. En 1821, Nissou avait demandé à la Chambre des députés d'imposer de 30 francs pour 100 francs les entrées de manganèse dans notre pays ; une loi de douane est présentée en 1824, mais elle est ajournée, et ne sera finalement pas votée.

Le succès de Nissou ne laisse pas tout le monde indifférent, et une demande de concession est faite en 1824 par le sieur Bonnaire. Or, la parcelle demandée est exactement celle qu'exploite Nissou. Sur quoi se base Bonnaire pour formuler une demande qui nous paraît un peu excessive ? Il déclare :

- qu'il n'y a du manganèse que dans la concession Nissou,
  - qu'il veut éviter un monopole,
  - que Nissou sous-exploite le gisement, et qu'il obtiendra un rendement plus important,
  - qu'il est propriétaire d'une fabrique de produits chimiques, et qu'il a besoin de 600.000 kg de manganèse par an (ce qui paraît beaucoup !).
- Ce à quoi Nissou rétorque :
- qu'il n'est pas seulement concessionnaire, mais aussi propriétaire d'une grande partie du terrain qu'il exploite,
  - qu'il a été le premier à extraire du manganèse en grand, à l'exploiter légalement, et à avoir obtenu une concession,
  - qu'il sait bien que *sol lucet omnibus*, mais que Bonnaire veuille bien respecter le droit acquis,
  - qu'il existe du manganèse ailleurs (dans les Vosges, dans l'Aude, en Saône-et-Loire, et même en Dordogne, à Milhac-de-Nontron, et jusqu'à Sarlat) ; il n'y a donc pas de monopole,
  - que le fait d'être propriétaire de fabrique de produits chimiques ne donne aucun droit particulier,
  - qu'il a l'appui du préfet de la Dordogne, et du préfet de la Charente qui a visité ses ateliers ;
  - quant à la production peu élevée, il est obligé de la restreindre afin de se conformer à l'estimation portée sur les affiches d'avis de demande de concession.

Nissou obtient gain de cause, et demande en 1833 une extension de

sa concession ; elle lui est accordée pour 310 hectares. Son moulin de Charente étant trop éloigné, il achète celui de Limbeau, dans la commune de Saint-Martin, sur le ruisseau Queue d'Ane. Un des problèmes les plus importants est l'évacuation de l'eau, dans le sol argileux. Il va être résolu à la même époque par le chef d'exploitation Elie Bordas, qui va faire creuser des drains consolidés de pierres plates jusqu'à la rivière. Nous en avons retrouvés lors de « mini-fouilles » sur le terrain, où se voit d'ailleurs nettement l'emplacement des anciens puits d'exploitation.

Dans un de ces puits, à la fin du siècle dernier, deux mineurs furent ensevelis lors d'un éboulement.

Mais ce dut être un jour de grande joie que celui où l'on tomba sur un gisement extraordinaire, après six mois de travail tellement infructueux que l'on songea à abandonner l'exploitation.

En 1878, une certaine Mlle Chabrol, de Nontron, formula elle aussi une demande concernant l'exploitation Nissou. Mais elle fut rejetée.

La concession devait prendre fin en 1925, mais on cessa toute activité vers 1880; on ne sait pas très bien pourquoi : épuisement du gisement ? Baisse de la demande ? Concurrence des minerais étrangers ? Les avis sont partagés...

### *La concession Theulier*

En 1843, Jacques Theulier, propriétaire d'une faïencerie à Thiviers, fait la demande d'une concession de manganèse située sur les communes de Saint-Martin-de-Fressengeas, Saint-Jean-de-Côle, et Milhac-de-Nontron (voir carte). Elle concerne 31 propriétaires, dont 15 de Saint-Martin. L'avis de demande est affiché quatre mois, selon la législation, et la concession est accordée. En 1844, l'ancien propriétaire du droit, Jules Delanoue, de Milhac-de-Nontron, le cède à Theulier. Le gisement n'a pas été exploité. Mais en décembre 1844 survient une opposition à l'exploitation. Elle émane de M. Gay de Faviez ; il déclare que la demande n'est pas conforme à la réalité ; il s'agit en effet d'un gisement de manganèse cobaltifère, ce qui n'a pas été précisé sur les affiches. Il y a donc irrégularité. ce détail est tout-à-fait exact, mais l'opposition a été faite après le délai légal. Pourtant, on propose à M. Theulier de reformuler sa demande, ce qu'il fait en septembre 1845. On lui accorde cette fois le droit d'exploiter ce qui se nommera désormais la « concession de Saint-Jean-de-Côle », de 66 hectares.

Peu après, M. Theulier vend son droit à M. Perny de Maliny (la date exacte nous manque). Celui-ci n'exploite pas, lui non plus, le gisement qui passe bientôt à M. Henri Six de Lille, en 1884. Une demande d'extension, en 1881, avait été rejetée. Ce dernier propriétaire vend à son tour à M. Trotignon, qui vend à M. Boucher, de Cognac-sur-l'Isle, en 1894, propriétaire de verreries. mais l'exploitation n'est toujours pas entreprise. En 1919,

les actes et dossiers relatifs à la concession Boucher sont détruits par les Allemands. Un descendant de la famille formule une demande en renonciation.

Voilà donc beaucoup de propriétaires pour... bien peu de choses !

N. et J. B.\*

---

SOURCES :

- Archives départementales de la Dordogne : 70 S 36 à 70 S 38.
- Témoignages de M. Louis Gay, propriétaire de l'ancienne concession de « Bour-nazeau ».

\* Saint-Martin-de-Fressengeas, 24800 Thiviers.

## Ardant du Picq Un penseur militaire périgourdin (1821-1870)

par Jean DECOTTIGNIES

*Une caserne dans la ville, au bord de la rue Ludovic-Trarieux qui va vers Champcevinel : la caserne Ardant-du-Picq, c'est le seul témoignage qui reste de ce Périgourdin de naissance.*

*On peut cependant deviner ainsi qu'Ardant du Picq était un militaire, mais obtenir de plus amples renseignements réclame une certaine recherche.*

*Qui était Ardant du Picq ? : l'homme, que fut sa vie ? : l'officier, par quoi est-il célèbre ? : ses écrits, qu'en reste-t-il ? : son enseignement, autant de questions que nous nous poserons successivement.*

### *L'homme*

Charles, Jean, Jacques Ardant du Picq est né à Périgueux le 19 octobre 1821. Il est fils du conservateur des Hypothèques.

La famille est originaire de Limoges, elle ne présente pas d'antécédents militaires du côté paternel. Mais, du côté maternel, on retrouve une certaine ascendance dans la tradition de « l'habit rouge », comme dirait Stendhal.

Elève au collège royal de Périgueux, il n'est pas ce que l'on peut appeler un brillant sujet, sauf dans les matières qui lui plaisent et notamment le français, comme cela se verra ensuite dans sa manière d'écrire. Peu porté aux mathématiques, il doit renoncer au Borda, dont il ne pourrait pas passer le concours, et à la vie d'officier de marine qu'il souhaitait mener.

Il entre à Saint-Cyr en 1842, soit à 21 ans, c'est à dire relativement tard.

Tout au long d'une carrière bien remplie, il se signalera par sa bonne humeur et son caractère franc et sympathique. Son frère dit de lui que depuis l'âge de raison il n'a jamais menti. Il est animé par une franchise absolue dont il ne se départira jamais dans les circonstances grandes ou petites de



Colonel Ardant du Picq  
(D'après héliogr. Dujardin, tirée de l'ouvrage de la librairie Chapelot « Etudes sur le combat », paru en 1904).

sa vie. C'est ainsi que, simple lieutenant, ayant voté « Non » ouvertement après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, et sermonné par son colonel qui le voyait avec peine compromettre ainsi son avenir, il lui répondit avec sa rectitude habituelle : « Mon colonel, puisqu'on me demande mon avis, je dois supposer qu'on a le désir de le connaître ».

La photo que nous possédons de lui en uniforme de colonel fait apparaître, en première impression, un reître. Mais, si l'on efface par l'esprit la lourde moustache d'époque et la mouche napoléonienne qui couvre le dessous de la bouche, il reste, derrière l'attitude martiale qui convient, un pétillement du regard où se lit la volonté mais, aussi, une naturelle bonté.

Il épousa en 1854 une fille de Georges Fraisseix du Bost, de Saint-Léonard (Haute-Vienne). Un de ses fils embrassera également la carrière des armes.

Son caractère entier lui valut quelques démêlés avec ses supérieurs, mais qui ne causèrent pas grand préjudice à sa carrière, par ailleurs brillante. Il est colonel à 48 ans. Cette franchise et ce caractère entier s'accompagnent d'une générosité hors du commun. Elle a été cause de sa mort, car grièvement blessé devant Metz, il exigea que les soins médicaux soient d'abord appliqués aux hommes qui avaient été touchés en même temps que lui. Le retard lui fut fatal. Ajoutons à ces qualités celle de la rigueur, la rigueur de l'historien qui l'amena à rechercher toujours le témoignage vrai, notamment par l'envoi aux officiers qui avaient connu le combat d'un questionnaire précis dont les réponses devaient alimenter ses propres réflexions.

Voilà l'homme, le militaire fut son reflet.

### *L'officier*

Après son temps d'école, Ardant du Picq mena, jusqu'en 1870, la vie d'un officier dans l'armée de la monarchie de juillet, de la République de 1848 et du second Empire.

Il aimait son métier et en avait une notion élevée. L'encadrement de l'armée, après les guerres de l'Empire, est composé uniquement d'officiers de carrière. Il s'agit à l'époque d'une nouveauté. Les charges militaires de l'Ancien Régime avaient un caractère très différent. L'officier faisait alors partie de son monde, l'aristocratie, accessoirement et à intervalles irréguliers, il devenait chef de guerre.

A partir de 1815, les officiers forment un monde à part. Ils effectuent 30 années de service et ont rompu définitivement avec la société civile dont ils faisaient primitivement partie. On ne peut mieux illustrer leur vie qu'en se référant à ce que Vigny a magistralement dépeint dans « *Servitude et Grandeur militaires* ». L'officier est imprégné de son métier, il a reçu une solide formation, mais son isolement dans le monde l'entraîne facilement au désœuvrement et à la routine.

Il n'en est rien pour Ardant du Picq.

Dans ce corps d'officiers du second Empire souvent artificiel, soucieux surtout de briller plus que de réfléchir et enclin à croire que la bravoure supplée à tout, il apparaît comme un survivant du XVIIIème siècle : un

Vauvenargues, un Guibert. Il n'a pas assez de tout son temps pour étudier, réfléchir, concevoir et nourrir une conception élevée du rôle de celui à qui la Nation a confié sa défense par les armes. Il a le souci constant de suivre les innovations techniques, l'amélioration qu'elles entraînent dans les outils de combat. Il veut, par ailleurs, toujours connaître l'évolution de ce qui sera sa constante et première préoccupation : le soldat, l'homme et ses changements à travers les mouvements de la société et les bouleversements sociaux.

Sa vie d'officier est ainsi une vie sérieusement consacrée aux obligations de son métier, certes, mais aussi une vie d'homme d'études et presque de philosophe.

Son expérience s'acquiert sur le tas, en Crimée en 1855, comme capitaine, en Syrie en 1860 et 1861, comme chef de bataillon, en Afrique du Nord de 1864 à 1866, comme lieutenant-colonel. Aussi bien dans les durs combats autour de Sébastopol que dans la campagne d'Algérie, il se passionne autant pour la préparation, l'organisation de ces campagnes que pour le combat lui-même, mêlées sanglantes de Crimée ou raids éclair contre les arabes.

Cependant, tout l'enseignement de l'action qui s'emmagasine dans son esprit a besoin d'être ordonné. Pour cela les références lui manquent car la vie nomade ne s'accompagne pas de lectures, faute de temps et surtout faute de matière.

Mais, en 1866, il se retrouve à Besançon. Il y dispose d'une bibliothèque bien fournie et c'est là qu'il se lance dans l'analyse des grandes batailles de l'Antiquité en lisant Polybe, César, Tite-Live, Suétone.

Ainsi naît son principal ouvrage : *Le Combat Antique*, imprimé en 1868. Il rédige par ailleurs des notes nombreuses, qui resteront manuscrites et dont le recueil paraîtra ultérieurement, en 1880, après sa mort, sous le titre : *Le Combat Moderne*.

Nommé colonel en 1869, il commandera le 10ème régiment d'infanterie de ligne, qu'il mènera au combat en 1870 et à la tête duquel il trouvera la mort le 18 août 1870.

### *Les Ecrits*

Plus que leur énumération, c'est la base de leur contenu qui les fait comprendre. Toute sa vie Ardant du Picq a porté en lui le *Combat Antique* dont les autres écrits ne sont que le prolongement et l'application à une réalité plus proche.

Son *Avant-Propos* résume toutes ses préoccupations. On ne peut mieux faire que le citer :

### *Avant-propos*

« Méditons Gédéon ». *Le combat est le but final des armées et l'homme est l'instrument premier du combat.*

*Il arrive souvent que ceux qui traitent des choses de la guerre, prenant l'arme pour point de départ, supposent sans hésiter que l'homme appelé à s'en servir en fera toujours l'usage prévu et commandé par les règles et les préceptes. Mais le combattant envisagé comme être de raison, abdiquant sa nature mobile et variable pour se transformer en pion impassible et faire fonction d'unité abstraite dans les combinaisons du champ de bataille, c'est l'homme des spéculations*

de cabinet, ce n'est point l'homme de la réalité. Celui-ci est de chair et d'os, il est corps et âme ; et, si forte souvent que soit l'âme, elle ne peut dompter le corps à ce point qu'il n'y ait révolte de la chair et trouble de l'esprit en face de la destruction.

Le cœur humain, pour employer le mot du maréchal de Saxe, est donc point de départ de toutes choses de la guerre ; pour connaître de celles-ci il le faut étudier...

Nous remonterons même plus haut que le combat antique, au combat primitif. En redescendant du sauvage jusqu'à nous, nous saisirons mieux le vif. Et nous en saurons alors autant que les maîtres ? Pas plus que l'on ne sait peindre pour avoir vu comme on s'y prend pour peindre. Mais nous comprendrons mieux ces habiles gens et les grands exemples qu'ils ont laissés.

Nous apprendrons, d'après eux, à nous mêler de la mathématique et de la dynamique matérielle appliquées aux choses du combat ; à nous garder des illusions des champs de tir et de manœuvre où les expériences se font avec le soldat calme, rassis, reposé, repu, attentif, obéissant, avec l'homme instrument intelligent et docile en un mot et non avec cet être nerveux, impressionnable, ému, troublé, distrait, surexcité, mobile, s'échappant à lui-même, qui, du chef au soldat, est le combattant (Exception pour les forts, mais ils sont rares).

Illusions cependant, persistantes et tenaces, qui toujours reparaissent au lendemain même des plus absolus démentis à elles infligées par la réalité...

Certainement la bataille a toujours des surprises, mais elle en a d'autant moins que le sens et la connaissance du réel ont présidé davantage à l'éducation de combattant, ou sont plus répandus dans ses rangs. Étudions donc l'homme dans le combat, car c'est lui qui fait le réel.

Après cet avant-propos, dont on ne saurait trop souligner l'importance dans l'œuvre d'Ardant du Picq, le *Combat Antique* développe plusieurs chapitres :

- *L'homme dans le combat primitif et antique.*
- *la tactique romaine, les succès d'Annibal, ceux de César.*
- *Analyse de la bataille de Cannes.*
- *Analyse de la bataille de Pharsale.*
- *Mécanisme moral du combat antique.*
- *A quelles conditions on obtient des combattants réels.*
- *A quoi peut servir cette étude. Ce qu'il faudrait pour l'achever.*

Le *Combat Antique* forme ainsi un tout, publié dans une brochure datant de 1868, du vivant de l'auteur.

Il n'en est pas de même du *Combat Moderne*, titre donné en 1880, donc 10 ans après la mort d'Ardant du Picq, à une publication de notes manuscrites composées de mémoires écrits par l'auteur en 1865 et surtout entre 1868 et 1870 à partir des réponses reçues par lui à une « lettre questionnaire » envoyée sous forme d'« enquête sur le combat » à tous les officiers de sa connaissance ayant fait la guerre.

L'ouvrage de référence sur Ardant du Picq date de 1904. C'est l'édition par la librairie Chapelot d'un ensemble des œuvres, établi sous la direction d'Ernest Judet, qui comprend sous le titre « *Études sur le combat* », le *Combat Antique*, le *Combat Moderne* et un ensemble d'appendices réunissant les autres notes laissées par l'auteur. Ernest Judet, journaliste de talent, a écrit pour présenter cette édition une préface remarquable.

### *Les Enseignements*

Ils sont encore d'actualité.

Dans les anthologies des classiques militaires français, Ardant du Picq prend place après Monluc, Vauban, Maurice de Saxe, Guibert, Lazare Carnot, Napoléon et avant Foch, l'amiral Castex et Charles de Gaulle, celui

Ordre du  
 du pique  
 Charles  
 Jean-Jacques  
 Joseph  
 Belle 19

L'an Mil huit cent quatre-vingt  
 le vingt — octobre à neuf  
 heures du — matin par devant  
 nous Jean — Joseph Denoit  
 de Chambre au point au Maire  
 officier de l'état civil de la  
 commune de Grièrignies departem  
 de la Dordogne par délégation  
 (X. unie) Et Compara Monsieur  
 Pierre Martial Nicolas —  
 pardevant du pique, greffier de  
 de — l'enregistrement de ces domaines  
 grièrignies âgé de trente six ans  
 le quel nous a présenté un R. fut  
 du sexe masculin Né le jour de  
 hier dix neuf du courant à sept  
 de lui déclarant de de Marie —  
 Marie Ceule adelaide de fortvier  
 âgée de trente ans. son épouse  
 au quel il a épousé donné les  
 prénoms de Charles Jean Jacques  
 Joseph, les dates de l'acte de  
 propre entation fides Empereur de  
 Jean Barthelemy âgé de cinqu  
 deux ans. employé à la mairie, ouve  
 Ce jour même âgé de quarante  
 deux ans tout habitant de la  
 présente ville au quel il a été fait  
 lecture du présent acte que les  
 déclarant de l'acte ont  
 signé avec nous, notaire  
 présentons par nous,

Jean — Joseph Denoit  
 Notaire

SE 317/57

du fil de l'épée. On peut dire qu'il est le précurseur de ces derniers.

Les points principaux de son enseignement, nés d'une juste réaction contre la routine universelle qui l'entourait et l'indignait, sont tous imprégnés de réalisme et de l'intérêt qu'il portait à l'homme, au combattant, plutôt qu'à la stratégie et à la tactique dépersonnalisée.

*Le choc est un mot... les ouragans de cavalerie qui se rencontrent, c'est de la poésie, jamais la réalité.*

*Pendant la guerre de Crimée, au détour d'un des nombreux remuements de terre, des soldats (un russe et un français) débouchant inopinément face à face, à 10 pas, s'arrêtent saisis... puis... comme oubliant leurs fusils, se jettent des pierres et reculent.*

**Enseignement éternel, par quoi débute le livre : l'homme ne va pas au combat pour la lutte, mais pour la victoire. Il fait tout ce qui dépend de lui pour supprimer la première et assurer la seconde.**

On comprend qu'Ardant du Picq n'ait pas été particulièrement apprécié par les fiers à bras de son époque, ni, d'ailleurs par ceux des époques suivantes !

— **Donc, dans le combat individuel : nul ne peut tenir contre le vaillant. Mais l'intelligence se rebelle contre la force. Nul ne peut tenir contre un Achille, mais nul Achille ne tiendra contre dix ennemis, qui, réunissant leurs efforts, agiront de concert. De là naît la tactique qui... donne du concert aux efforts et la discipline qui cherche à assurer ce concert contre les défaillances.**

Nous voilà dans le combat collectif, ce sont donc les peuples guerriers qui seront toujours vainqueurs ! Eh bien, Non.

*En effet, chez les peuples guerriers il y a bonne dose de vanité. Ils ne comptent qu'avec le courage dans leur tactique. On dirait qu'il n'en veulent pas prévoir les défaillances.*

*Le Gaulois, fou de guerre, a une tactique barbare et qui, après la première surprise, le fait toujours battre, par les Grecs, par les Romains.*

*Le Grec, guerrier, mais aussi politique, a une tactique bien supérieure à celle des Gaulois et des Asiatiques.*

*Le Romain, politique avant tout, chez lequel la guerre n'est absolument qu'un moyen, veut le moyen parfait, ne se fait aucune illusion, compte avec la faiblesse humaine et trouve la légion.*

Suit dans l'œuvre, une éclatante démonstration, appuyée sur les analyses des batailles de Cannes et de Pharsale. Chaque fois c'est la victoire du moral ! Chaque fois le vaincu a un nombre impressionnant de tués contre très peu chez le vainqueur : c'est que chaque fois il y a eu panique, chez les romains à Cannes, chez Pompée à Pharsale. Chaque fois il montre que la victoire revient au chef qui par sa conduite de la bataille, a su créer la surprise et, ainsi, le désarroi car : « le soldat n'est capable que d'une quantité donnée de terreur et, au delà, il échappe à ses chefs ».

Les caractéristiques du combat antique sont encore plus vraies dans le combat moderne.

*Depuis l'invention des armes à feu la distance d'aide et de soutien mutuels s'augmentent. Plus donc les combattants se figurent être isolés, plus donc ils ont besoin de moral.*

*Par la force des choses, les batailles tendent à devenir aujourd'hui, plus qu'elles ne l'ont jamais été, des batailles de soldat. Cela ne doit pas être ! Que cela ne doive pas être, nous ne le discutons pas, mais cela est.*

Et cela, pourrions nous ajouter, le sera de plus en plus : pensons à l'aviateur seul dans son bombardier.

Ainsi, dans toutes choses, Ardant du Picq voulait *une méthode de combat appliquée à la réalité*.

La vision prémonitoire d'Ardant du Picq se révèle également, dans ce qu'il a dit de la cavalerie de son temps et qui s'applique exactement à la future arme blindée.

Visionnaire, il l'a été même pour sa propre mort :

*Aujourd'hui, si fort, ferme, exercé, courageux que je sois, je ne puis jamais dire : j'en reviendrai. Je n'ai plus affaire aux hommes, je ne les crains pas, mais à la fatalité de la fonte et du plomb. La mort est dans l'air, invisible et aveugle.*

Il mourra le 18 août 1870, atteint par l'éclatement d'un obus, alors que l'armée prussienne est à peine visible.

### Conclusion

Ardant du Picq, un Périgourdin : oui, par son lieu de naissance, mais surtout par ses études et ses années de jeunesse passées entre ces murs que les habitants de la capitale du Périgord cotoyent chaque jour, comme l'a fait le jeune étudiant.

Un militaire : certes, et des meilleurs, comme l'illustre une carrière brillante, soudain interrompue par une mort glorieuse dans les combats de la guerre de 1870.

Mais surtout un penseur : un penseur de l'art militaire par quoi se font les victoires et s'évitent les désastres. Un penseur, hélas, peu écouté de son vivant, mais qui avait compris que le combat c'est d'abord et avant tout le combattant. Pour lui, l'art militaire est surtout l'art de l'homme.

C'est par là qu'il a servi de référence à de nombreux chefs illustres, dont le maréchal Foch et le général de Gaulle, c'est par là qu'il atteint une valeur universelle et qu'il peut encore être lu aujourd'hui avec plaisir et profit.

Il reste enfin son style, ce style en tenue de campagne, remarqué par un homme de lettres qui n'avait pas, par ailleurs, une réputation de tendresse : Barbey d'Aurevilly. Celui-ci a dit de lui : *Il a la brièveté et la concentration latine. Il retient sa pensée, la ramasse et la bloque toujours dans une phrase serrée comme une cartouche.*

*Il aurait été partout un écrivain.*

Le monument aux morts de la guerre de 1870 à Limoges, est dédié, en quelque sorte, au 10<sup>ème</sup> régiment d'infanterie (le 10<sup>ème</sup> de ligne), qui y a été mis sur pied. Son chef : le colonel Ardant du Picq, en est le principal personnage. Hommage à la mort glorieuse de ce héros, mais aussi à son œuvre.

La pensée d'Ardant du Picq a été reprise par Foch dans ses mémoires et par de Gaulle dans ses écrits : *Au fil de l'épée* (1932) et *La France et son Armée* (1938). Au début du siècle, après une période d'oubli, elle fut reprise en compte dans l'enseignement de l'Ecole supérieure de Guerre, notamment par le chef de bataillon de Maud'huy, futur général. Elle influença particulièrement la génération des cadres de l'armée qui a précédé la guerre mondiale.

Les éditions qu'en fit la librairie Chapelot en 1904 rendirent accessibles à cette génération d'officiers les préceptes d'Ardant du Picq.

La notion élevée qu'ils y recueillirent de leur rôle dans la confiance à inspirer à cet être *de chair et d'os, de corps et d'âme* qu'est le soldat au combat, n'est certainement pas étrangère à leur conduite de la troupe pendant les journées tragiques de la retraite de 1914.

La conservation, dans ces épreuves, de la cohésion et du moral est l'élément principal du sursaut qui permit la victoire de la Marne.

Influence plus profonde, plus efficace et plus bénéfique que bien d'autres enseignements savants de tactique et de stratégie.

Ainsi c'est presque souterrainement que se transmet cette pensée, née de l'expérience et d'un tempérament hors du commun.

Ardant du Picq n'attendait de renommée, ni de son vivant, ni à titre posthume. Il ne voulait que servir et être utile. Il le fut et le demeure encore.

Son œuvre n'est pas uniquement militaire, elle est, avant tout, universellement humaine.

J.D.

---

#### Bibliographie

ARDANT DU PICQ, (colonel Ch.), *Etudes sur le Combat*, Librairie militaire R. Chapelot, Paris, 1904.

CHASSIN, (général), *Anthologie des Classiques Militaires Français*, Editions Charles Lavauzelle, Paris, 1950.

NACHIN (Lucien), *Ardant du Picq*, Editions Berger-Levrault, Paris, 1948.

PETIT, (lieutenant-colonel Victor), *A la recherche d'Ardant du Picq*, Editions Berger-Levrault, Paris, 1954.

Les résultats de l'enquête effectuée en 1904 tendent à démontrer que les procédés d'Alford et Ford ont permis un rendement de 20% de plus dans la production de papier de 40 grammes par mètre carré. Ce gain est dû à la réduction de la consommation de matière première et à l'augmentation de la vitesse de fabrication. Les procédés d'Alford et Ford ont également permis de réduire les pertes de matière première et de réduire les coûts de fabrication. Les résultats de l'enquête effectuée en 1904 tendent à démontrer que les procédés d'Alford et Ford ont permis un rendement de 20% de plus dans la production de papier de 40 grammes par mètre carré. Ce gain est dû à la réduction de la consommation de matière première et à l'augmentation de la vitesse de fabrication. Les procédés d'Alford et Ford ont également permis de réduire les pertes de matière première et de réduire les coûts de fabrication.

Les résultats de l'enquête effectuée en 1904 tendent à démontrer que les procédés d'Alford et Ford ont permis un rendement de 20% de plus dans la production de papier de 40 grammes par mètre carré. Ce gain est dû à la réduction de la consommation de matière première et à l'augmentation de la vitesse de fabrication. Les procédés d'Alford et Ford ont également permis de réduire les pertes de matière première et de réduire les coûts de fabrication. Les résultats de l'enquête effectuée en 1904 tendent à démontrer que les procédés d'Alford et Ford ont permis un rendement de 20% de plus dans la production de papier de 40 grammes par mètre carré. Ce gain est dû à la réduction de la consommation de matière première et à l'augmentation de la vitesse de fabrication. Les procédés d'Alford et Ford ont également permis de réduire les pertes de matière première et de réduire les coûts de fabrication.

## Truffaire !

par René LARIVIERE

*Le 4 juillet 1724, Guillaume Bouquier, fils de Gabriel Bouquier, important marchand de Terrasson, et depuis 1709, ci-devant seigneur de Teyssenat, arrive à Paris. Il y vient pour se perfectionner dans le négoce et voir la ville.*

Il est muni de nombreuses lettres de recommandation, et, d'un panier ou d'un mouchoir de truffes — nous en ignorons la quantité. Il doit les porter à un compatriote, un certain Guillaume, qui paraît en faire le commerce, ou les vendre à son profit. Son père compte qu'il trouvera un emploi commercial qui aura le double mérite de lui apprendre son futur métier et de diminuer les frais d'un séjour dont la durée, si tout se passe bien, est fixée à un an.

Le 8 juillet, il écrit à son père : « ... Je fus voir Monsieur Guillaume, je ne lui ai pas encore remis les truffes. Il m'a dit qu'il avait encore toutes celles qu'il en avait porté, et qu'il ne croyait pas pouvoir en tirer son argent. Pour les miennes, elles sont presque en poudre et je n'en auray pas grand chose... »

Quant à son emploi «... Nous avons été chez plusieurs marchands de journaux où je pourrais entrer, mais les lois en sont rudes et très gênantes, ceux qui vendent de la drogue ont des filles de boutique pour la vendre, ceux qui travaillent en cire ne gardent les garçons que pour leur mettre toute la cire en ouvrage et puis ils les renvoient, ceux qui vendent de l'un et de l'autre les font travailler en dragée<sup>1</sup> et il ne leur est permis de sortir que les dimanche pour aller à la messe. Ils se couchent à minuit et se lèvent à quatre heures. Avec tout cela ils sont fort mal nourris. Joignez encore à cela qu'ils sont regardés comme des laquais. Cette vie ne me conviendrait pas parce que je suis venu pour voir Paris, et je serais obligé de m'en retourner sans le voir. J'aime mieux au lieu d'un an ny rester que six mois... Je vay chercher une

1. Rien dans les dictionnaires sur l'emploi de ce mot en ce sens — le plus près paraît le Littré, dans le sens de semilles de grains mélangés. Ici il s'agit certainement de passer d'un travail à un autre.

*pension aussi modique que je pourray... Les moindres sont de sept à huit cents livres, encore ne fait-on pas bonne chère. Le pain vaut ici quatre sols la livre, la viande dix sols, la bouteille de vin qui est la moitié de notre pinte 15 sols, encore il n'est pas fort bon. Il aurait mieux valu que j'eusse resté en province, avec celà je suis fort content de voir tant de belles choses que je vois tous les jours... »*

Un peu plus de 3 semaines plus tard, le 29 juillet, il a encore ses truffes ; il n'espère pas en tirer beaucoup d'argent : « ... Celà me servira pour avoir des souliers et mille petites choses nécessaires... » Il n'a pas de travail : « Vous me marquez être surpris que je ne trouve pas à me placer... On me demande d'abord un an de temps... On est mal nourri, mal couché, on prend beaucoup de peine. L'occupation ordinaire chez les uns est la dragée, chez les autres on vous fait broyer de l'indigo, chez les autres vous ne faites que remuer les balles et des barriques. Joignez à tout celà qu'on vous traite comme des valets, on ne mange jamais avec le bourgeois. Malgré tout cela si vous voulez absolument j'y rentreray ou prendray le chemin que vous me prescrirez. Je souhaiterais pourtant de voir un peu Paris avant de le quitter... »

Le 19 novembre, ayant appris par une lettre de sa mère que son père était fort fâché « ... de ce que je ne suis pas parti » il lui explique qu'il était sur le point d'entrer dans une des meilleures boutiques de Paris, « ... Si vous m'eussiez marqué que vous vouliez absolument que je partisse je n'aurais pas hésité un moment... »

Le piquant de l'affaire est que quelques cinquante années plus tard, le même Guillaume Bouquier sommera de façon combien plus autoritaire, un autre Gabriel Bouquier, plus rétif il est vrai, son fils, le futur conventionnel, de quitter Paris pour Terrasson.

Quatre mois plus tard donc, notre Guillaume Bouquier a encore une bonne partie de ses truffes, dont il n'a pu trouver que quarante cinq à cinquante sols — « ... Je les emporte — écrit-il — Si je n'en trouve pas un meilleur parti j'en fairay des présents... » C'est un axiome d'économie domestique, pratiqué dans nos campagnes, qu'il faut constituer ses dons de ce qu'on ne peut vendre.

De Paris, son père le fait aller à Nantes où il a des correspondants, Messieurs Valery et Malepeyre. Guillaume y arrive le 2 décembre. Le 12, il l'informe : « ... Monsieur Valery m'a fait le plaisir de me présenter à tous les plus fameux marchands de notre profession. Il y en a un chez qui je dois entrer demain... » Si son père n'est pas d'accord, il quittera Nantes en direction de Bordeaux, « ... Je suis bien obligé à Monsieur Malepeyre de toutes ses bontés... » Lui a-t-il laissé ses truffes ?

L'aventure du jeune Bouquier et ce qu'il nous dit, montre qu'il y avait, en ce début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'été, un commerce de truffes du Périgord à Paris.

Il ne s'agit pas pour les truffes de Guillaume Bouquier de truffes d'été. Elles auraient eu meilleure apparence, et ne seraient pas, au 9 juillet, presque en poudre. Celles apportées par le sieur Guillaume, avant juillet ne peuvent être, non plus des truffes d'été.

Ce serait donc des truffes cavées en mars, au mieux, pour quelques

unes, en avril. Elles ne sont pas conservées dans l'alcool. Ont-elles fait l'objet d'une technique de conservation maintenant oubliée ? — Il ne semble pas, ou cette technique a échoué pour celles de Bouquier. Le contexte semble supposer que les truffes sont en l'état où elles ont été trouvées. Sont-elles même brossées ?

Elles n'ont certainement plus aucune odeur, et ont perdu toute valeur gustative, gastronomique. Comment expliquer alors qu'elles puissent faire, en cette saison et en cet état de conservation — le jeune Bouquier en a vendu entre le 29 juillet et le 19 novembre — l'objet d'un commerce ?

En janvier 1719, dans le *Mercur de France* Lagrange Chancel chantait les vertus de la truffe :

*« Je suis pour une belle un ragout si charmant,  
Lorsque son ardeur est extrême,  
Qu'elle a plus de profit et de contentement  
A me donner à son amant  
Qu'à me garder pour elle même »*

En ce siècle galant, en ce lendemain de la Régence, aux yeux des « Roués » et de leurs émules, aux ardeurs émoussées par de trop nombreuses joutes, la poudre des truffes de Guillaume Bouquier devait paraître être tout autre chose que de la poudre de perlimpinpin.

R.L.

---

#### Sources

Lettre de Guillaume Bouquier — archives privées.

## **DANS NOTRE ICONOTHEQUE**

Emile Rivière accueille les membres  
de notre Compagnie  
à la Mouthe le 10 août 1896

par Brigitte et Gilles DELLUC



Répondant à son invitation et à sa demande de subvention pour poursuivre les travaux d'exploration de la grotte de la Mouthe (Les Eyzies), une délégation de la Société historique et archéologique du Périgord rejoignait le préhistorien Emile Rivière le 10 août 1896 devant l'entrée de la caverne.

Nos collègues, après avoir procédé à un petit déjeuner roboratif et à « un indispensable changement de costume... armés de cannes ferrées, d'appareils photographiques ; de grattoirs, voire même de parapluies » (Féaux, 1896, p. 336) écoutaient les explications du savant archéologue : désobstruction de la caverne par G. Berthoumeyrou aidé d'un ouvrier ; découverte au cours de ces travaux de gravures et de peintures pariétales préhistoriques. La description de cette visite par

M. Féaux (*ibid.*) est un modèle d'observation, de bon sens et d'honnêteté scientifique. Elle conclut à l'authenticité de ces œuvres, ce que confirmeront les membres du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, sur place, le 14 août 1902. (Delluc, 1985).

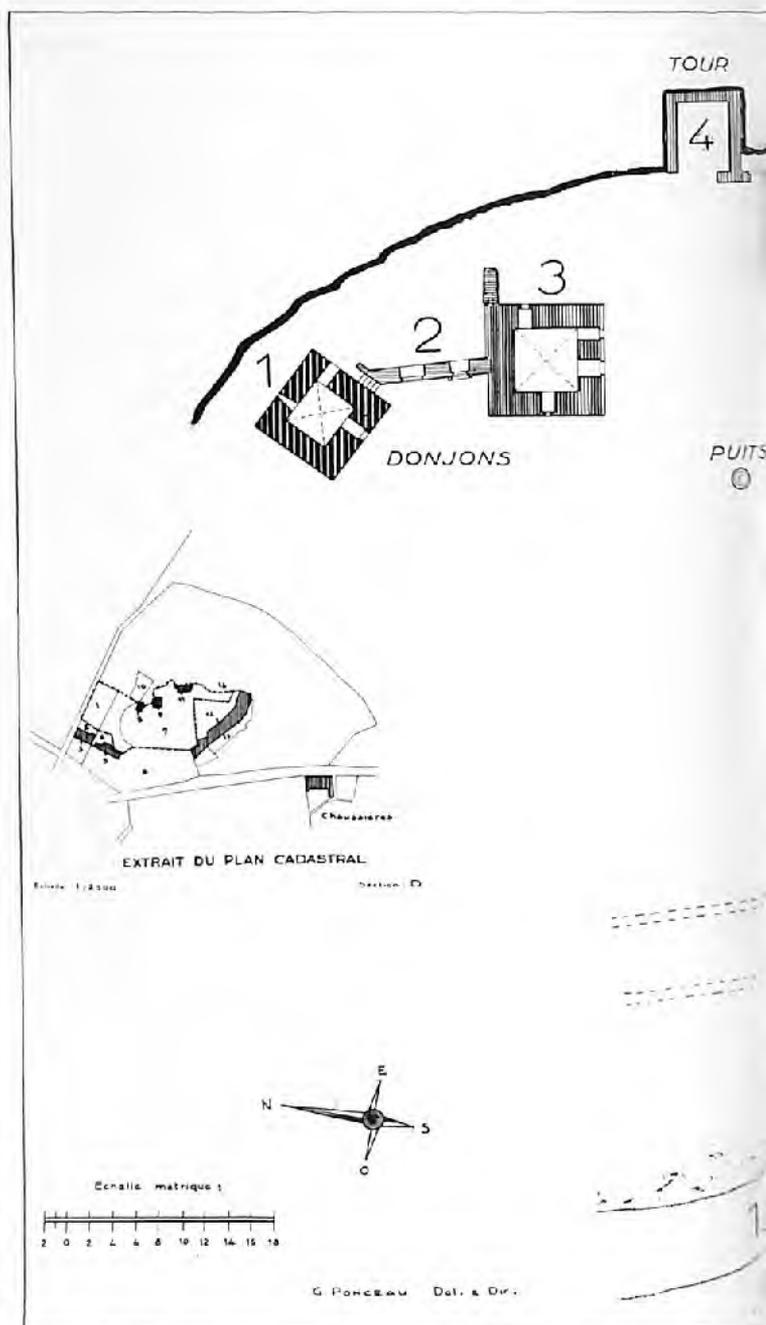
Les participants à l'excursion de notre compagnie ont été photographiés, en compagnie d'E. Rivière par Ch. Durand (qui ne figure donc pas sur le cliché). Ce sont, de gauche à droite sur la photographie : MM. Augièras, le Dr Ladevi-Roche, E. Rivière, A. de Roumejoux, Ch. Aublant, E. Lespinas, Fourgeaud, le marquis de Fayolle et M. Féaux. A quelques années du centenaire de cette découverte de la première grotte ornée officiellement reconnue par le monde savant, le texte de M. Féaux mérite d'être relu. Nous ne résistons pas au plaisir de citer une partie de la conclusion : « dans une excursion, même scientifique, Messieurs, l'heure du déjeuner m'a toujours paru, je l'avoue, une heure particulièrement agréable. Aujourd'hui, par exemple, l'esprit est dégagé de préoccupations sérieuses ; nous éprouvons la satisfaction du devoir accompli, et l'appétit, aiguisé par une promenade matinale et un peu de fatigue, met tout le monde en bonne humeur. C'est à ce moment que se soulèvent des discussions aussi courtoises qu'intéressantes sur les sujets les plus divers : le mont Saint-Michel, ses antiquités et les omelettes que l'on y mange ; les mérites, diversement appréciés, de Michel-Ange et de la cuisine espagnole ; Saint-Pierre de Rome et le fromage italien, etc., etc., tout cela, Monsieur, fit que les heures passèrent aussi vite aux Eyzies qu'à la caverne ».

Souhaitons que continuent longtemps à cohabiter, en notre Compagnie, l'esprit de la recherche, de goût de la convivialité et le sens de l'humour.

B. et G. D.

FEAUX, M. (1896). Excursion à la grotte de la Mouthe, près les Eyzies, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 23, p. 335-346.

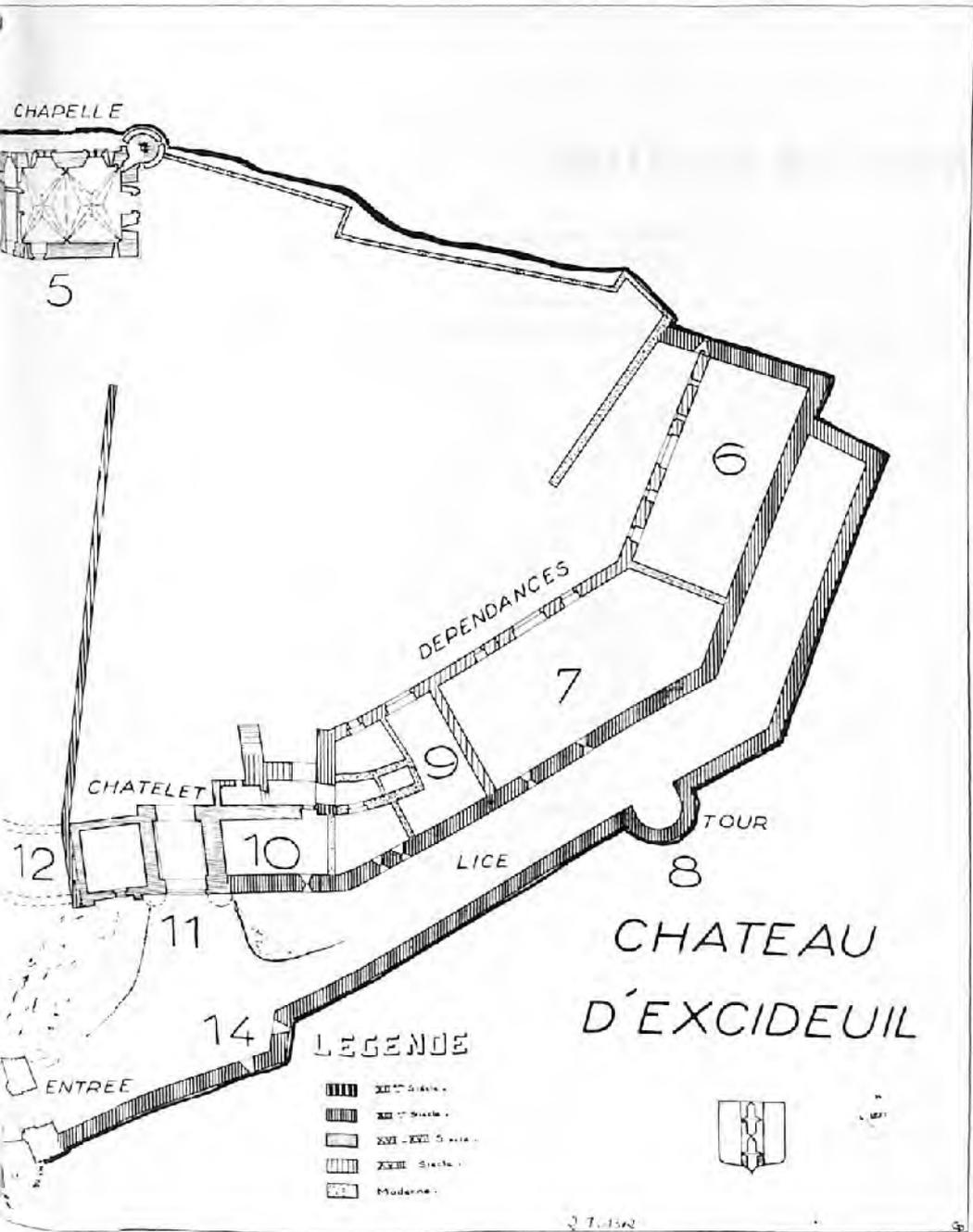
DELLUC, G. (avec la col. de B. Delluc) (1985) *L'art pariétal préhistorique de l'époque archaïque en Aquitaine*, thèse de doctorat de 3e cycle en préhistoire, Paris VI, 905 p., ill.



Le château  
d'Excideuil  
- plan -  
(M. et G. Ponceau)  
A.D. 2 J 1302

**Bibliographie**

- Secret, J. *Le Périgord*, Tallandier, Paris, 1966, p. 137.
- Gendry, S. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1969, p. 31-69, Nicolas Rambourg, architecte et sculpteur.



## NOTE DE LECTURE

La revue « Cîteaux, commentarii cistercienses » (Abbaye de Cîteaux 21700 Nuits-Saint-Georges) vient de publier, en supplément à son tome 38 (1987) le n° 1 de son Bulletin d'histoire cistercienne.

Il s'agit d'un bulletin bibliographique qui contient 1227 notices sur les années 1985-86 de tout ce qui a été publié concernant l'ordre cistercien. Le n° 2, à paraître début 1989 couvrira l'année 1987.

L'ouvrage comprend 4 parties :

- Ensemble de l'histoire
- Moyen Age (12ème et 15ème s.)
- Temps moderne (16ème — 18ème s.)
- Epoque contemporaine (19ème et 20ème s.)

Il est accompagné d'index

- des auteurs
- des périodiques et collectifs analysés
- des mots-clés

En ce qui concerne notre Société on peut relever :

— notice 82 page 30 : « Manuscrits — Les livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Périgueux et de Sarlat, Robert Amiet, B.S.H.A.P. 1985 t. 112 n° 2 (p. 128-163) » (recension en 12 lignes)

— notice 247 page 58 : « Peyrouse (FRA), Abbaye ND de Peyrouse, Nelly Buisson, B.S.H.A.P. 1986 t. 113 n° 4 p. 309-323 : 2 plans, 2 planches lit » (recension en 11 lignes).

On y trouve ensuite à l'index des auteurs :

« Amiet (Robert) : 82 » : p. 250

« Buisson (Nelly) : 247 » p. 251

A l'index des périodiques :

« Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, 1985, t. 112 n° 2 : 82 » p. 267

« Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, 1986, t. 113 n° 4 : 247 » p. 267

Enfin à l'index des mots-clés :

« Cadouin (FRA)

Liturgie, manuscrits : 82 » p. 300

« Manuscrits

Cadouin (FRA) liturgie : 82 » p. 349

« Peyrouse (FRA)

Economie : 247 » p. 361

« Economie

Peyrouse (FRA) : 247 » p. 317

La composition du Bulletin s'effectue à partir d'une base de données informatique. Il sera possible très rapidement d'obtenir les diverses références à la demande et, éventuellement, de les croiser.

Marcel Berthier

Paul VULLIAUD, **Suzette Labrousse prophétesse de la Révolution, suivi de Léon Bloy prophète et martyr.** Editions Arché Milano 1988.

Les éditions Arché, installées à Milan mais publiant en Français, ont eu l'heureuse initiative de proposer à leurs lecteurs cet ouvrage inédit de Paul Vuillaud consacré à Suzette Labrousse. L'auteur s'attache principalement aux aspects visionnaires de cette périgourdine et à ses relations multiples durant la Révolution, tant dans les milieux illuminés que politiques.

Un autre ouvrage inédit de ce même auteur, intéressant également un périgourdin, complète cette publication : Léon Bloy prophète et martyr.

François Secret, dans son avant-propos, rappelle courtement la personnalité de Paul Vuillaud.

∴

Norbert AUJOULAT, **Grottes et abris ornés en Périgord.** Editions Loubatières Toulouse 1988.

Plaquette bien illustrée présentant les principales grottes ornées de notre région, avec une introduction sur l'ensemble du problème.

∴

**L'Eglise et le château, Xe-XVIIIe siècle**, sous la direction d'André Chastel. Editions Sud-Ouest, les cahiers de Commarque, Bordeaux, 1988.

Actes des deuxièmes « Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire » tenues en 1986 à Sireuil et consacrées au thème du château et de l'église, entendu au sens large, le sacré, l'institution, le monument. Les douze rapports et articles dus à des spécialistes français et internationaux mettent l'accent sur les relations complexes entre la constitution des paroisses, la construction des églises et des chapelles et l'implantation des châteaux, ainsi que l'architecture et le décor particulier des chapelles des châteaux durant cette période.

**Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance.** Trappe d'Echourgnac, 1988.

Plaquette richement illustrée de photographies en couleurs, destinée à mieux faire connaître la Trappe d'Echourgnac et la vie des contemplatives de la Double.

Dominique Audrière

## Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture et destinés au bulletin

---

- Les dépendances ecclésiastiques de Saint-Géraud d'Aurillac dans l'ancien diocèse de Périgueux. J.-C. Ignace, septembre 1988.
- Salles souterraines à Périgueux, rue du Plantier. J. Lagrange, septembre 1988.
- L'intérieur d'un gentilhomme campagnard au temps de la Régence. O. Plazer, septembre 1988.
- Diolindum. Ch. Bourrier, septembre 1988.
- Saint Bernard et les hérétiques du Sarladais. G. Bounoure, septembre 1988.
- Les protestants de l'arrondissement de Bergerac en 1841. R. Costedoat, octobre 1988.
- Le temple des Olivoux. R. Costedoat, octobre 1988.
- Une suite de la révocation de l'édit de Nantes. P. Marousseau et A. Sadouillet-Perrin, novembre 1988.

## PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu .....	40
Ex-libris et fers de relieurs périgourds antérieurs à la période moderne, par Ch. Lafon .....	150
Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux .....	50
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX <sup>e</sup> siècle, par Fournier de Laurière .....	60
Actes du Congrès de Périgueux 1913 .....	50
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet 2 vol. ....	120
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure .....	10
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet .....	40
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960) .....	50
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin) .....	80
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier .....	30
Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret .....	20
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), introduction et préface par J. Secret .....	60
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart .....	10
Le Périgord vu par Léo Drouyn, édition du Centenaire de la Société (1874- 1974). Album de 50 dessins inédit avec commentaires. Edition originale. 1.100 exemplaires numérotés .....	250
Cent portraits périgourds (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edition originale, 2.000 exemplaires numérotés .....	150
Hommage au Président Jean Secret .....	30
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire .....	40
(avec réduction à partir de 10 fascicules)	
Ecrits sur l'histoire de Ribérac.	
Emile Dussolier, tome I .....	250
tome II .....	en cours
Sarlat et le Périgord méridional (réédition),	
Jean Maubourguet, tome I .....	270
tome II .....	190
Sarlat et le Périgord.	
Actes du congrès de la Féd. hist. du Sud-ouest, avril 1986 .....	300
La mémoire du Périgord	
(index analytique du Bulletin de la Soc. hist. et arch. du Périgord) ..	épuisé

**Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande,  
accompagnée de son montant.**

## SOMMAIRE DE LA 4<sup>e</sup> LIVRAISON

● Compte rendu de la séance du 5 octobre 1988 .....	277
du 2 novembre 1988 .....	280
du 7 décembre 1988 .....	284
● Le Périgord et l'art paléolithique au British muséum (A. Roussot) ..	289
● André Loche « réfugié » à Amsterdam (1734-1750) et son père Elie Loche, négociant à Bergerac (R. Costedoat) .....	315
● Un chanceladais méconnu : Bernard Labrousse de Beauregard (F.A. Boddart) .....	349
● L'exploitation du manganèse à Saint-Martin-de-Fressengeas, au siècle dernier (N. et J. Buisson) .....	357
● Ardant du Picq. Un penseur militaire périgourdin (1821-1870) (J. Decottignies) .....	361
● Truffaire (R. Larivière) .....	371
● Dans notre iconothèque : — Emile Rivière accueille les membres de notre Compagnie à la Mouthe le 10 août 1896 (B. et G. Delluc) .....	374
— Château d'Excideuil - plan (M. et G. Ponceau) .....	376
● Bibliographie : — Secret, J. <i>Le Périgord</i> . Tallandier, Paris, 1986, p. 137 .....	379
— Gendry, S., <i>Bulletin de la Soc. hist. et Arch. du Périgord</i> , 1969, p. 31-69, Nicolas Rambourg, architecte et sculpteur. Légende du plan .....	379
● Notes de lecture : <i>Cîteaux, commentarii cistercienses</i> (M. Berthier); P. Vulliaud, <i>Suzette Labrousse, prophétesse de la Révolution</i> , suivi de <i>Léon Bloy, prophète et martyr</i> ; N. Aujoulat, <i>Grottes et abris ornés en Périgord</i> (D. Audrerie); <i>L'église et le château Xe-XVIIIe siècle, sous la direction d'André Chastel; Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance. Trappe d'Echourgnac, 1988</i> (D. Audrerie) .....	378
● Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture et destinés au Bulletin .....	380

### TIRAGES A PART

Les tirages à part des articles publiés dans le Bulletin sont exécutés aux frais des auteurs, qui devront en passer commande au moment de la remise de leur manuscrit. Tout tirage à part portera la mention : « Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord ». En outre, les auteurs s'engagent à déposer un exemplaire de chaque tirage à la Société pour la bibliothèque.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'imprimerie Offset Joucla.

---

Le directeur de la publication : Jacques Lagrange  
S.H.A.P. 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX  
Offset Joucla - Périgueux  
Commission paritaire n° 63667